

Thiès

«Ville carrefour»

Vers une métropole
d'équilibre, de l'échelle
globale à l'échelle locale

dossier de contexte



Présentation & crédits

Rédaction

Ellina Le Moigne, El Hadji Dème Daffé et Thérèse Ndeu Wade, assistants de pilotage, sous la direction des pilotes de l'atelier Thiès 2012, Delphine Baldé et Luc Raimbault

Avec les conseils des membres du Comité Scientifique de l'Atelier Thiès 2012

Relecture

Ibrahima Bakhoum, Oumou Mbaye Sy, Delphine Baldé, Luc Raimbault, Antoine Plane

Mise en page

Emmanuel Kormann

Photos

Delphine Baldé, Luc Raimbault, Antoine Plane, El Hadji Dème Daffé, Ellina Le Moigne

Ce document existe en version française et en version anglaise, en téléchargement libre sur www.ateliers.org

Date d'édition : septembre 2012

Nos partenaires

Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur aide à la réalisation de cet atelier



Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement:

M. Ibou Sene

Directeur du Centre Culturel Régional de Thiès

Mme. Fatoumata Bintou Kane

Chef du Cadastre Régional de Thiès

M. Maphathé Bousso

Directeur adjoint des Services Techniques de la Ville de Thiès

M. Amadou Sall

Chargé de projet au Centre de Suivi Écologique de Dakar

Mme. Dienaba Seck

Spécialiste en Systèmes d'Information Géographiques au Centre de Suivi Écologique de Dakar

M. Fall

Directeur du bureau d'études Setic Africa

Mme Diallo

Chef du service de l'Urbanisme à Thiès

M. El Hadji Mounirou Ndiaye

Professeur en Économie à l'université de Thiès, auteur du livre «L'économie Sénégalaise, enjeux et problématiques»

M. le Colonel Baïdy Bâ

Inspecteur Régional des Eaux et Forêts de Thiès

M. le Commandant Abdou Touré

Inspecteur Adjoint des Eaux et Forêts de Thiès

M. Abdoul Aziz Gueye

Comédien

M. Djigo

Directeur général de l'ANAT

M. Faye

Secrétaire Général de l'ANAT

M. El Hadji Niang

Spécialiste en religions

M. Mbaye Gana Kébé

Professeur d'histoire et géographie, écrivain

M. Abdoulaye Kane

Consultant, spécialiste du secteur associatif

M. Mbodj

Directeur du centre de formation des Manufactures Sénégalaises des Arts Décoratifs de Thiès, spécialiste en culture et modes de vie

M. Ndong

Directeur de la DTGC

M. Ibrahima Ndiaye

Cartographe à la DTGC

M. Ibrahima Thiam

Professeur en Économie à l'Université de Thiès

M. le Colonel Abdourahmane Samoura

Adjoint au maire de Thiès, délégué à l'Environnement

Mme. Awa Thiandoum

Gérante du réseau Refabec

MM. Momar Talla Mbodj, Omar Soundiata Ndiaye, Pape Mactar Diop

Chargé de la communication, Trésorier et Responsable de la logistique de l'association Fesseul Events

qui nous ont accueillis et accordé les entretiens qui nous ont permis d'enrichir ce dossier d'analyse;

Les membres du Comité Scientifique pour leur suivi et leur intérêt;

Les pilotes, pour leur suivi et leur aide précieuse tout au long de l'élaboration de ce document;

Antoine Plane, pour son soutien et ses conseils judicieux sur tous les aspects relatifs à la préparation de cet atelier;

L'équipe locale pour son accueil digne de la «Téranga».

Introduction

L'explosion urbaine de Dakar, plus subie que maîtrisée, a conduit à l'embolie quasi permanente de la capitale qui nuit gravement à son développement économique et fait supporter aujourd'hui des conditions de vie très dégradées à ses 3 millions d'habitants. La capitale recherche des territoires d'équilibre pour y transférer une partie de ses activités, en développer de nouvelles et pour accueillir de nouveaux habitants afin de contenir sa croissance démographique.

En raison de sa proximité avec Dakar, la ville de Thiès, amorce une croissance démographique forte et rapide. Elle est devenue très attractive pour de nombreux cadres de Dakar qui souhaitent y vivre en famille ou y prendre leur retraite, attirés par la qualité de vie qu'offre la ville.

Dans ce contexte d'évolution et d'extension rapide de la ville, le premier adjoint au maire de la Ville de Thiès, M. Yankhoba Diattara, a sollicité l'association française Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de Cergy-Pontoise pour organiser à Thiès un atelier international professionnel permettant de réfléchir et proposer des actions à engager dans les années à venir pour permettre un développement urbain durable et harmonieux de la ville de Thiès, tout en conservant son identité et ses particularités.

L'atelier s'axera principalement sur les cinq grands enjeux identifiés auxquels la ville se heurte aux 3 échelles majeures (nationale, régionale, locale):

- L'environnement,
 - La gestion du foncier,
 - Le développement économique territorial,
 - La gouvernance locale et la concertation,
 - Le développement culturel et touristique,
- afin de proposer un véritable projet de territoire pour l'agglomération de Thiès et ses alentours.

Ce «dossier de contexte», remis aux participants peu avant l'atelier, rassemble cartes et fiches thématiques détaillant le site à l'étude et ses grands enjeux, ainsi que les sources de la documentation. Il nourrit, avec les visites introductives, les connaissances de base des participants, et constitue le point de départ des travaux d'équipes. Bonne lecture !

Sommaire

9 Le Sénégal et la ville de Thiès

Situation géographique
Conditions bioclimatiques
Indicateurs démographiques et sociaux
Économie internationale et nationale
Comparaison chiffrée de Thiès
Principaux pôles de développement
Organisation administrative

17 Éléments géographiques de la Région de Thiès

La région
Relief et géologie
Climat et pluviométrie
Réseau hydrographique
Le grand paysage
Le réchauffement climatique à Thiès

31 Grandes Infrastructures et économie régionales, locales

Réseau ferroviaire
L'aéroport de Diass
Le réseau routier
Les ports
La zone Économique Spéciale de Diamniadio
Économie régionale
Économie locale

45 Histoire du développement de la ville de Thiès

La ville de Thiès
Données socio-économiques
Histoire de Thiès
Expansion de la ville de Thiès en 60 ans
Le réseau routier
Végétation urbaine et espaces verts
Structure urbaine
Les quartiers de Thiès
Gestion foncière
Les outils et les politiques d'aménagement en cours

73 La vie urbaine et les polarités de Thiès

Les équipements
Les mobilités
Vie quotidienne des habitants
Le cadre de vie
Vie culturelle: Religions et croyances
Vie culturelle: Art et artisanat
Les associations locales
Les marchés
Le commerce informel

95 Annexes

Les projets de la Ville
Fonds cartographiques

Les grands défis de Thiès

Devenir acteur d'une dynamique métropolitaine de niveau international

Stopper la dégradation des grands équilibres environnementaux et engager leur restauration

Construire une économie de productions, de services et de savoirs pour tous, respectueuse de la qualité de vie des habitants du Grand Thiès

Élaborer avec les communes voisines un projet de territoire partagé pour sortir de l'impasse foncière

Développer un marketing territorial, économique et culturel efficace pour forger l'identité nouvelle du Grand Thiès et renforcer son attractivité

Articuler les échelles d'intervention des acteurs de l'aménagement avec la participation citoyenne et les moyens d'action



1





Le Sénégal et la ville de Thiès

Situation géographique

Conditions bioclimatiques

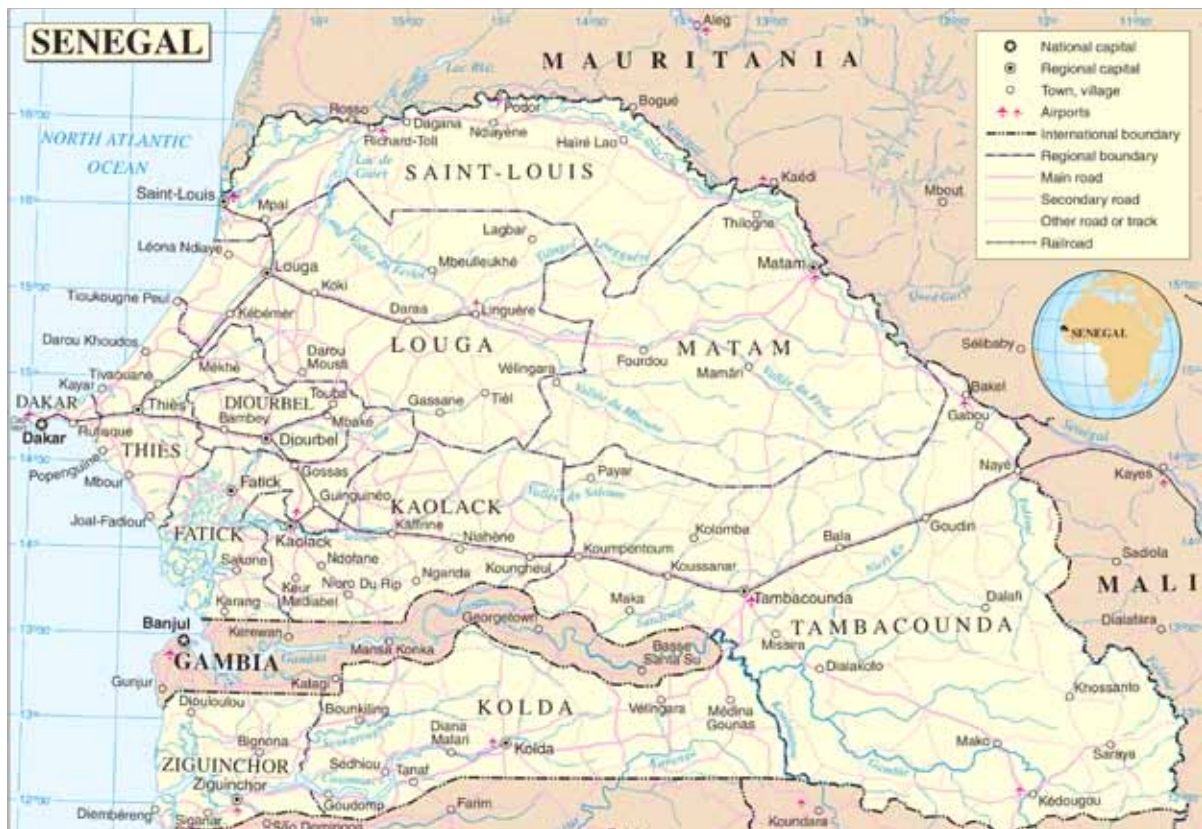
Indicateurs démographiques et sociaux

Économie internationale et nationale

Comparaison chiffrée de Thiès

Principaux pôles de développement

Organisation administrative



www.wikimedia.org

	Sénégal	Mali	Mauritanie	France
Superficie (km ²)	197 000	1 240 000	1 030 700	675 000
Population	12 472 141 ¹	14 500 000	3 360 000	65 500 000
Densité (hab/km ²)	59.26	8.87	1.95	97

Situation géo-démographique

La république du Sénégal est située en Afrique de l'Ouest dans la partie subsaharienne. Bordée à l'Ouest par la façade maritime Atlantique (530km de côtes), le fleuve Sénégal marque la frontière du pays avec la Mauritanie au Nord et le Mali à l'Est.

Au Sud, on trouve la Guinée et la Guinée Bissau. La Gambie forme une enclave dans le Sénégal, s'étendant de part et d'autres du fleuve du même nom sur une longueur de plus de 300 km à l'intérieur des terres.

Si l'on compare le Sénégal à ses pays voisins, la superficie de son territoire est relativement faible, mais sa densité de population est très élevée. De plus, le taux d'accroissement naturel reste relativement élevé: 2,6% contre 0,4% en France.

Une grande diversité ethnique

43,3% de Wolofs, 23,8% de Peuls, 14,7% de Sérères, 3,7% de Diolas, 3% de Soninkés, 2% de Manjaques ainsi que quelques autres ethnies.

Les communautés étrangères

Les libanais, européens et chinois sont présents en milieu urbain.

Découpage administratif et situation urbaine

Le pays est découpé en 14 régions et 45 départements. On compte 7 villes de plus de 100 000 habitants. Au total, le Sénégal compte 123 communes urbaines, mais la moitié de la population urbaine se concentre dans les cinq communes de l'agglomération dakaroise, soit sur 1% du territoire national (Dakar, Pikine, Guediawaye, Rufisque et Sébikotane qui regroupent 2 649 367 habitants¹). Aujourd'hui, la moitié de la population du Sénégal est urbanisée, ce taux devrait atteindre 57% d'ici 2025.

Dakar (ville)	1 169 635 hab ¹
Touba (communauté rurale)	654 253 hab ¹
Thiès	283 131 hab ¹
Kaolack	195 873 hab ¹
Mbour	205 519 hab ¹
Saint Louis	184 233 hab ¹

1. Estimations de la population au 31/12/2011 - ANSD - 2006

Histoire contemporaine et politique du Sénégal

Marqué par plusieurs siècles de colonialisme, le pays a accédé à l'indépendance en 1960. Son régime politique est présidentiel et reste inspiré du modèle français, avec l'élection du président au suffrage universel direct. Le premier président a été Léopold Sédar Senghor jusqu'en 1981, date à laquelle son premier ministre, Abdou Diouf, prend sa succession. En 2000, le parti Démocratique Sénégalais prend le pouvoir sous la présidence d'Abdoulaye Wade, réélu en 2007. En mars 2012, Macky Sall est élu Président de la République Sénégalaise face à Abdoulaye Wade.

Le pays a connu quelques conflits récents : en 1989, avec la Mauritanie et en Casamance depuis 1982, région où se déroulent régulièrement des affrontements entre forces séparatistes et forces gouvernementales. Cependant le Sénégal reste l'un des pays les plus stable d'Afrique et n'a jamais connu de coup d'état.

L'État Sénégalais fait partie de l'Union Africaine et de la Communauté des États Sahélo-sahariens.

Conditions bioclimatiques

Le climat est au Nord du type désertique et au Sud du type tropical avec :

- une saison des pluies de juin à octobre avec un pic en août, septembre est variable selon la latitude. C'est la période des moussons. On ne peut parler de vraie saison des pluies que dans la Casamance, seule région où il y a aussi des forêts dignes de ce nom ;
- une saison sèche de novembre à juin avec des alizés continentaux, des températures comprises entre 22°C et 30°C, comportant des variations importantes entre le littoral et l'intérieur.

Les températures suivent les saisons :

- en été, période de pluie, souvent appelée « hivernage » depuis la période coloniale, les

températures sont à leur maximum ;
· elles sont au minimum en hiver aux mois de janvier-février. Par contre, on remarque des précipitations plus marquées du Sud au Nord.

Sur le littoral, où la mer (avec le courant canarien froid) apporte de la fraîcheur, les températures moyennes sont de l'ordre de 16 °C à 30 °C. Le centre et l'Est du Sénégal peuvent avoir des températures allant jusqu'à 46 °C.

Indicateurs démographiques et sociaux

La démographie sénégalaise est caractérisée par sa jeunesse et son accroissement rapide. Le rapport SES¹ Sénégal 2008 estime que le taux de croissance actuelle correspond à un doublement de la population tous les 25 ans.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette situation démographique : un taux de fécondité élevé avec une moyenne supérieure à 4 enfants par femme, et un taux de mortalité encore relativement élevé.

1 SES: Situation Économique et Sociale

Évolution démographique	
1976	4 960 000 hab
1988	6 880 000 hab
2002	9 858 000 hab
2008	11 841 000 hab
2012	13 710 000



Économie internationale et nationale

Depuis une quinzaine d'années, le Sénégal connaît une des plus fortes croissances économiques de l'Afrique Subsaharienne. L'économie du pays est dominée par quelques secteurs stratégiques : l'arachide, l'industrie chimique, le tourisme, la pêche et les services.

La croissance réelle du PIB était estimée en 2011 à 4%. Elle est estimée à 4,4% pour 2012.

Crise récente

- L'économie sénégalaise a subi une série de chocs entre 2006 et 2007 :
- La forte augmentation du pétrole que le pays importe en totalité;
- La flambée des prix alimentaires, 80 à 100% du riz et du blé consommés étaient alors importés;
- Une saison de très faibles pluies, qui a fait chuter de 15% la récolte agricole de 2006/2007 et a augmenté l'impact de l'inflation des prix des denrées alimentaires de base;

· Les difficultés financières de la plus grande société exportatrice du pays, Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

Commerce extérieur

Les importations représentent 47% du PIB, principalement en provenance de la France, du Nigéria, de la Thaïlande, de la Chine et du Royaume Uni.

Les exportations de biens et services contribuent à 25% du PIB, avec comme principaux clients le Mali, l'Inde, la France, la Gambie et la Guinée.

La pauvreté

Le RNB (Revenu National Brut) par habitant reste faible, il était de 1 070 dollars en 2011. La pauvreté a tout de même reculé passant de 68% des habitants en 1994 à 51% en 2005. Les écarts se creusent néanmoins entre les milieux urbains et ruraux.

Comparaison chiffrée de Thiès

	Pays	Superficie (km ²)	Population (hab)	Densité (hab /km ²)
Thiès	Sénégal	68,3	283 131	4 145
Dakar (région)	Sénégal	550	2 800 501	5 091
St Louis	Sénégal	45,8	184 233	4 022
Accra	Ghana	173	2 291 350	13 245
Bamako	Mali	245	1 809 110	7 385
Banjul	Gambie	93	34 830	375
Conakry	Guinée	310	2 160 000	6 970
Abidjan	Côte d'Ivoire	422	6 783 906	16 075
Nouakchott	Mauritanie	1000	800 000	800
Porto Novo	Bénin	110	230 000	2 090
Lagos	Nigeria	1 000	15 230 000	15 230

pêcheurs à Mbour



Principaux pôles de développement

	DAKAR Capitale du Sénégal	SAINT LOUIS Ancienne capitale de l'AOF et du Sénégal	THIES Ville des deux gares	MBOUR Pôle touristique
Économie	Sièges sociaux, tourisme, pêche (1er port du Sénégal)	Pêche, artisanat, agriculture et tourisme	Industries, administrations, agriculture	Extraction minière, pêche (2ème port du Sénégal) et tourisme
Géographie	Ouest du pays en bordure de l'Océan Atlantique	Nord-Ouest du pays en bordure de l'Océan Atlantique, sur la Grande Côte	A 70 km à l'Est de Dakar	Ouest du pays en bordure de l'Océan Atlantique, à 80 km au Sud de Dakar, sur la Petite Côte
Histoire	Capitale de l'AOF et du Sénégal depuis 1902	Capitale de l'AOF et du Sénégal jusqu'en 1902, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000	Ancien lieu de garnison, ancienne capitale du rail	Ancien camp militaire à partir de la fin du XIX ^e siècle
Transports	Aéroport de Dakar; Relié à Thiès par la route et le rail	Aéroport de Saint Louis; Relié à Dakar et à la région par la route de thiès	Proximité du futur aéroport de Diass; Chemin de fer du Dakar-Niger; Routes principales du pays	Relié à Dakar et à la région par la route

Saint Louis



Organisation administrative

L'appareil d'État Sénégalais

La réorganisation administrative, territoriale et locale, de la République du Sénégal a été fixée par le décret du 10 septembre 2008 fixant le ressort territorial et le chef-lieu des régions et des départements. Le territoire comprend ainsi :

- des circonscriptions administratives (45 départements et 117 arrondissements) ;
- des collectivités locales (14 régions, 123 communes, 375 communautés rurales).

Le Président de la République

Le président de la République est le chef de l'État, élu au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours pour une durée de sept ans renouvelable une fois. Il nomme le Premier ministre qui choisit à son tour les ministres de son cabinet et propose leur nomination au président de la République.

Le Parlement

Les assemblées représentatives de la République du Sénégal portent les noms d'Assemblée nationale et de Sénat. Leurs membres portent les titres de députés à l'Assemblée nationale et de sénateurs.

- L'Assemblée Nationale

Instituée le 20 août 1960, l'Assemblée nationale accueille 150 députés, élus au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans. Le scrutin est majoritaire à un tour au niveau des départements à concurrence de 90 députés et proportionnel sur une liste nationale à concurrence de 60 députés. L'Assemblée, présidée depuis le 31 juillet 2012 par Moustapha Niasse, est marquée par une très large majorité de la coalition présidentielle Bennoo Bokk Yakar.

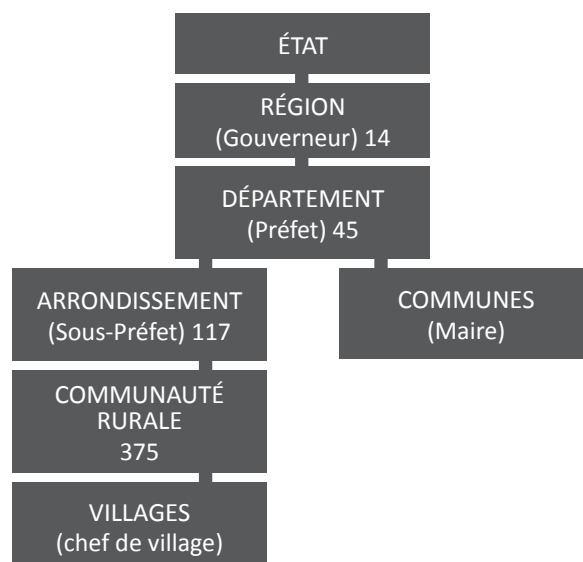
- Le Sénat

Les sénateurs seront au nombre de 100. 35 ont déjà été élus au suffrage indirect dans les départements, les 65 autres seront désignés par le chef de l'État. Le Sénat est aujourd'hui présidé par Pape Diop, ancien maire de la ville de Dakar.

Le Sénat, supprimé en 2001 à la suite d'un référendum constitutionnel, a été rétabli en mai 2007. Le président Macky Sall a cependant annoncé sa suppression prochaine.

Le Gouvernement

Le Gouvernement, actuellement composé de 25 ministres, conduit et coordonne la politique de la Nation sous la direction du Premier ministre Abdoul Mbaye. Il est responsable devant le président de la République et devant le Parlement dans les conditions prévues par les articles 85 et 86 de la Constitution.



Les structures déconcentrées

La Région

Le Gouverneur est le délégué du Président de la République dans la région.

La Région a compétence pour promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique, pour réaliser les Plans Régionaux de Développement et organiser l'aménagement de son territoire dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales. Elle propose aux collectivités locales de la région toutes mesures tendant à favoriser la coordination des investissements locaux et des actions de développement.

Le Département

Le Département est une circonscription administrative coordonnée par le Préfet. Celui-ci a l'attribution particulière d'approbation des délibérations des conseils ruraux en matière d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national.

L'Arrondissement

Ancien canton de l'époque coloniale, l'arrondissement est une circonscription administrative constituée par un ensemble de communautés rurales.

Le Sous-préfet coordonne l'activité de tous les services civils de l'État dans l'arrondissement, et en rend compte au Préfet. Il procède chaque année au recensement des populations et contrôle également l'action des présidents de conseils ruraux.

Dans les communautés rurales, le Sous-préfet contrôle, de manière permanente, l'action des chefs de village, notamment dans leur rôle de collecteur de la taxe rurale.

Les structures décentralisées à Thiès

La Ville

- Le Maire est l'organe exécutif de la commune. Sous sa surveillance et sa responsabilité, il délègue par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints. Il est responsable de la mise en œuvre dans sa commune de la politique de développement économique et social définie par le Gouvernement du Sénégal, de la planification et de la programmation du développement local et de l'harmonisation de celle-ci avec les orientations régionales et nationales. Outre ces compétences générales, le Conseil Municipal prend des décisions dans tous les domaines de compétences transférées aux communes:
- Environnement et gestion des ressources naturelles;
- Santé, population et action sociale;
- Jeunesse et sport;
- Culture;
- Éducation, alphabétisation et promotion des langues nationales;
- Planification;
- Aménagement du territoire;
- Urbanisme et habitat.

Les Communes d'arrondissement

Les communes d'arrondissement, démembrements de la Ville de Thiès, sont dotées de personnalités morales et de l'autonomie financière au même titre que les autres communes.

Le maire d'arrondissement prépare et exécute les délibérations du conseil d'arrondissement. Il dispose de pouvoirs propres dans les domaines de l'état civil, des affaires scolaires liées au respect de l'obligation scolaire, des élections (établissement et révision de la liste des électeurs, contrôle des inscriptions) de l'urbanisme et du patrimoine communal (avis du maire d'arrondissement sur les autorisations d'utilisation du sol dans l'arrondissement, ainsi que sur certaines autorisations d'occupation du domaine public communal).

Les Quartiers

Le Délégué de quartier est un auxiliaire du Maire. A ce titre, il est chargé de veiller à l'application des lois et règlements ainsi qu'à celles des décisions et mesures d'hygiène et de salubrité publiques prises par les autorités Administratives et Municipales. Il apporte son concours en sensibilisant la population des quartiers pour combattre les calamités graves et participer aux investissements humains décidés par les pouvoirs publics et les habitants du quartier. Il aide au recensement de la population.

Son rôle d'interlocuteur privilégié est polymorphe. Véritable "ambassadeur" des résidents, il informe la municipalité sur la vie de son quartier et ses principales préoccupations (état de la voirie, sécurité, propreté, environnement, animation, etc.). Il assure également un rôle de relais d'information de la municipalité auprès des habitants du quartier. Il les

informe des projets envisagés par l'équipe municipale pour la Ville et leur impact sur le quartier, des projets pour le quartier, des consultations publiques, des plans de circulation, etc. Outre la recherche de la meilleure réponse aux problèmes soulevés par les populations de leur quartier, les délégués ont la responsabilité d'y organiser les réunions de quartier (en principe une par an) et, selon les disponibilités de l'agenda, les réunions d'appartement.

L'Agence Régionale de Développement

L'ARD a un rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée en soutien aux communautés locales et apporte une assistance technique : étude, décisions, mise en œuvre et suivi des projets.

L'ARD réalise le Plan de Développement Local et/ou le Plan de Développement Urbain et d'autres études à la demande des communautés rurales, soit en sous-traitance à des cabinets privés, soit par ses propres moyens. Le fonctionnement est le même pour les communautés urbaines.

Certaines grandes villes, comme Saint-Louis, ont leur propre agence : l'Agence de Développement Communal. Thiès est le siège de l'Agence Régionale de Développement de sa région.

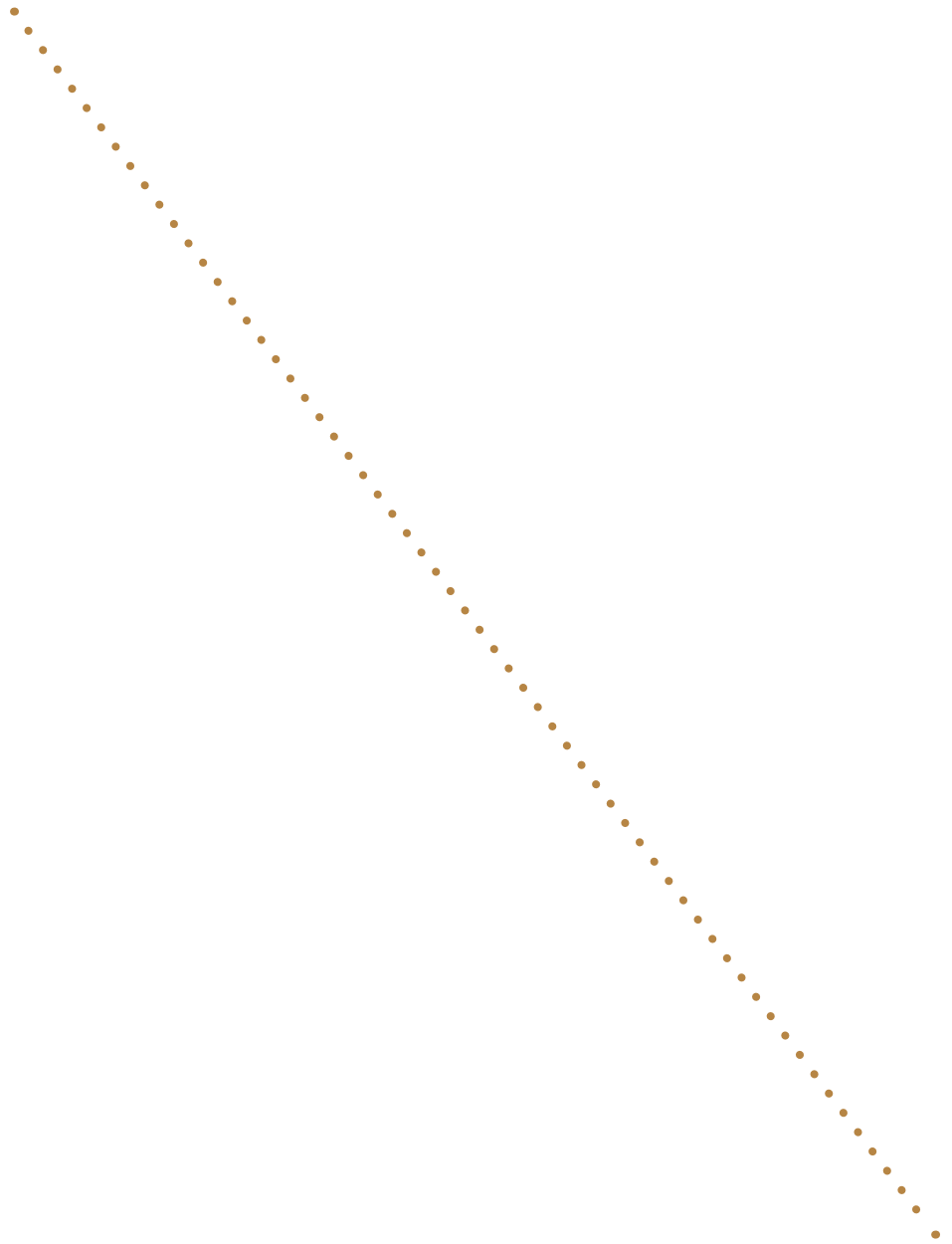
La gouvernance intercommunale

L'IMAP (Instrument de Modèles pour un Aménagement Participatif) est né en 1998 de la volonté des autorités et des acteurs du développement local de la ville de Thiès et de la communauté rurale de Fandène de répondre aux problèmes fonciers et environnementaux engendrés par la forte croissance urbaine, et de se doter d'un projet de développement concerté, mobilisateur et durable.

Il correspond d'abord à un processus qui doit intégrer l'ensemble des acteurs concernés dans une démarche qui doit être claire et transparente pour chacun, notamment en ce qui concerne les rôles et fonctions des partenaires, les modes de prise de décision, le partage des responsabilités, la détermination des objectifs et des méthodes de travail, le mode de financement, ainsi que les ressources humaines et la logistique.

L'IMAP, qui a pris fin en 2003, était donc avant tout un projet des partenaires locaux, qui devait être suivi et dirigé par les acteurs locaux. ENDA et EPFL ont joué le rôle de facilitateurs, de conseil et de formation.

2





Éléments géographiques de la région de Thiès

La région

Relief et géologie

Climat et pluviométrie

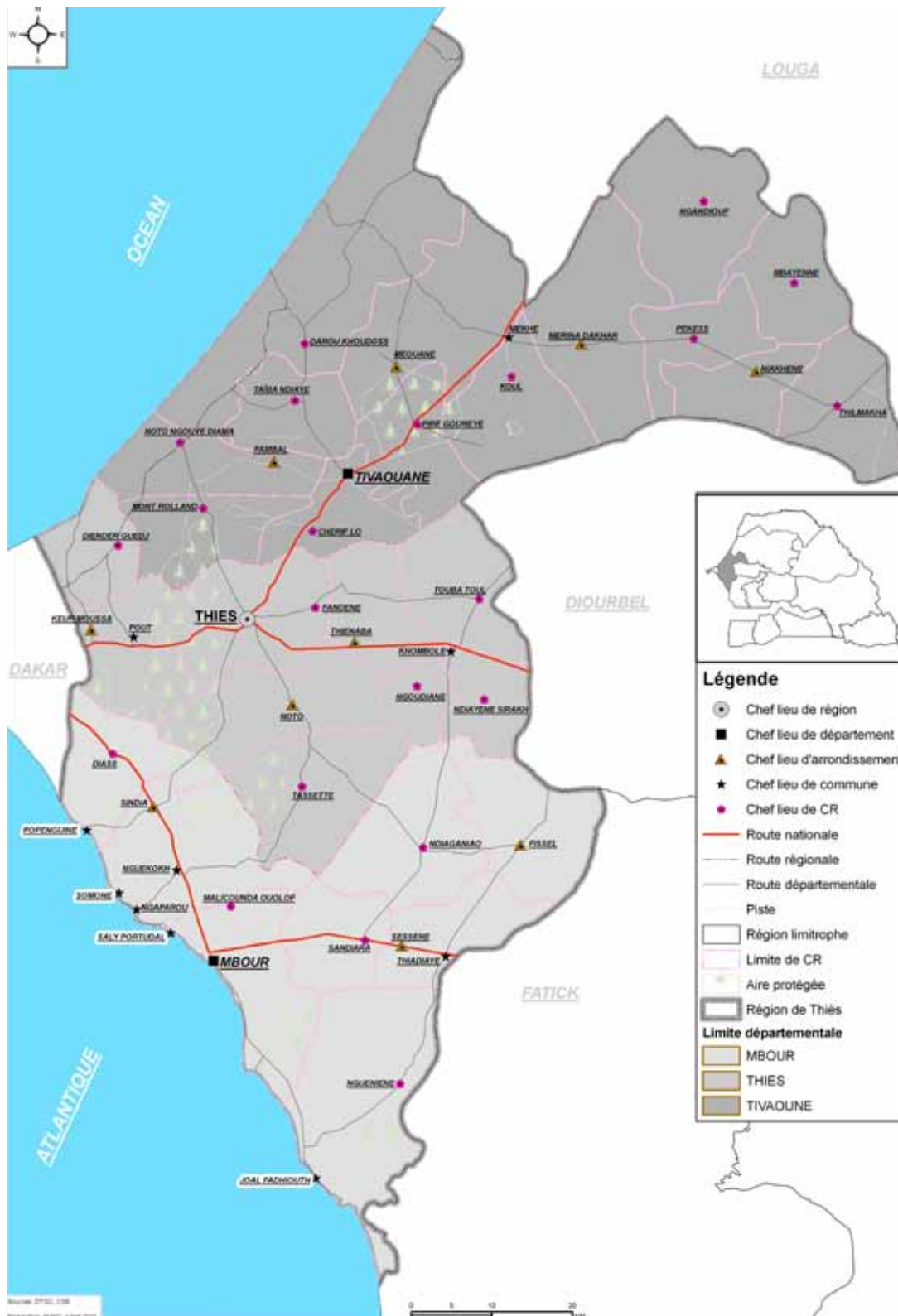
Réseau hydrographique

Le grand paysage

Le réchauffement
climatique à Thiès

La région

Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal et couvre une superficie de 6 601 km², soit 3,4% du territoire national. Sa population est estimée à 1 563 074 habitants au 31.12.2011 (source ANSD), soit 13,3% de la population nationale. Elle est découpée en trois départements (Mbour, Thiès et Tivaouane) regroupant 15 communes, dont la Ville de Thiès, et 35 communautés rurales.



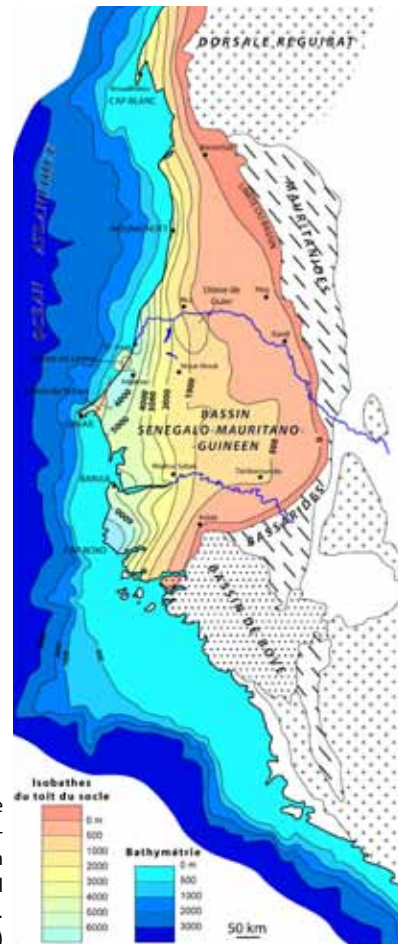
Région de Thiès (source: ANSD)

Relief et géologie

Sur le plan géologique, la région de Thiès est incluse dans le bassin sédimentaire Sénégal-mauritanien. Plusieurs formations géologiques, résultant des périodes du Secondaire, du Tertiaire et du Quaternaire sont très présentes, dans ce milieu. Le modelé très varié, est formé de plateaux, de dépressions, et de collines: le plateau de Thiès culmine ainsi à 137 m d'altitude. La ville de Thiès forme une cuvette légèrement inclinée vers l'Est, les pentes dominantes varient du Sud-Ouest au Nord-Est en moyenne de +100 m I.G.N à +60 m I.G.N. Elle fait de la ville un réceptacle privilégié des eaux de pluie. Sa morphologie fait converger la plupart des eaux de ruissellement vers un point bas localisé proche de la voie ferrée, à la limite entre les quartiers Escale, Keur Mame El Hadji et Ballabey.

Les types de sols de la ville sont ceux retrouvés généralement dans la région :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés, de texture sableuse, pauvres en matières organiques et communément appelés «sols diors» ;
- les sols ferrugineux tropicaux peu ou pas lessivés appelés «decks et deck-diors» qui sont de texture argilo-sablonneuse ;
- les sols hydromorphes ou à hydromorphie temporaire appelés «sols de bas-fonds» qui sont de texture argilo-humifère ; ils sont aptes au maraîchage et à l'arboriculture fruitière.



Bassin sédimentaire sénégalo-mauritano-guinéen dans son cadre régional (source: www.wikipedia.org)

Relief de Thiès et ses environs



Climat et pluviométrie

Le climat de la région se caractérise par son appartenance au domaine Soudano-sahélien. La proximité de l'océan, constamment balayé par l'alizé maritime issu de l'anticyclone des Açores lui confère un climat relativement doux, souvent qualifié de climat sub-canarien avec une influence continentale.

Les températures varient entre 20.3°C et 35°C avec une moyenne annuelle qui tourne autour de 26°C. Les températures les plus basses sont enregistrées durant les mois de janvier et février où, le minimum peut aller jusqu'à 16°C; alors que les températures les plus fortes sont notées durant les mois de mars à octobre. La durée moyenne de l'insolation est de 8 à 9 heures par jour.

La proximité de l'océan, lui procure une humidité relative moyenne de 62%. Trois types de vents circulent principalement dans la zone ; il s'agit :

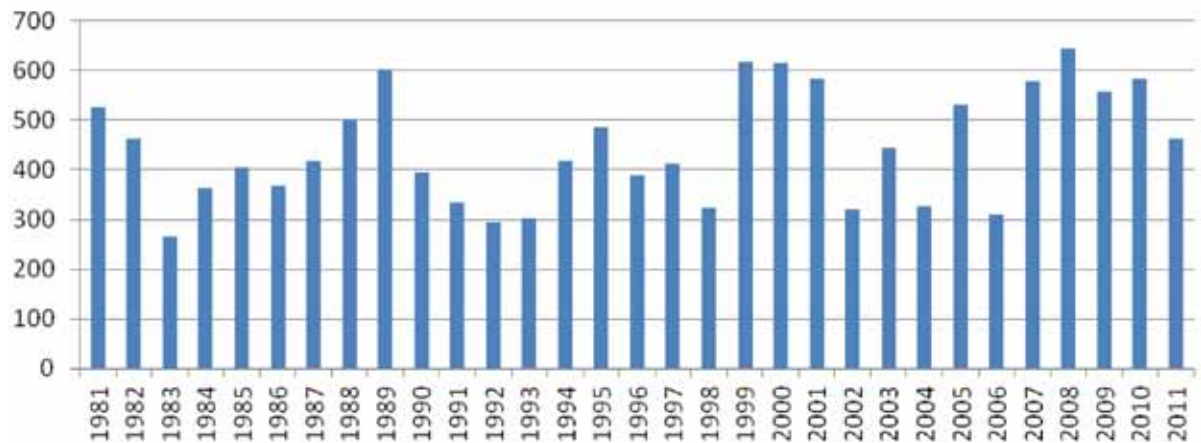
- des alizés, notamment l'alizé maritime en provenance du Nord qui est de secteur N-NW qui apporte avec lui la fraîcheur,

- de la mousson en provenance du sud qui détermine la pluviométrie;
- de l'harmattan, vent d'est chaud, sec et poussiéreux circulant durant les mois d'avril à juillet.

Deux types de saison alternent dans la ville. La saison sèche qui dure neuf mois et la saison des pluies ou hivernage qui excède rarement trois mois (juillet à octobre).

Les précipitations dans la ville de Thiès s'étalent sur trois mois, de mi-juillet à mi-octobre. Elles varient entre 260 et 500 mm/an traduisant une certaine irrégularité interannuelle.

La pluviométrie moyenne enregistrée dans la ville tourne autour d'une moyenne de 446 mm par an pour une durée de 34 jours. Elle suit une évolution en dent de scie, mais ces dernières années, les données enregistrées sont assez bonnes (supérieures en moyenne à 500 mm avec un pic de 645 mm en 2008). Précisons toutefois qu'une pluviométrie élevée n'est pas sans inquiétude pour les citoyens de la ville en raison des risques d'inondation auxquels les quartiers sont exposés.



Données pluviométriques de la ville de Thiès (Sources : Service Météo)

Pluie à Thiès



Quartiers inondés après la pluie



Le grand paysage

Le Plateau de Thiès et ses bassins versants

Le Plateau de Thiès est une chaîne de collines qui se trouve en partie sur les trois communautés rurales qui entourent la ville de Thiès (Keur Moussa, Mont Rolland et Notto) mais aussi dans les forêts classées de Thiès et de Pout. Il culmine à 133 m avec la falaise de Daral Peulh. De par sa position qui le met à cheval sur les régions administratives de Thiès et de Dakar, le Plateau polarise quatre départements et au moins vingt et une collectivités locales.

La zone du Plateau de Thiès est un écosystème composé et défini par le Plateau de Thiès au sens strict, le massif de Diass et leurs zones d'influence respectives. Cependant, si on parle du plateau de Thiès, on fait allusion surtout à sa crête qui s'étire du Nord au Sud. Elle influence non seulement toute une zone environnante qui est délimitée selon certains repères mais aussi des zones hautement stratégiques pour le pays.

Il est situé à proximité de Dakar et constitue un carrefour économique et routier très important faisant le lien avec le reste du Pays.

La zone du Plateau de Thiès influence directement trois zones éco-géographiques:

- La zone des Niayes, à l'Ouest, principale région agro-économique en voie d'urbanisation accélérée et qui voit se développer beaucoup d'activités de maraîchage et d'arboriculture fruitière ;
- La petite Côte, au Sud, principale zone d'afflux touristique et de rentrée de devises ;
- Le bassin arachidier, à l'Est.

Le plateau de Thiès (source: www.gram.sn)



Bassins versants du Plateau

Les eaux de pluies qui ruissellent à partir de la crête du plateau alimentent les trois principaux bassins versants que sont :

- Le Bassin versant de Mont-Rolland, sur les positions Ouest et Nord-Ouest de la crête, qui reçoit les eaux du Plateau qui vont alimenter le Lac Wangal, le Lac Tanma et plus loin les Niayes ;
- Le Bassin versant de Fandène qui comprend la zone de Thiès et Fandène, il reçoit les eaux qui vont vers le bassin arachidier. Il se localise dans la partie Est et nord-Est ;
- Le Bassin versant de Somone qui comprend la vallée du Diobass et qui se situe au Sud et au Sud-Ouest. Il est doté d'un écosystème riche à travers sa faune et sa flore assez diversifiées, le bassin versant de Somone capte les eaux de ruissellement qui vont vers la Petite Côte.

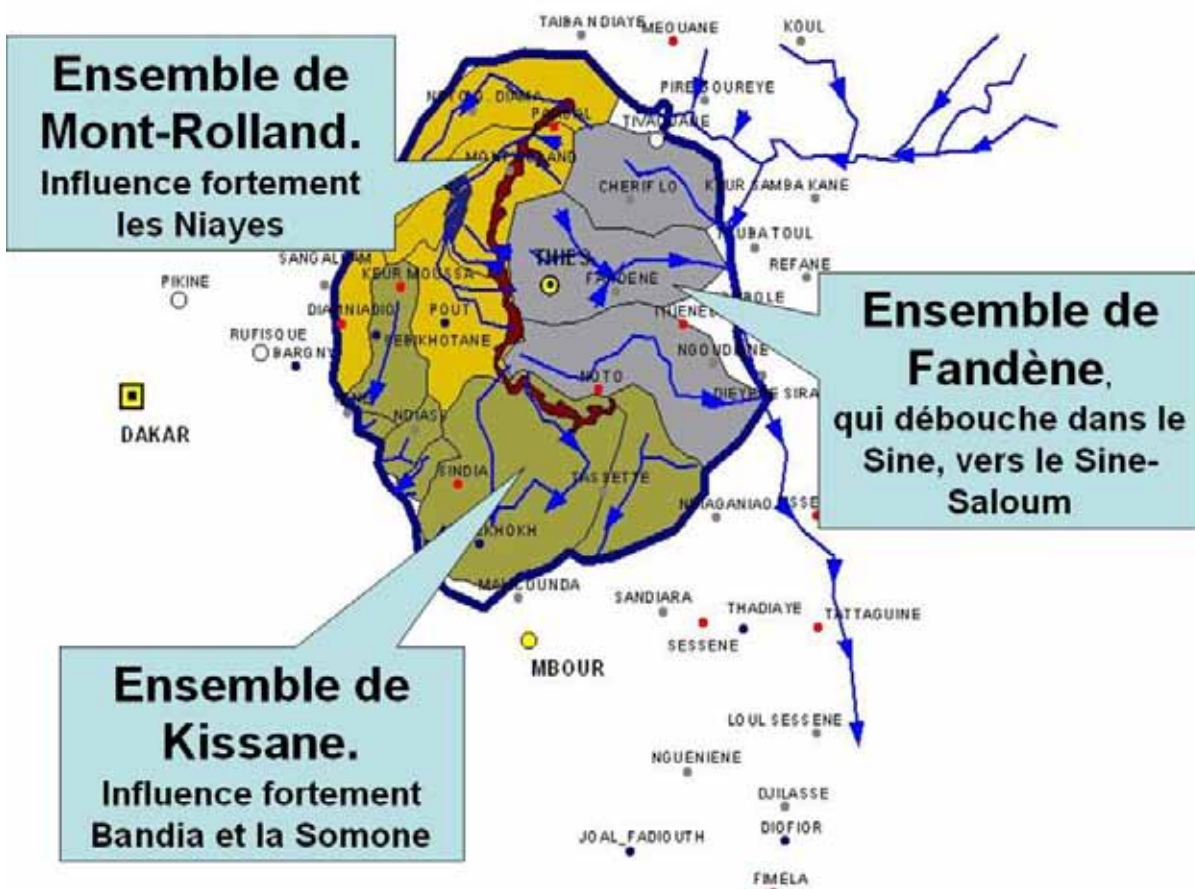
Véritable réservoir d'eau, le Plateau de Thiès demeurait un grand catalyseur de l'équilibre des écosystèmes et du développement de l'agriculture et de l'élevage.

De nos jours, ce rôle de régulateur n'est plus joué par le Plateau en raison des nombreuses dégradations notées, et qui émanent de causes anthropiques (déboisement, installation de l'aéroport de Ndiass, pression foncière), et naturelles (Sécheresse, appauvrissement des terres cultivables et disparition des rôniers). Ces dégradations ont des conséquences notoires tant sur le Plateau que sur les bassins versants.

Influence du Plateau sur la ville de Thiès

La ville de Thiès est installée sur un bassin versant du plateau de Thiès. La corrélation qui existe entre le Plateau et sa cuvette fait que les dégradations tantôt évoquées ont comme conséquence le problème des inondations notées sur Thiès.

D'où la nécessité de juguler ce problème, en amont par une reforestation des terres déboisées et par la création d'ouvrage de retenue des eaux de pluies et à l'aval par l'aménagement des terres et des voies d'eaux.



Bassins versants du plateau de Thiès (source: www.gram.sn)

Les forêts classées

La région de Thiès compte 13 forêts classées pour une superficie totale de 98 926 ha, soit un taux de classement de 15.0%¹. Cette superficie a baissé au fil du temps du fait des déclassements, concessions minières et autres formes d'empiétements (notamment au Sud de la ville de Thiès du fait de l'habitat).

Dans la forêt classée de Thiès, on note la présence d'une flore de savane arborée essentiellement composée d'arbres et d'arbustes. Les espèces dominantes sont l'Acacia seyal (sourour) et l'Acacia ataxacantha (ou dède). On rencontre également des peuplements naturels de Combretum micranthum, Boscia senegalensis, Acacia nilotica var adansonii, Celtis integrifolia, etc... et des peuplements artificiels parmi lesquels Casuarina equisetifolia, Eucalyptus sp et Prosopis juliflora dominent.

Toutefois, une dégradation nette de ces ressources forestières est observée depuis déjà quelques décennies, qui se manifeste par des réductions de superficies, de richesses floristiques, de densité et des modifications de la structure de certains peuplements ligneux. Les forêts classées sont en danger, la couverture végétale étant déjà très affectée par la dégradation progressive, certaines zones ressemblent aujourd'hui plus à un désert qu'à une forêt luxuriante, comme c'était le cas au moment de leur classement.

Cet état de dégradation des ressources forestières est le résultat de diverses pressions et contraintes d'origine naturelle, anthropique et institutionnelle.

Contraintes anthropiques

Cette situation s'explique par les prélèvements effectués par les populations riveraines pour leurs besoins liés à l'alimentation, la pharmacopée, l'énergie domestique et au revenu, les feux de brousse, la surexploitation des produits forestiers ligneux ainsi qu'au piétinement du cheptel du fait du surpâturage. D'autres impacts négatifs sont dus aux exploitations industrielles des mines et carrières (forêts de Thiès, Pout et Bandia), avec comme conséquences les pollutions, la perturbation de la photosynthèse, la destruction de la végétation et des espèces animales.

1 Rapport DEFCCS - Annuaire sur l'Environnement et les Ressources Naturelles du Sénégal

La régression de la faune sauvage s'explique en effet essentiellement par la destruction des habitats liée à l'implantation des carrières et des extractions minières. Ainsi, il ne subsiste plus qu'une petite faune résiduelle ; la grande faune sauvage s'étant réfugiée dans les zones protégées, notamment les réserves et les parcs nationaux.

D'autres forêts classées sont entièrement soumises à l'agriculture sous forme de contrats de culture au profit des producteurs (Diack Sao, Ndémène, ...), d'où une destruction des ressources forestières.

Les défrichements (extension des zones de cultures) et la pratique de l'élevage extensif (élagage des ligneux en plus du surpâturage, de plus en plus courant en milieu urbain) constituent particulièrement des facteurs aggravant les impacts de la sécheresse.

Contraintes naturelles

Les effets du changement climatique ont pour conséquence:

- la sécheresse qui entraîne une baisse de la réserve hydrique des sols, compromettant ainsi la régénération de la végétation, d'où une accélération de la vitesse des eaux de ruissellement et des phénomènes érosifs;
- les érosions éolienne et hydrique, qui entraînent une perte de fertilité des sols;
- la salinisation des eaux et des sols, etc...

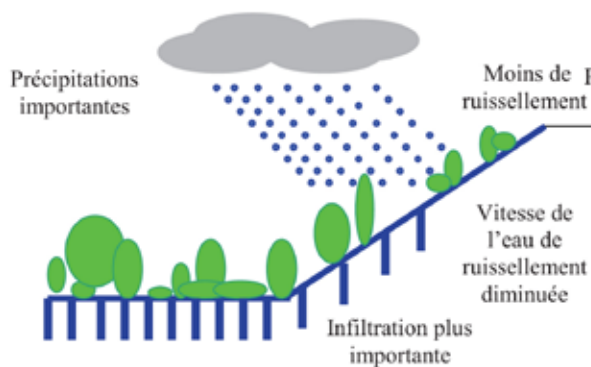
Les impacts de ces phénomènes se traduisent par une dégradation des sols et une baisse de performance des rendements agro-forestiers.

Beaucoup d'espèces animales ont également disparu ou sont en voie de disparition sous l'effet de la sécheresse persistante.

Contraintes institutionnelles et politiques

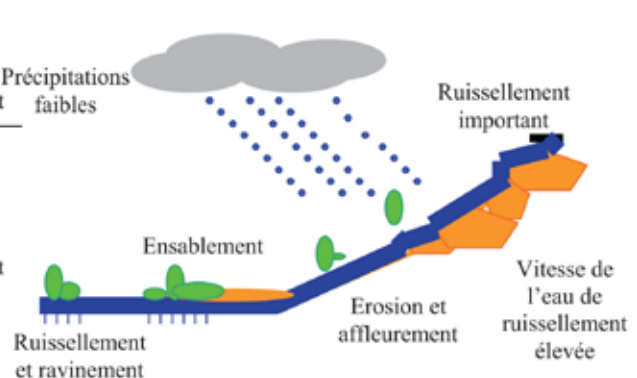
La gestion de ces écosystèmes se heurte à la faiblesse des moyens mis en oeuvre pour assurer leur protection, l'insuffisance des études écologiques et socio-économiques pour une gestion rationnelle des ressources forestières, à la faible connaissance du potentiel végétal et faunique, à la faiblesse dans l'application de la réglementation et le contrôle du domaine forestier, les insuffisances dans la concertation/coordination pour une gestion cohérente des ressources, etc.

Situation ancienne: couvert végétal abondant



Source: Réseau Enda Graf sahel / GRAIM

Situation actuelle: couvert végétal affaibli

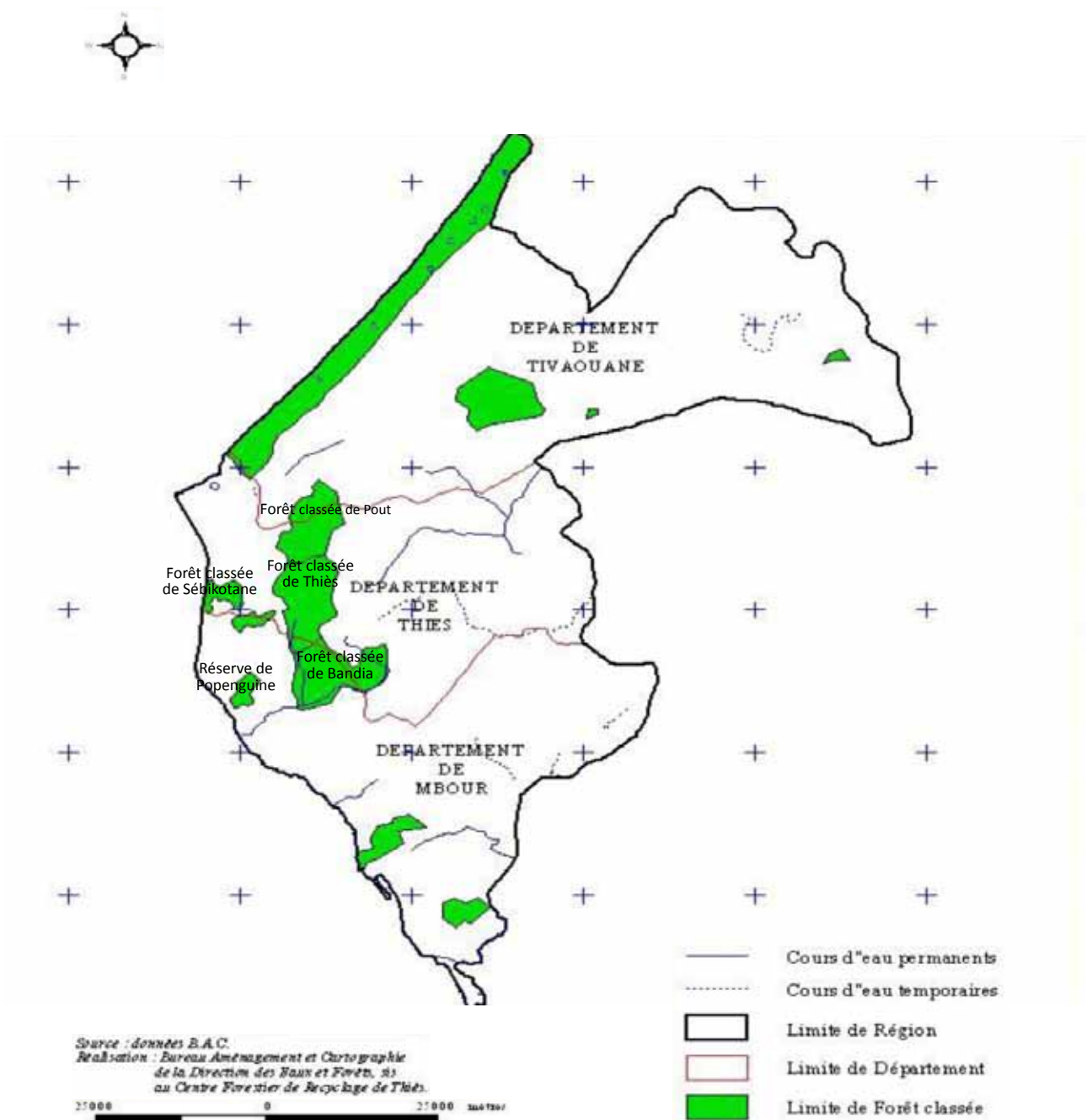




Prélèvements par les populations riveraines



Exploitation industrielle en zone de forêt classée



Forêts classées de la région de Thiès

Les Niayes

La zone des Niayes correspond à une bande côtière de 10 à 15 km de large qui longe le littoral Nord entre Dakar et le Sud du Delta du fleuve Sénégal. D'une superficie de 2 759 km², elle est caractérisée par la présence des «Niayes», séries de dépressions interdunaires, véritables petites oasis en retrait de l'océan où affleure la nappe phréatique et où se pratiquent des cultures maraîchères, le long du cordon de dunes littorales. Elle se singularise du reste du pays par un climat maritime doux et humide et des vents forts et relativement constants. Elle appartient au domaine climatique dit « des Canaries ».

Les conditions naturelles favorables à la production horticole y ont attiré les populations. Les principales productions maraîchères concernent le chou, la pomme de terre, la tomate, la carotte, l'oignon, le haricot vert, la salade, etc. Les femmes jouent un rôle significatif dans l'économie de cette région.

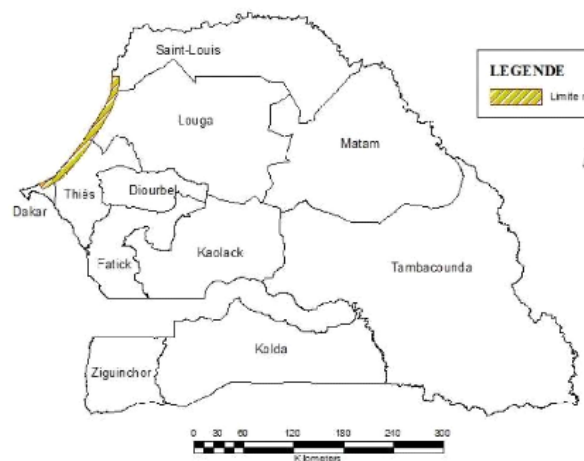
80% de la production horticole sénégalaise est concentrée dans les Niayes qui assurent l'approvisionnement de l'agglomération dakaroise en produits frais. L'élevage y est surtout présent sous forme d'unités de production intensives laitières et avicoles.

La région de Thiès est la 2^e région productrice de fruits après la Casamance et le 2^e pôle de production maraîchère du pays.

Les Niayes doivent faire face à une triple menace : l'assèchement climatique, la pression anthropique et un déplacement frontal des systèmes dunaires littoraux vers l'intérieur, au risque de voir les dépressions maraîchères ensevelies.



Cultures maraîchères dans les Niayes





Le réchauffement climatique à Thiès

En l'état actuel des connaissances, un réchauffement de 3° à 5° est prévu dans les régions sahéliennes d'ici à 2100, accompagné selon les régions d'une augmentation ou d'une diminution des précipitations. Plusieurs communautés de ces régions sont déjà confrontées à une augmentation des pluies, des sécheresses et d'autres événements extrêmes. Les précipitations ont baissé de 20% à 30% en moyenne dans la zone sahélienne lors des cent dernières années. Au Sénégal, la pluviométrie a globalement baissé de 35% en quantité, avec une diminution de la durée de la période pluvieuse et une baisse de la fréquence des jours de pluie entre la période 1950-1965 et la période 1970-1995. Mais le pays a également connu en 2005 une pluviométrie excédentaire qui a provoqué un ruissellement très important contribuant davantage à la dégradation des terres, à l'érosion des sols et à l'inondation des parties basses. Des centaines de familles ont été déplacées.

Dans ce contexte environnemental, l'agriculteur Sénégalais a de plus en plus de difficultés à assurer une récolte suffisante, avec pour conséquence une insuffisance nutritionnelle et une précarité économique qui conduisent à des stratégies de survie et désorganisent fortement le système socio-économique.

Le projet InfoClim, plateforme participative visant à informer les populations sur les conséquences du changement climatique, a répertorié les effets constatés au cours des dernières années sur les populations agricoles des alentours de Thiès.

Changements climatiques et accès aux ressources

Dans le secteur agricole, les changements climatiques sont perçus à travers les phénomènes extrêmes répertoriés: sécheresse, inondation, vents forts, hausse des températures, perturbation de la pluviométrie. Deux périodes ont marqué les producteurs de cette zone: une période caractérisée par une présence de bas fonds communément appelé « khour ou piscine » de cuvettes et de vallée avant les années 1970, et une deuxième période caractérisée par des irrégularités climatiques constatées dans les années 70.

La présence de ces points d'eau permettait aux producteurs de développer des secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le niveau de sécurité alimentaire des ménages était en hausse en sus du renforcement de bénéfices des producteurs par la vente de produits agricoles.

Les perturbations climatiques ont commencé vers les années 1970. La région n'a pas été épargnée par la sécheresse dont ont souffert les pays du Sahel. C'est à ce moment que l'agriculture a diminué de rentabilité.

Ces événements extrêmes ont appauvri les sols, approfondi les nappes souterraines, asséché les points d'eau (bas-fonds, puits, vallées) empêchant la pratique des cultures hors saison.

Depuis 1968 les cuvettes ne se remplissent que temporairement. Au cours des quarante dernières années, les difficultés se sont accrues à cause de la longue disette. Le phénomène climatique, au delà de réduire la production, a anéanti les récoltes. Les rendements n'arrivent plus à satisfaire les besoins alimentaires des ménages. Dans ce contexte environnemental bouleversé, des insuffisances nutritionnelles et précarité économique ont impacté les conditions de vie des populations en général et des femmes rurales en particulier (mauvaise alimentation, charges familiales accrues avec le départ des hommes en milieu urbain, travaux agricoles plus difficiles, ...).

Étant donné que le stress climatique affecte les moyens d'existence et les structures sociales, les hommes ont constaté une altération des ressources. L'aridification des champs a rendu leurs activités agricoles encore plus pénibles car nécessitant une plus forte main d'oeuvre. D'ailleurs, beaucoup d'exploitants ont été découragés par la longue période charnière où cultiver la terre n'était pas chose facile.

Les activités culturelles menées par les hommes conditionnées par la pluviométrie a chuté en quantité. Cette baisse a été notée au moment où les paysans ont commencé à se contenter de l'agriculture sous pluie. En effet, cette agriculture de courte durée très dépendante de la pluie ne permet pas de sécuriser les ménages ruraux. Dès lors les zones rurales se sont appauvries. Les indicateurs agricoles ont montré une décroissance de toutes les productions, de la production de l'arachide à la production céréalière en passant par la production maraîchère dans certaines localités et l'arboriculture.

Cette vulnérabilité a accentué les problèmes sociaux dans les foyers.

Initiatives des populations face aux changements climatiques

L'accroissement de la vulnérabilité humaine causé par les changements et variations climatiques incite les populations à mettre en oeuvre des moyens de lutte.

Le fonçage des puits

Dans la région de Thiès l'agriculture est très dépendante de la pluie. Après la disparition des points d'eau de la vallée du Diobass, la population a cherché un moyen d'accéder à l'eau. C'est ainsi que des céanes et puits ont été creusés pour irriguer les cultures en eau. Cette initiative d'adaptation a permis aux exploitants de continuer leurs activités maraîchères, de redynamiser l'arboriculture fruitière, etc.

La diversification des cultures

La poursuite des cultures traditionnelles (mil, maïs sorgho, arachide etc.) a longtemps été une tradition chez les producteurs. Avec la durée des changements

climatiques, ces types de production n'étaient plus en adéquation aux temps actuels. C'est dans cette optique qu'ils ont identifié des variétés très productives à cycle court et la diversification des cultures comme stratégie sécuritaire d'adaptation aux changements climatiques et ont adopté la culture du bissap, du manguier, du rônier, de l'anacardier etc...

Il est observé une association des cultures dans les exploitations. Dans les champs, deux à trois types de cultures peuvent être associées, par exemple: mil, arachide ou niébé, mil, manioc. Cette pratique permet de compenser les besoins en eau entre les espèces associées.

Le commerce, la prestation de services et la migration comme alternative

A défaut de cultiver les champs, les femmes ont envahi le secteur informel en ayant des activités génératrices de revenus: devant chaque maison du village, une table est installée par une femme pour vendre des aliments, des fruits et légumes entre autres.

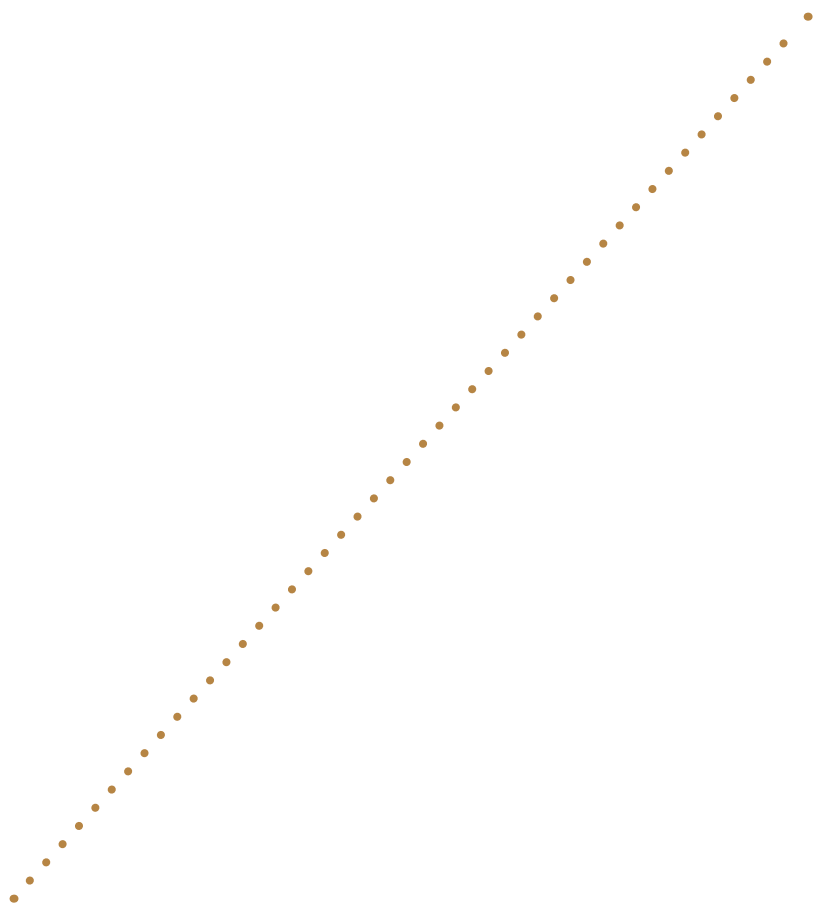
A défaut de faire du commerce, elles font des prestations de service. Les activités des jeunes filles tournent autour du travail domestique ou de la lessive. Avec les changements survenus, les parents ne peuvent plus octroyer tout le nécessaire à leurs enfants, la priorité étant la survie alimentaire. Alors, les jeunes filles sont obligées de mener des activités rémunérées pour se prendre en charge scolairement tout en contribuant aux dépenses familiales.

Avec la détérioration de l'environnement, les jeunes des communautés rurales ont commencé à être de plus en plus mobiles à la recherche d'activités génératrices de revenu. Certains exploitants font de la migration saisonnière en quête d'emploi temporaire dans les centres urbains, d'autres choisissent une migration de longue durée vers les pays de la sous région ou vers d'autres continents, d'où l'expression «réfugié climatique».

Puits alimentant les cultures maraîchères à Keur Saïb Ndoye



3





Grandes Infrastructures et économies régionales, locales

Réseau ferroviaire

L'aéroport de Diass

Le réseau routier

Les ports

La zone Économique Spéciale de
Diamniadio

Économie régionale

Économie locale

Réseau ferroviaire

Le réseau ferré Dakar-Niger et Transrail

Le Dakar-Bamako (Koulikoro) est un train de légende construit par l'administration coloniale française à la fin du XIXe et début du XXe siècle. Le projet de construction fut élaboré par Galiéni, commandant du Soudan français et avait pour but de transporter rapidement des troupes et d'exporter les ressources naturelles du pays vers le port de Dakar.

En 1885, la ligne Dakar Saint Louis (DSL) fut la première ligne ferroviaire inaugurée en Afrique de l'Ouest.

Mise en chantier dès 1881, la ligne Dakar-Bamako fut construite également à voie métrique en deux tronçons. Elle mesure au total 1 287 km dont 641 km s'étendent au Mali. La section malienne entre Kayes et Bamako avec extension sur Koulikoro à l'Est, fut inaugurée le 19 mai 1904. La liaison Dakar-Bamako fut inaugurée le 1er janvier 1924.

D'octobre 1947 à mars 1948 les cheminots de Thiès, la ville du rail, menèrent une grève très dure, violemment réprimée, mais dont ils sortirent victorieux, inscrivant ainsi le nom de Thiès et de ses cheminots dans l'histoire de la libération du joug colonial. Le cinéaste écrivain Sembène Ousmane a immortalisé cette lutte dans un roman célèbre : « Les bouts de bois de Dieu ».

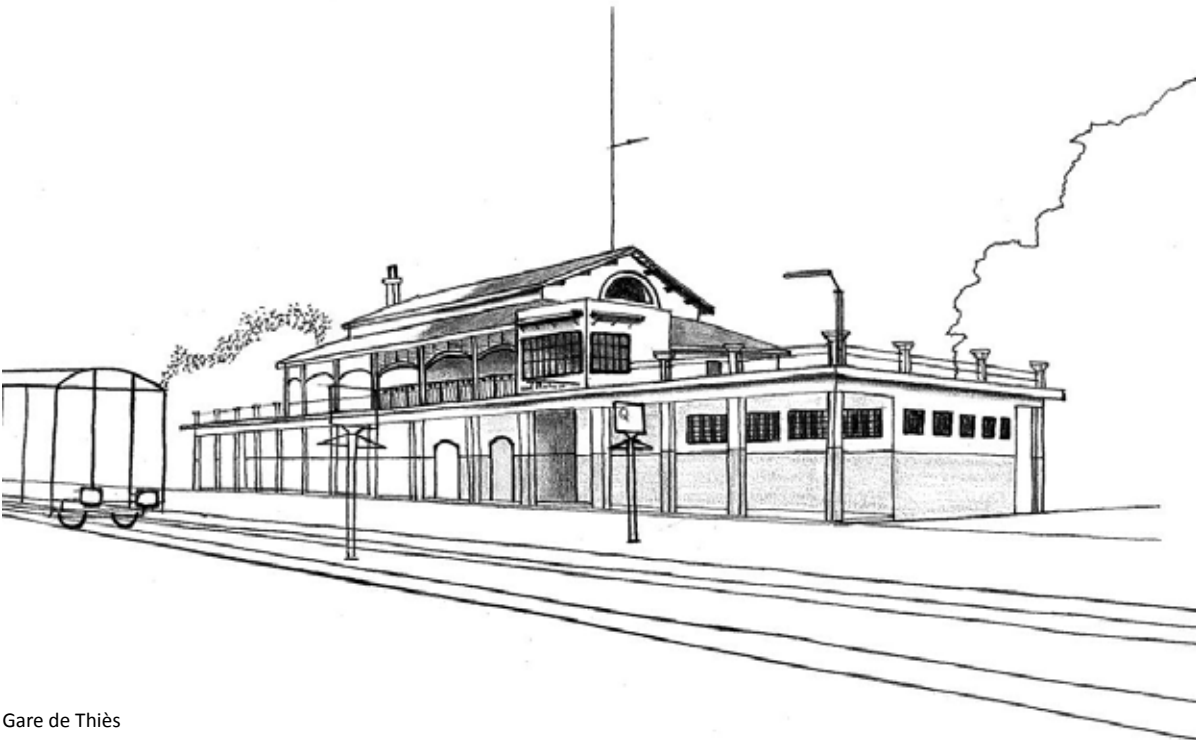
En octobre 2003, les gouvernements du Sénégal et du Mali ont confié la gestion du réseau à la société Transrail, d'abord dirigée par un consortium franco-canadien (Canac-Getma), puis par la firme belge Vecturis SA depuis avril 2007. Les gouvernements ont imposé le maintien du service voyageurs. Ce dernier se résume à une liaison Dakar-Bamako aller et retour par semaine. La rame quitte Dakar le samedi vers 13h50 pour arriver à Bamako le lundi soir ou le mardi matin. La vitesse maximum est de 65 km/h. Le train repart vers Dakar le mercredi. Le tarif du voyage est d'environ 35000 F Cfa en 1ère classe et 25000 F Cfa en seconde.

Le Petit train de banlieue (PTB) est un train de voyageurs créé en 1987 qui assure un service régulier entre la gare de Dakar et Rufisque. Le train portait jusqu'au 2003 le nom du « Petit train bleu ». Le PTB exploite le transport ferroviaire voyageurs de la banlieue de Dakar entre Dakar et Rufisque et une navette autorail entre Dakar et Thiès limitée à un aller retour journalier. Tarifs : 200 F Cfa entre Dakar et Rufisque et 750 F Cfa en seconde entre Dakar et Thiès.

En 2011, la société Transrail traverse une nouvelle crise financière, les Etats Sénégalais et Maliens ne s'étant pas acquittés de leurs dettes à son égard. La société est en sursis, suspendue à une décision du tribunal de commerce de Bamako qui devrait intervenir en janvier 2013. Le Sénégal et le Mali ont décidé la création d'une société de patrimoine binationale publique, maître d'ouvrage chargé des investissements d'infrastructures initialement prévus à la charge du concessionnaire Transrail.



Le réseau ferré Dakar-Niger et Transrail



Gare de Thiès



L'aéroport de Diass

Le Président Abdoulaye Wade a posé en 2007 la première pierre du nouvel aéroport international Blaise Diagne implanté à Diass, à 47 km au Sud-Est de Dakar. Il est destiné à remplacer l'aéroport actuel Léopold Sedar Senghor situé à proximité immédiate de la capitale, sur la presqu'île.

Les objectifs officiellement poursuivis sont les suivants:

- contribuer au désengorgement de Dakar, l'emprise de 800ha de l'aéroport actuel étant appelée à recevoir une cité d'affaires internationale conçue pour accueillir les sièges de multinationales ;
- favoriser l'émergence d'un pôle économique à l'extérieur de Dakar ;
- réaliser l'une des plus grandes plateformes en Afrique, un hub pour la sous-région et le continent ;
- créer les conditions permettant d'atteindre l'objectif de 1,5 millions de touristes par an ;
- développer les exportations et attirer les investisseurs étrangers.

Pour le Président Wade, ce projet s'inscrit dans un plan stratégique pour faire du Sénégal un véritable pays émergent capable de concurrencer les autres zones en expansion dans le monde.

Construit sur une emprise de 4000 ha, le nouvel aéroport pourra accueillir dès l'achèvement de la première phase 3 millions de passagers par an (1,7 millions pour l'aéroport actuel). Il sera équipé d'une première piste de 3500 mètres capable de recevoir les plus gros porteurs comme l'A380, d'une aérogare principale de 42 000 m² et d'une aérogare spécialisée pour les pèlerins à destination de la Mecque d'une surface de 1300 m² capable d'accueillir les passagers de deux Boeing 747.

Capacités : 25 000 mouvements d'avions par an ; 50 000 tonnes de fret ; 44 parkings avions toutes catégories ; 6 positions d'avions desservies par passerelles télescopiques ; 7 connexions entre le taxiway et la piste.

La capacité foncière du site offre la possibilité de développer les infrastructures complémentaires nécessaires pour atteindre à terme le chiffre de 10 millions de passagers par an. L'aéroport devrait créer 3000 emplois directs et 12000 emplois indirects.

La construction a été confiée au groupe saoudien Saudi Bin Laden et les travaux sont financés principalement par la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, BNP Paribas et l'Agence Française de Développement.

État actuel : L'achèvement des travaux initialement prévu pour début 2011, a été repoussé à 2013, voire 2014.



Vue côté piste



Vue côté ville



Vue de l'entrée de l'aéroport



Vue d'ensemble de l'aéroport

Le réseau routier

Thiès, ville carrefour, est très bien desservie par le réseau routier régional qui la relie aux principales villes alentours. Thiès est un passage obligé pour la plupart des déplacements interurbains et connaît de ce fait un trafic important.

La Route Nationale 2, qui traverse entièrement la ville, permet ainsi de rejoindre Dakar au Sud-Ouest, et Tivaouane, Louga et Saint-Louis par la sortie Nord-Est. La Nationale 3 permet quant à elle de se rendre en direction de Diourbel et Touba depuis le centre-ville de Thiès.

L'autoroute à péage nouvellement créée entre Diamniadio et Dakar améliore le confort de déplacement entre Thiès et la capitale et permet de réduire les temps de parcours.

Les déplacements en direction de la Petite Côte sont plus rudimentaires, les voies d'accès étant moins bien aménagées et plus tortueuses. Cette destination reste néanmoins bien desservie.



Réseau routier régional

L'autoroute Dakar-Thiès

Le projet prévoit la construction d'une autoroute à péage entre Dakar et Diamniadio (34 km), desservant également, à terme, le nouvel aéroport international situé à 42 km de Dakar (Diass) et permettant une liaison directe et rapide entre Dakar et Thiès.

Coût global : 200 milliards Fcfa (US\$400 millions)

État actuel : Tronçons Patte d'Oies-Pikine et Mbar-Diamniadio en service, poursuite des travaux entre les deux.



Les ports

Le port de Dakar

Le Port de Dakar bénéficie d'une position géographique exceptionnelle sur la pointe la plus avancée de la cote ouest africaine, véritable carrefour pour nombre de routes maritimes entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et le continent africain.

Le Port de Dakar repose sur un plan d'eau de 177 ha avec des profondeurs entre -10 et -13 m, et offre une zone d'évolution assez vaste permettant certaines manoeuvres sans remorquage. Il dispose ainsi de zones affectées à ses différentes activités: le trafic de conteneurs, le commerce céréalier, le trafic avec le Mali en liaison avec le rail, l'embarquement/débarquement de «marchandises diverses», le commerce pétrolier, le transport de phosphate ainsi qu'une zone de pêche.

Il est prévu de réhabiliter et moderniser le wharf pétrolier pour améliorer la qualité du service et la sécurité des navires, l'objectif étant de doper le trafic de transbordement.

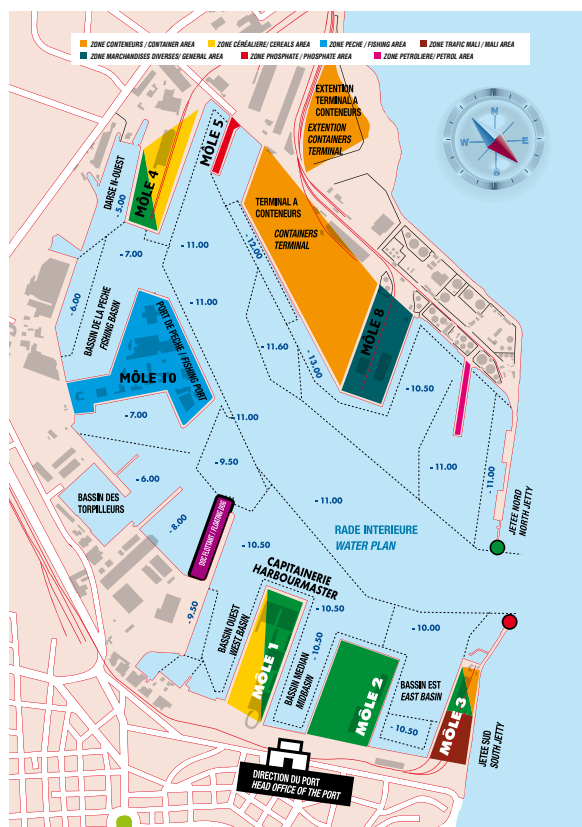
Le port du futur

Extension et modernisation des infrastructures du port de Dakar pour accroître les capacités d'accueil et diversifier les fonctions portuaires afin que le port autonome de Dakar joue pleinement son rôle d'entraînement de l'économie nationale et régionale.

État actuel : Analyse de l'existant et des projets de développement du Port Autonome de Dakar, identification au niveau mondial des meilleurs investisseurs et gestionnaires portuaires.

Le port minéralier de Bargny

Construction, à l'extérieur des jetées du Port de Dakar, d'un port minéralier dédié aux importants trafics miniers existants (phosphates de Thiès et de Taiba) ou projetés (phosphates de Matam, soufre, minerai de fer et d'or du Sénégal Oriental...) et aux produits pétroliers (SAR, Wharf Pétrolier du PAD). Cela libèrera des surfaces de stockage et d'exploitation au niveau du port de Dakar, permettant ainsi d'agrandir les zones de stockage et de traitement des marchandises (terminaux à containers....). Le port de Bargny contribuera à la réduction des problèmes de congestion sur la route nationale, entre Dakar et Bargny, en éliminant de la circulation plus de 250 camions qui desservent quotidiennement le port de



Organisation du port de Dakar

Dakar. Il sera conçu pour accueillir des navires calant jusqu'à 350 000 tonnes.

État actuel : Les informations actuelles ne nous permettent pas de savoir où en sont les études ni même si le projet est toujours d'actualité.

Le port de Dakar



La Zone Économique Spéciale intégrée de Diamniadio

Le projet d'une plateforme économique intégrée située à Diamniadio était porté par les États-Unis dans le cadre du Millenium Challenge Account, la facilité d'investissement proposée gracieusement par le gouvernement américain aux pays africains réputés démocratiques. Situé à la confluence de l'autoroute Dakar-Thies en cours de construction, de la Nationale 1 et à proximité immédiate du nouvel aéroport de Diass, le site est particulièrement propice à l'aménagement d'une zone franche.

Le projet baptisé « Plateforme du Millénaire de Diamniadio » consistait en une zone économique de 2500 ha aménagée comme une ville nouvelle, permettant d'accueillir de nouvelles activités industrielles et commerciales, de délocaliser des activités industrielles et commerciales existantes et de mettre en place un cadre propice à la réalisation d'équipements marchands en partenariat avec le secteur privé, soutenu par des facilités de financement pour aider les entreprises à s'installer. Les États-Unis devaient investir 400 milliards de FCfa (800 millions de dollars).

En janvier 2008, le gouvernement du Sénégal renonce au projet de la plateforme du Millenium porté par les États-Unis et lui préfère un projet concurrent porté par l'émirat de Dubaï. Il signe avec le Jebel Ali Free Zone Authority (JAFZA), filiale de Dubai Ports World (DP World), une convention pour le développement et le financement d'une Zone Économique Spéciale Intégrée pour un investissement de 800 millions de dollars (400 milliards de FCfa), six mois après que DP World eut remporté la concession portuaire aux dépens du groupe français Bolloré.

Le projet de Jebel Ali Freezone est d'offrir « un cadre physique, juridique et fiscal incitatif ainsi que des infrastructures modernes de classe internationale pour en faire le principal centre d'affaires de l'Afrique de l'Ouest, un hub logistique, commercial et industriel pour attirer les investissements ». 650 hectares ont été mis à sa disposition par le gouvernement dans un domaine de 10 000 ha. Les infrastructures et les aménagements structurants (bâtiments industriels et administratifs) vont coûter 200 millions de dollars. L'objectif affiché est d'attirer d'ici à 20 ans 1 000 entreprises sur 10 000 ha et créer 40 000 emplois directs et 100 000 indirects.

Localisation de la Zone Économique Spéciale Intégrée de Diamniadio, entre Dakar et Thiès, desservie par l'autoroute à péage



Une zone franche développée à Dubai en moins de 10 ans



Site de la Zone économique Spéciale de Diamniadio

Économie régionale

La Pêche dans la région de Thiès

La filière halieutique est l'un des secteurs économiques majeurs du Sénégal depuis son indépendance. Une étude menée en 2005 intitulée « Contribution économique et sociale de la pêche artisanale au Sénégal », évalue la richesse créée par la pêche maritime artisanale et ses activités connexes à 163,66 milliards de FCFA, soit 4,08% du PIB.

Du fait de son poids économique et de sa forte contribution en termes d'emplois et d'apports alimentaires, le secteur de la pêche, essentiellement artisanal, occupe une place importante dans la politique de développement du Sénégal. L'importance de sa production et de l'emploi dans ce secteur, estimé à 500 000 personnes, en fait une filière économique de première importance pour la croissance économique du pays, entraînant avec elle le développement d'activités connexes de transformation, de mareyage et d'exportation.

La région de Thiès occupe la première place en matière de pêche artisanale. Ses mises à terre représentent environ 200 000 T chaque année. Elle participe à près de 70 % des prises nationales. Le département de Mbour à lui seul fournit 90 % des mises à terre de la région. En 2006 la valeur commerciale des prises réalisées dans la région de Thiès était estimée à 44 milliards de F Cfa.

Ces performances découlent d'une activité de pêche quasi-permanente grâce aux atouts de la région :

- 200 km de cotes, comprenant deux façades maritimes : une façade Nord, longue de 120 km environ, de Kayar à Diogo caractérisée par deux saisons de pêche et une façade Sud, communément appelée Petite Côte longue de 75 km (Ndayane à Joal) où la pêche est pratiquée toute l'année ;
- la largeur de son plateau continental qui vaut à la région une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières ;
- des conditions hydrologiques favorables avec l'upwelling, phénomène de remontée des eaux profondes riches en éléments nécessaires au développement du phytoplancton et du zooplancton indispensables à la survie de la ressource.

Le développement du secteur de la pêche se heurte à de nombreuses difficultés :

- la surexploitation des espèces halieutiques qui conduit à la raréfaction de nombreuses espèces et génère des conflits entre pêcheurs ;
- les fluctuations du prix du carburant ;
- le sous équipement des femmes transformatrices.

En termes de pêche artisanale, la région de Thiès abrite trois des ports les plus dynamiques du Sénégal: Joal Fadiout et Mbour, sur la Petite Côte et Kayar sur la Grande Côte. Ces quais de pêche ne sont néanmoins que très peu aménagés: les pirogues des pêcheurs débarquent sur la plage avant de remonter le poisson pour être vendu aux clients ou être transporté vers les marchés.



Pêche artisanale à Mbour



Les Industries Chimiques du Sénégal ICS

Les Industries Chimiques du Sénégal (I.C.S.) sont le fruit de la coopération Sud-Sud, notamment de la rencontre entre les besoins importants de l'Inde en acide phosphorique pour la fabrication d'engrais, et la disponibilité au Sénégal d'une mine de phosphate de grande qualité. Les ICS ont été reprises par l'Indien IFFCO en mars 2008.

C'est le plus grand complexe industriel du Sénégal, produisant :

- du phosphate marchand, à partir de la mine de TAÏBA, distante de quelque 100 km de DAKAR,
- de l'acide phosphorique (P2O5), grâce à deux usines contiguës, situées à DAROU, à proximité de la mine,
- des engrais (DAP, NPK, SSP/TPS), dans une usine située à MBAO (18 km de DAKAR).

La Société d'Exploitation Ferroviaire des ICS (SEFICS^o) : le lien ombilical de DAROU vers DAKAR : La SEFICS est une filiale du Groupe ICS. Elle est chargée du transport des matières et des produits entre les différents sites industriels (TAÏBA, DAROU, MBAO et le Terminal Portuaire de Dakar).

Du fait de l'éloignement des sites de production mine et acides, le transport par voie ferrée des matières premières dans un sens et des produits finis dans l'autre, s'avère vital pour la Société qui s'est équipée en conséquence, en vue d'assurer une autonomie suffisante.

La SEFICS en plus d'embranchement propre utilise le réseau de la Société TRANSRAIL, à laquelle elle verse des redevances de péage. Elle dispose, pour un transport moyen de quelques 2 000 000 tonnes par an, d'un parc de : 8 locomotives, 8 locotracteurs, 293 wagons, trémies et citernes.

L'activité du terminal portuaire des ICS à Dakar concerne essentiellement le déchargement des matières premières importées (Soufre, Boracine, Potasse) et le chargement des produits ICS exportés (phosphate marchand et engrais).

Il est à noter que les importations d'ammoniac et les exportations d'acide phosphorique P2O5 se font à partir de sea-lines, depuis le site de Mbao.

A noter : la construction d'un port privé minéralier à Mboro situé à proximité immédiate de Darou serait envisagée.



Économie locale

L'élevage

L'élevage est encore vivace dans la ville où les quartiers tels que Thionakh ou Thiapong ont conservé leurs traditions pastorales.

Le système d'élevage pratiqué est considéré comme semi-intensif. Il concerne les bovins, les ovins et les caprins. Il est surtout pratiqué par les ménages qui profitent des sous-produits de l'agriculture, des produits industriels, du fourrage aérien offert par les arbres de la ville et surtout de la proximité de la forêt classée de Thiès.

L'intensification de l'élevage est pratiquée par des privés dans des fermes situées dans la zone péri-urbaine. Elle concerne la volaille mais aussi les bovins, les ovins, les porcs (pratiquée par la population autochtone sère non localisée surtout à Thialy, Som, Fandène et Mont Rolland).

L'urbanisation croissante de Thiès entrave néanmoins le développement de l'élevage réduisant les zones de parcours et aires de pâture, le déficit fourrager s'accroît, les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont devenus permanents.

L'agriculture

L'agriculture est pratiquée dans la zone périurbaine de Thiès. Elle s'articule autour des cultures sous pluie, du maraîchage et de l'arboriculture fruitière. Cependant, la croissance rapide de la ville a conduit au rattachement de certains villages (Diassap, Keur Issa, Poniène, Thionakh, Thionakh...). Ces nouveaux quartiers urbains, avec leurs pratiques rurales, sont

pour la plupart confrontés à une insuffisance de terres agricoles.

L'agriculture sous pluie est une survivance des activités rurales. Les principales spéculations sont le mil, le sorgho, le niébé (cultures vivrières), l'arachide et les pastèques (cultures de rente).

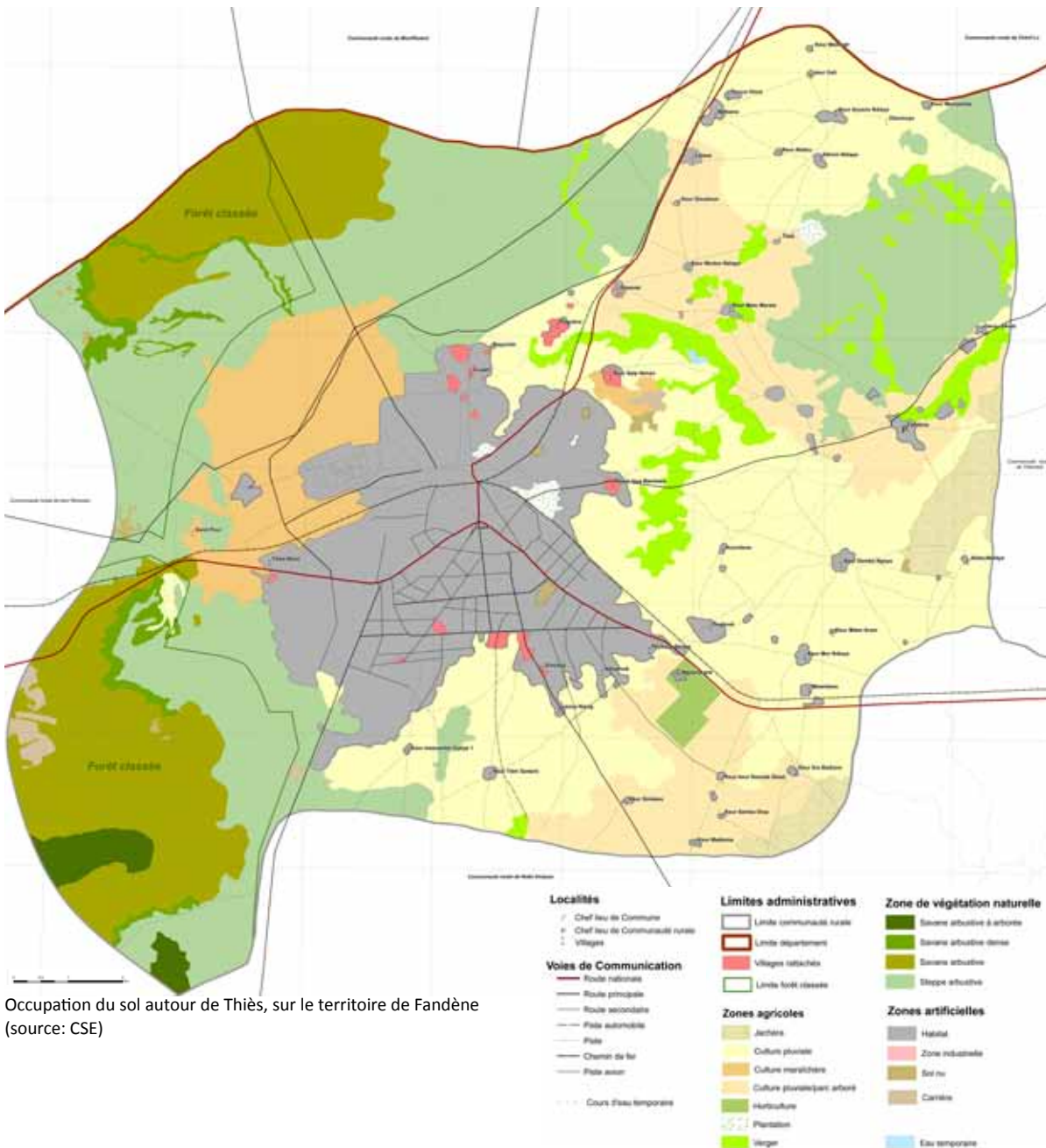
La culture maraîchère est essentiellement concentrée au Nord de la ville (Keur Saïb Ndoye) situé sur le bassin versant de Fandène où les conditions pédologiques et hydriques sont favorables à l'activité. Les maraîchers de cette zone profitent également de l'eau recyclée de la station d'épuration (ONAS) pour améliorer les rendements. Les productions sont composées de légumes notamment de salade et de menthe entièrement écoulées dans la ville de Thiès procurant ainsi des revenus non négligeables aux ménages.

Le maraîchage est aussi très présent à Keur Moussa, Notto, Fandène et surtout à Mont Rolland dont une partie appartient à la zone des Niayes. A Fandène et à Notto Diobass, il est surtout pratiqué le long de la vallée, avec des moyens rudimentaires à l'échelle familiale.

On note également l'existence de gros producteurs avec des moyens modernes et un système d'exploitation intensif en périphérie de Thiès (Senfruits, ...).

Face à l'insuffisance de terres cultivables et pour lutter contre la pauvreté et la malnutrition, un programme de micro-jardins, avec l'appui de la FAO, est mis en œuvre dans la ville avec un objectif de mille tables de productions horticoles, 340 familles et 415 producteurs. Ce programme appuie les populations dans la formation et la fourniture de moyens matériels (bois de récupération, substrats, drains, etc.) et d'intrants pour une pratique de l'agriculture urbaine saine et intensive.





Occupation du sol autour de Thiès, sur le territoire de Fandène (source: CSE)



Maraîchage à Keur Saïb Ndoye

Industrie, mines et carrières

L'activité industrielle de Thiès est principalement représentée par l'entreprise Senbus de fabrication de bus créée en 2002 et dont la production a démarré en 2003. L'entreprise assemble les kits de montage de bus envoyés par TATA depuis l'Inde.

Sa capacité de productions est de 1000 bus par an et elle emploie en moyenne 150 à 160 ouvriers venant du monde rural ou employés auparavant par la SNCS (Société Nationale des Chemins de fer du Sénégal).

99% de la production actuelle de Senbus est destinée au renouvellement du parc automobile de Dakar et entend s'ouvrir à la sous-région.

La société Transrail SA, dénomination de la régie des chemins de fer depuis sa privatisation, s'occupe du transport ferroviaire à Thiès. La société SOSETRAF est quant à elle spécialisée dans la maintenance ferroviaire.

La zone Industrielle de Thiès est une zone de 14 ha destinée à accueillir toutes les petites et moyennes entreprises, mais également les industries lourdes souhaitant s'installer ou déjà installées à Thiès. Elle est

attribuée à 100% mais mise en valeur à 80 %.

La zone industrielle est en présent occupée par des bureaux, des entrepôts, des dépôts de stockage de ciment ou de gaz, une usine de glaces etc...

Les mines et carrières sont situées dans la forêt classée de Thiès et dans la zone d'influence de la ville de Thiès. On note dans cette zone l'existence d'unités d'extraction minière (SSPT), d'unité chimique (SIGELEEC), des carrières, un projet de cimenterie (Dangote).

Il faut relever la fermeture de quelques entreprises localisées dans la ville comme la NSTS (Nouvelle Société Textile Sénégalaise, fermée en 2000) qui constituait pourtant un réel facteur de diversification de l'industrie dans la région, et de Seniran Auto, unité de montage d'automobiles construite par l'Iran et localisée dans la Zone d'Aménagement Concertée de Thiès. Seniran avait pour ambition de mettre sur le marché Sénégalais, 10 000 véhicules par an. Des centaines de taxis ont ainsi été mis en circulation pour le renouvellement du parc automobile au Sénégal. Suite à un incident diplomatique entre le Sénégal et l'Iran, l'usine a pourtant fermé ses portes. Aujourd'hui, Seniran Auto Thiès est en léthargie.



Zone industrielle de Thiès None



Industries entre Thiès et Dakar

Le commerce

Thiès est devenu après Dakar le plus grand centre commercial du pays. La plupart des commerçants y sont des demi-grossistes, des détaillants et micro détaillants, tous s'approvisionnant à partir de Dakar. On assiste à un développement spectaculaire de l'achat au micro détail en raison du faible pouvoir d'achat des populations.

L'activité commerciale est surtout dominée par :

- Le commerce d'alimentation générale en demi-gros et détail:
- Riz, sucre, et autres produits alimentaires courants;
- Fruits et légumes : approvisionnement/distribution des bananes venant de Tambacounda, des agrumes et mangues de Pout, des produits de cueillettes venant de Casamance;
- Les produits d'importation du Mali, de la Côte d'Ivoire (colas, petit colas);
- Du bétail sur pieds : animaux en transit vers Dakar avec la forte colonie Mauritanienne.
- Le textile ;
- Les produits industriels fabriqués par les ventes industrielles régionales mais aussi celles de la région de Dakar auprès de laquelle les populations Thiessoises s'approvisionnent pour la distribution ;
- Les produits d'importation surtout en provenance des pays asiatique, Chine Continentale en particulier ;
- Les produits artisanaux (de productions, d'art et de services).

Le projet de Marché régional de poissons

Le marché régional de poisson de Thiès est un projet de la ville qui avait comme ambition de répondre à la demande actuelle en produits de la mer. Ce projet a évolué d'un *marché régional de poissons* en un *marché général*. Il est justifié par plusieurs enjeux :

- Améliorer l'équilibre alimentaire de la population ;
- Encourager la substitution à l'importation ;
- Former de petits exploitants et élaborer un projet permettant d'augmenter leurs revenus ou de stimuler la création d'emplois.

L'objectif prioritaire de ce projet est de mettre en valeur les ressources de la pêche côtière Sénégalaise, du maraîchage le long des Niayes et de l'élevage afin d'encourager le développement économique du Sénégal.

Le site du nouveau marché se trouve sur la route nationale 2, dans le centre-ville de Thiès. Il comprendra notamment:

- Les halles des enchères de poissons, de fruits et légumes et de viandes;
- Des stands de vente en détail et boutiques;
- Un parking pour trafic spacieux;
- Une unité de fabrication de glaces et de stockage.

Le tourisme

La ville de Thiès compte d'importants atouts en matière de tourisme. Elle bénéficie d'une riche valeur culturelle et historique, de la présence d'infrastructures hôtelières, de la proximité de la station balnéaire de la petite côte et des principales cités religieuses du pays qui sont des atouts importants pour le développement du tourisme.

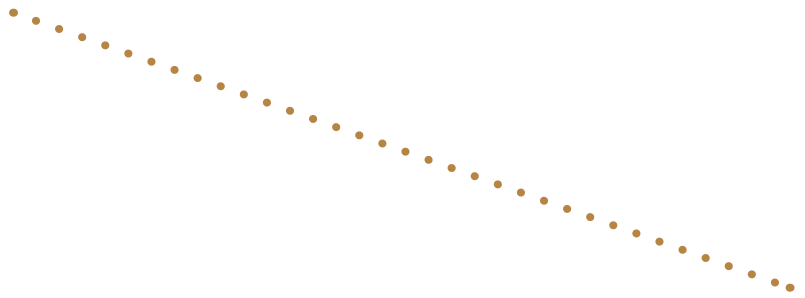
Actuellement, le type de tourisme pratiqué dans la ville est un tourisme d'affaire caractérisé par les réunions d'affaires, les ateliers et séminaires.

Une initiative de l'ONG IDD (Initiatives pour le Développement Durable) est actuellement en cours pour redynamiser l'axe ferroviaire Dakar-Niger d'un point de vue touristique.

Rue de Verdun, dans le quartier commerçant de Thiès



4





Histoire du développement de la ville de Thiès

La ville de Thiès

Données socio-économiques

Histoire de Thiès

Expansion de la ville de Thiès en 60 ans

Le réseau routier

Végétation urbaine et espaces verts

Structure urbaine

Les quartiers de Thiès

Gestion foncière

Les outils et les politiques d'aménagement en cours



La ville de Thiès

Située à 70 km de Dakar et à 50 km de Mbour, la ville de Thiès, chef lieu de région et de département, couvre une superficie de 68,82 km². Elle est ceinturée du Nord-Ouest au Sud par la communauté rurale de Fandène, avec une petite ouverture au Sud-Ouest sur la communauté rurale de Keur Moussa.

La zone d'influence de Thiès englobe les communautés rurales de Fandène, Keur Moussa, Noto et Mont Rolland, collectivités locales limitrophes de la ville de Thiès.

Cette influence est liée au réseau hydrographique et à leur appartenance aux différents bassins versants composant le plateau, mais aussi aux différents flux d'échanges économiques, sociaux, culturels existant entre les communes.

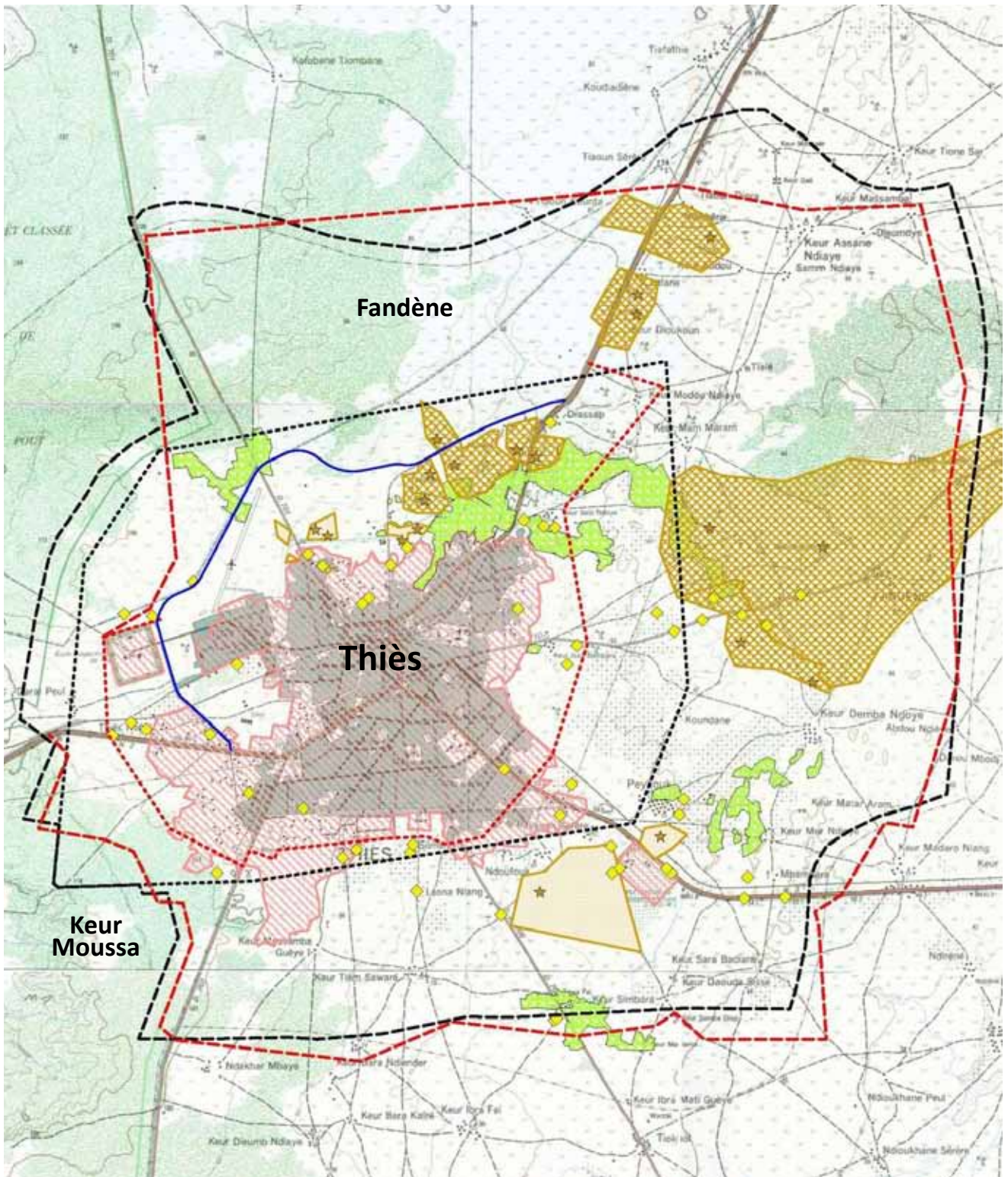
Données socio-économiques

- Superficie: 6 882 ha.
- Population: 283 131 habitants estimés au 31.12.2011¹, soit 39% de la population Sénégalaise.
- Densité de population: 4 145 hab/km²
- 45% des quartiers sont non-lotisés².
- Proportion de la population de moins de 15 ans (région de Thiès)³: 42,8%
- Taux d'alphabétisation (région de Thiès)³: 41,6%
- Taux de scolarisation (région de Thiès)³: 69,5%
- Taux de raccordement à l'eau courante: 62,5%
- des habitants urbains de la région de Thiès ont un approvisionnement interne en eau³.
- Taux de couverture de la population en électricité³: 67,2% des habitants urbains de la région de Thiès.
- La ville dispose d'un réseau d'assainissement des eaux usées de 75 km et d'une station d'épuration de 3000m².
- Le réseau routier urbain revêtu est passé de 53 km en 1981 à 62,1 km en 2003, soit une croissance moyenne annuelle très faible de 0,7%. On compte actuellement 17,2% de voirie revêtue, soit 10,7 km en mauvais état².

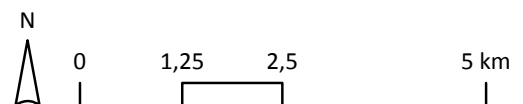
1 Estimation de la population du Sénégal de 2005 à 2015 - ANSD - Janvier 2006

2 Plan d'urbanisme de Thiès 2025 - Analyse et synthèse des données urbaines - Février 2005

3 RGPH 3 - Rapport national de présentation des résultats - ANSD - Décembre 2006



- Rociade Nord
- - - Limites_exterieures Fandène (à dire d'acteurs)
- · - · - Limites intérieures Fandène (à dire d'acteurs)
- - - Limites extérieures Fandène (IMAP)
- · - · - Limites intérieures Fandène (IMAP)
- ◆ Poulailiers
- ★ Placettes rôniers
- Rôniers
- Maraîchage
- Thiès urbanisation 2003



source: projet IMAP

Histoire de Thiès

Repères historiques

- 1804 Création de Thiès par une famille Sérère None
- 1860 Création de la liaison Dakar-St Louis et de trois postes coloniales (Mbidjène, Mboro et Lampoul) par Pinet Laprade. La même année, Pinet Laprade occupe Thiès
- 1864 Fondation du poste colonial de Thiès
- 1880 Ouverture de pistes reliant Thiès à Tivaouane et Taïba au Nord, Pout et Sangalkam au Sud
- 1881 Arrivée des traitants venus échanger de la boisson contre du mil
- 1885 Ouverture de la voie ferrée Dakar-Saint-Louis
- 1886 Arrivée des premiers missionnaires catholiques (Nord quartier Escale)
- 1891 27 octobre 1886: Mort de Lat Dior, Damel du Cayor, héros national
- 1893 Expédition de l'arachide par chemin de fer à partir de Thiès (20 000 tonnes)
- 1894 Construction de la nouvelle résidence de l'Administrateur Colonial (actuelle Gouvernance)
Extension du Camp militaire
- 1896 Construction de la prison de Thiès
- 1905 Installation des premiers Lybano-Syriens



Damel Lat Dior Ngoné Latyr Diop



- 1914 Extension et aménagement du camp militaire
- 1923 Installation des ateliers de réparation du chemin de fer et électrification de la ville
- 1924 Mise en service de la ligne Dakar-Bamako – Construction de la Cité Balabey
- 1934 Fusion des deux entreprises de chemin de fer et transfert des services de Dakar à Thiès
- 1947 Extension de la base aérienne
- 1948 Construction de la route Dakar-Thiès qui fut achevé en 1952
- 1951 Doublement de la voie ferrée entre Rufisque et Thiès
- 1952 Inauguration de la place de France
- 1960 Indépendance du Sénégal: fermeture des bases militaires françaises, baisse d'activité du chemin de fer avec la suspension du trafic vers le Mali
- 1965 Création du Lycée EL Hadji Malick Sy
- 1973 Ouverture de l'école polytechnique de Thiès
- 1978 Rattachement de six villages à la ville: Silmang, Diassap, Thiès-None, Keur Saïb Ndoye, Thiona et Keur Issa
- 1979 Célébration des fêtes de l'indépendance à Thiès : construction de voirie, du stade régional, de l'hôpital et du canal de drainage Nord
- 2004 Fête de l'Indépendance : construction de grandes voiries, modernisation de l'éclairage public, réhabilitation et construction de grands équipements



Modes de vie hérités - *Extraits d'entretiens avec Mbaye Gana Kébé, professeur d'histoire et géographie, écrivain*

La population de Thiès est composée de diverses ethnies. Certaines sont installées depuis longtemps comme les Sérères, d'autres sont arrivées avec le développement de Chemin de Fer, comme les Mandingues. Chacune conserve un mode de vie qui lui est propre, parfois influencé par la cohabitation avec d'autres ethnies.

Mode de vie des Sérères

«Les modes de vie d'une communauté relèvent de l'histoire des communautés qui la composent.

A l'origine, il y a les Sérères, dont le village est appelé Thiès None. Le Sérère est une ethnie liée au travail dans les cultures, principalement de céréales (mil, ...), du manguier, etc. et dans l'élevage, ce qui, à l'origine, en fait un maître de terre (lamane) ou un maître de troupeau (diarga).

Le Sérère a été le dernier vaincu par la colonisation de l'occupant français. Sa fougue, son refus résultant de la passion pour ses terres et ses biens, sa détermination de conserver sa liberté et dignité sur ses propres terres en ont fait un résistant dont il faut définir le caractère: la méfiance, l'obstination, l'abnégation, mais aussi une solidarité au sein de l'ethnie, de la communauté et de l'espace propriété.

Le Sérère a été un résistant contre l'envahisseur, ce qui en a fait un homme au caractère trempé.

Mais le Sérère a fini par empiéter sur les terres des autres: l'espace s'est agrandi grâce à un nomadisme d'occupation. Il a été parmi les premiers à être christianisé, ce qui en a fait un homme de foi, de

parole, de convictions, mais également celui qui a consolidé les liens parmi la communauté.

Mais finalement, il est allé à l'école française et cette école lui a permis une nouvelle ouverture et des acquisitions donc il a élargi ses dimensions, il a allégé sa méfiance pour aller à la rencontre des autres ethnies: c'est le choc des ethnies qui a conduit au choc des cultures. L'homme des limites est devenu l'homme de l'ouverture, des professions traditionnelles que sont l'agriculture, l'élevage, la cueillette, la chasse, le Sérère s'est intéressé à ce qui se passe ailleurs. Ainsi, avec Khagne, dont le ravin des voleurs porte le nom, le Sérère s'est initié à la pratique de l'impôt.

Le mode de vie du Sérère est un mode de vie communautaire, un mode régi par le travail individuel ou collectif. Le Sérère a pratiqué ce que l'écrivain Français Ernest Renan définit comme «un commun vouloir de vie commune» et il a prouvé que «le travail est la loi suprême de la cité démocratique et la morale de l'homme doit être morale de travail».

La communauté Sérère est une communauté soudée, ayant pour loi le travail, avec un partage équitable (avec les champs collectifs: champs travaillés par la communauté dont les récoltes sont mises de côté pour aider ceux qui n'ont pas pu travailler ou qui sont dans le besoin): partage et solidarité sont au coeur de cette communauté.

Avec le «modernisme», le Sérère est devenu cheminot ou travailleur du chemin de fer et il a connu les avantages de salarié, mais il n'a pas quitté la collectivité. Il est devenu instruit par l'école française, mais il n'a jamais coupé ses racines ni abandonné l'esprit communautaire: le fonctionnaire est demeuré agriculteur ou planteur du dimanche. Le Sérère, partout et toujours, s'est attaché à sa culture et à ses



Village Sérère, avant 1928

valeurs traditionnelles et n'a jamais troqué ses valeurs. Le Sérère vit selon ses moyens, il a peur de la dette mais surtout de la justice car chacun d'eux doit être son propre justicier, agir selon sa conscience à ne pas prostituer.

Il est homme de progrès, mais pas un progrès lié à la rupture. Encore aujourd'hui, les femmes pillent le mil, les enfants cueillent le jujube ou conduisent le bétail...

Dans une même famille, on trouve des Musulmans, des Catholiques, des Protestants, mais les liens persistent, car il existe une vraie cohésion.

Le Sérère a enjambé les limites de la communauté pour aller se marier à d'autres ethnies mais cela n'a pas modifié son mode de vie car son principe, c'est de croire que les anciens le regardent, prêts à réagir s'il les trahit. Leur conception, entre les vivants et les morts, se résume par la phrase de l'écrivain Français Léon Deries: «Ce sont les morts qui parlent et aucune force ne peut faire taire leur parole».

Le mode de vie et le respect des divers acquis, la conservation des traditions et l'ouverture au progrès ne les désorientent pas, n'en font pas des individualistes ni des égoïstes. Le Sérère partage.»

Mode de vie des Wolofs

«Le nom Wolof viendrait de « Diolof » qui est un ancien royaume. Les Wolofs constituent l'ethnie majoritaire avec une langue majoritaire et une histoire d'éparpillement géographique plus importante. Les Wolofs sont partout au Sénégal. Ils ont d'abord été des conquérants d'espace qui se sont finalement sédentarisés. C'est ainsi qu'ayant occupé le Walo et le Gandiol, le Cayor, le Dioumbour, le Diolof, ils se sont rendus dans une partie du Saloum.

Comme les Sérères, ils sont éleveurs, agriculteurs,

pêcheurs, surtout ceux qui, par exode, ont créé la République du Cap Vert (Dakar et alentours).

Plus ouverts parce que plus conquérants, ils se sont mariés aux autres ethnies et leurs cultures se sont complémentarisées, de même que leurs habitudes et leurs modes de vie, qui se situent d'abord au sein de la famille, la cellule communautaire, ensuite dans les villages avec des concessions distinctes.

L'esprit communautaire, de coexistence religieuse et de méthode de travail résulte des liens qui les ont unis au sein de royaumes bien structurés et bien administrés.

Le Wolof a un esprit dominateur, ce qui a inspiré les Français à les envoyer dans les anciens territoires d'Afrique Occidentale Française pour les coloniser.

D'un esprit vif, d'une attitude convaincante, ils ont imposé leur langue, le Wolof, devenue majoritaire avec beaucoup de nuances. Intelligent, entreprenant, expansif et possessif, il s'adapte facilement. Il n'est pas individualiste même s'il a un sens poussé de l'intérêt. Le Wolof ne se singularise pas au point de vue occupation géographique, il se mêle aisément aux autres ethnies avec lesquelles il partage et assume un destin commun et un vouloir commun, avec ses propres marques, ses propres touches, ses méthodes qui ne l'écartent pas des autres.

Comme le Sérère, il a assumé tôt des responsabilités politiques : Blaise Diagne, Abbas Gueye, ont été des députés Français Wolofs, Galandou Diouf, Léopold Sédar Senghor sont des Sérères.

Comme le Sérère, sa vie est communautaire, au sein des quartiers pour ce qui est des villes, et de villages pour ce qui est du monde rural. Le Wolof aime commercer, c'est-à-dire échanger, donner et recevoir dans les règles préétablies. Son mode d'habitat est

Wolofs, vers 1890



donc regroupé et son mode de vie alimentaire fondé sur les productions locales à sa portée et plus tard sur les produits importés.

L'école française et l'école coranique ont consolidé son esprit communautaire et de partage. Comme le, Sérère, son mode confessionnel est la coexistence religieuse ce qui fait qu'il y ait dans une même famille des Chrétiens, des Musulmans et des Animistes.

Ce mode de vie communautaire baigne dans des valeurs de culture et de civilisation que chacun doit sauvegarder, pérenniser et enrichir. Cette communion définit bien le mode de vie communautaire à tous les ponts de vue. Réunis, les modes de vie constituent un socle rebelle à toute fissure, à toute fêlure et à toute érosion.»

Mode de vie des Peuls

«Le Peul nomade a un mode de vie calqué sur l'itinérance, qui fait que leur mode d'alimentation est essentiellement basé sur le lait, la viande, les céréales troquées ou achetées, les fruits de cueillette.

Il a un caractère plus incisif et des réactions spontanées lorsqu'il se sent offensé.

Son mode d'habitation n'est pas regroupé car ses huttes le suivent. Il est plus réservé, plus combatif et comme on doit le répéter, d'un caractère plus trempé et d'une endurance plus marquée.

Pour le mode de vie religieux, il est en général islamisé. C'est surtout lui, le Poular, qui a introduit l'Islam au Sénégal et l'a amené jusqu'au Nigéria: son nomadisme est également religieux.

Il est plus sobre alimentaires et vestimentairement, mais porte toujours son sabre ou son couteau.»

Mode de vie des Mandingues

«Les Mandingues occupent la Petite Côte. Ils sont les derniers témoins du défunt empire du Mali qui occupait le Sénégal, l'actuel Mali, le Guinée etc... Ils sont descendus d'itinérants conquérants très expansifs.

Ce sont de grands travailleurs qui descendent de grands guerriers mystiquement armés (le Kankourang à Mbour et en Casamance). Son mode de vie est groupé, basé sur le dialogue parce que d'ouverture mesurée.

Il lui arrive d'avoir des instincts de supériorité qu'il tient de ses aïeux, grands guerriers des empereurs du Mali dont Soundiata Keita, Kakou Moussa, etc...

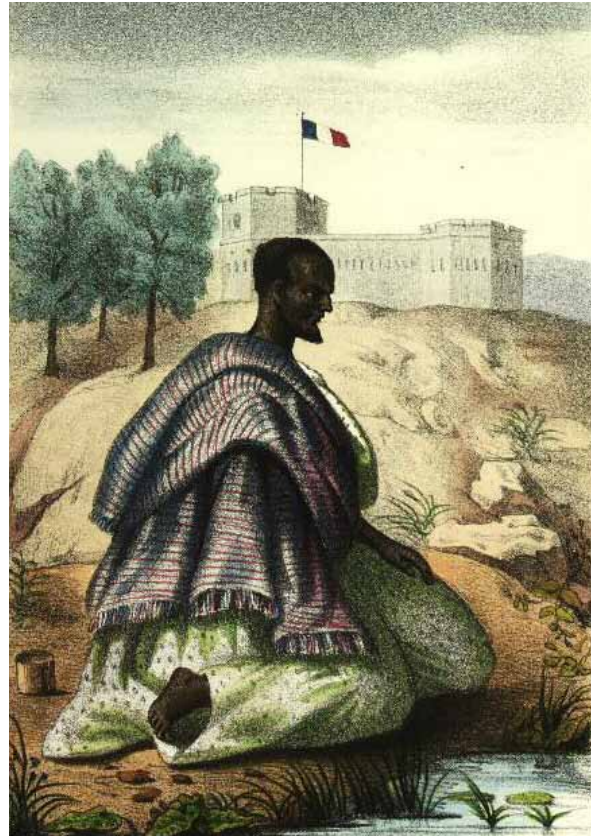
Ils dominent à l'orient du Sénégal où ils sont en direct avec leurs parents du Mali.»

Les modes de vie circonstanciés

«Dans le cas des modes de vie circonstanciés, les confessions sont momentanément suspendues et non révoquées: le Musulman, le Chrétien, l'Animiste, le Paganiste se retrouvent solidaires, avec des tenues particulières, des processions communes bien structurées, des prières classiques, aux danses et chants confondus et riches de la même espérance pour demander à Dieu de déclencher la pluie. C'est



Photos: Claude Gourlay



Marabout Mandingue Esquisse de l'Abbé Boilat

ce que les Wolofs appellent « Bâw-nâne » (Que Dieu nous fasse boire).

C'est un mode de vie circonstancié qui n'affaiblit en rien la foi. C'est là un aspect de la négritude et du mystique. On parle de Christianisme et d'Islam noirs: à côté de la religion révélée sont conservées des pratiques traditionnelles.

Dans le domaine professionnel, il a occupé des responsabilités importantes dont celle de docteur vétérinaire, de médecin Africain et, dès le 19^{ème} siècle, d'instituteur, ce qui lui a assuré un certain éveil.»

Le Cousinage

Communément appelé « Kal » au Sénégal, le cousinage à plaisanteries est un cousinage patronymique ou symbolique entre personnes d'ethnies ou de classes sociales différentes qui autorise l'usage de l'humour entre « cousins ». Il permet aux « cousins à plaisanteries » de se lancer des boutades et de se dire des vérités parfois amères. Bien plus qu'un divertissement, il sert de facteur de paix entre familles et entre populations selon des règles et des rituels précis.

Au Sénégal, entre Toucouleur et Sérères cette pratique est bien présente, chacun en plaisantant traite l'autre de son esclave et si un Toucouleur va chez un Sérère il doit être traité en maître avec tous les égards. Il en est de même pour un Sérère qui va chez un Toucouleur ou même qui migre vers la région du fleuve, terroir des Toucouleurs.

Au-delà même des ethnies, le cousinage à plaisanterie est pratiqué entre noms de famille. Ainsi, entre les Ndiaye et les Diop, c'est la taquinerie quand chacun traite l'autre de gourmand et a l'obligation de

l'inviter chez lui et de bien le servir lors des repas. La philosophie recherchée est le partage entre personnes d'origines différentes appelées à vivre en commun et à partager leurs quotidiens.

Cette méthode traditionnelle est un « système de gestion de la diversité qui va au delà des clans, des ethnies, des castes et des âges. Elle garantit la dignité de l'autre en toute circonstance car sa règle d'or est de ne jamais nuire ».

Comme en diplomatie, le cousin à plaisanteries est couvert par le principe d'immunité. Il peut user de taquinerie pour briser la glace en cas de contact difficile, il peut chahuter un cousin patronymique pour le remettre à sa place, il offre des moments de détente qui permettent aux parties en conflit de prendre du recul, il peut oser des médiations en maniant humour et dérision.

L'humour n'est pas ici une fin en soi, c'est un outil au service du respect de l'autre. Cette méthode a aussi servi pour aider au rapprochement entre les Indépendantistes de Casamance et les autorités Sénégalaises.



Expansion de la ville de Thiès en 60 ans

Développement spatial de la ville

En 1940, la superficie de Thiès était estimée de 450 ha. Elle s'est étendue en 1956 avec l'intégration des villages traditionnels tels que Thialy, Nguinth et Wango pour atteindre une superficie de 1 350 ha.

En 1978, le territoire de la ville s'est agrandi avec le rattachement de huit villages qui appartenaient à la communauté rurale de Fandène. Il s'agit de Diassap, Poniène, Thionakh, Keur Issa, Keur Modou Ndiaye, Keur Saïb Ndoeye, Thiapong et Silmang.

Depuis cette date, aucun décret de rattachement n'a été pris pour élargir le territoire de la Ville qui est maintenant de 6 822 ha.

Étalement de la trame urbaine

Le premier lotissement de Thiès fut réalisé en 1885, il concernait les alentours de la gare ferroviaire. La ville était alors constituée du quartier commercial, de la zone résidentielle, du centre administratif et du camp militaire.

Le statut de ville coloniale de Thiès s'est renforcé avec la construction de la Gouvernance et l'installation du premier Administrateur Civil en 1893, l'extension du Camp Militaire en 1894 et de la Prison en 1896. Les villages déplacés formèrent ainsi les quartiers de Diakhao et de Nguinth.

En 1904, Thiès fut érigée en commune mixte et a continué à se renforcer avec l'installation des ateliers de réparation des chemins de fer en 1923 et la construction en 1924 de la Cité Ballabey. Cela a entraîné l'afflux de populations et la naissance des quartiers périphériques de Takhikao, de Médina FALL, de Mbambara et de Randoulène.

Le développement de la ville vers le Nord-Est et le Sud-Est s'est poursuivi jusqu'en 1940, mais la création de la Base Militaire et de l'Aéroport en 1940 vont réorienter son expansion vers le Nord-Ouest.

Vers 1949, le caractère urbain de la ville s'affirma avec la création de zones résidentielles au Nord et à l'Ouest, l'ouverture de vastes avenues à travers les quartiers périphériques : Diakhao, Takhikao, et Mbambara. La ville se modernisa avec le remplacement des cases en paille ou en banco par des constructions en dur.

La construction de la route Dakar-Thiès en 1952 a également rendu la ville plus attractive. Ainsi, on a assisté à l'étalement du quartier de Médina Fall vers l'Est, et la création de Grand Thiès.

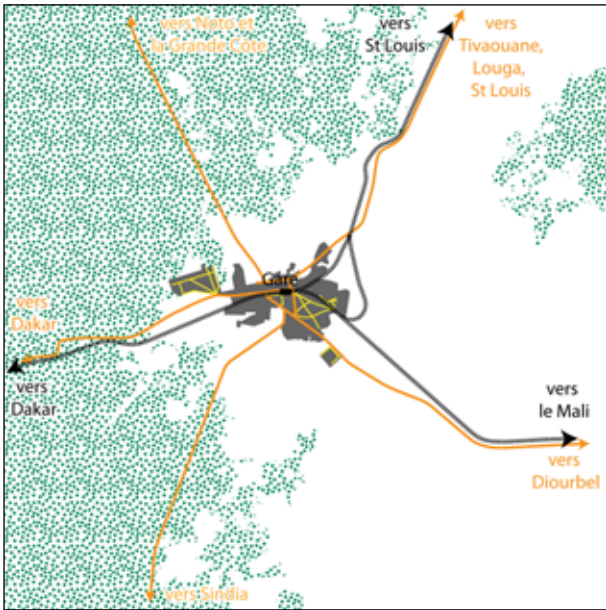
En 1960, date d'accession du Sénégal à l'indépendance, Thiès devient le chef-lieu de la région qui porte son nom. Un déplacement du front urbain vers le Sud et le Sud-Ouest fut noté avec les lotissements des Parcelles Assainies, de FAHU, Sud Stade, Grand Standing etc.

La ville de Thiès a bénéficié de programmes importants d'équipements et d'infrastructures notamment à l'occasion des fêtes de l'indépendance de 1979 et de 2004. Le Programme Spécial Indépendance 2004 a permis à la ville de bénéficier de nombreux investissements en infrastructures routières, sportives, culturelles, etc et la réalisation d'une Zone d'Aménagement concerté de 100 ha à Nguinth qui a entraîné son extension vers le Nord.

La Ville a actuellement quasiment épuisé ses réserves foncières et son extension n'est possible que sur les communautés rurales voisines. Pour contrecarrer cette tendance et sécuriser leur propre territoire, les collectivités locales limitrophes sont en train d'ériger une série de lotissements. Ce qui pose alors la nécessité de développer une politique d'intercommunalité.

Vue aérienne de la Place de France et des quartiers alentours

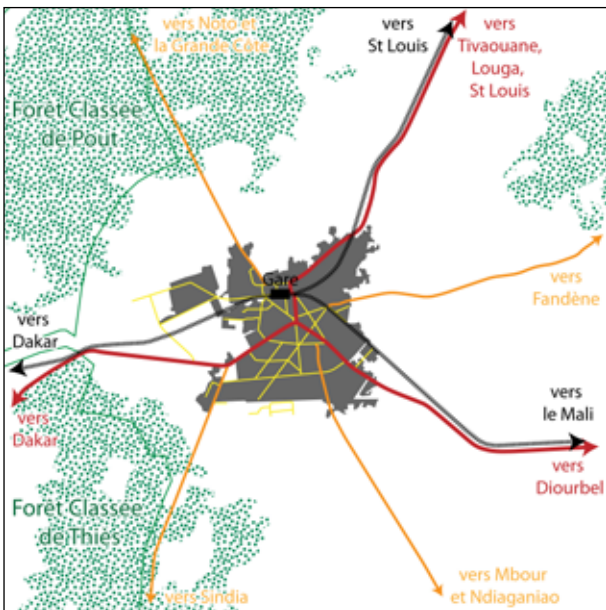




1949

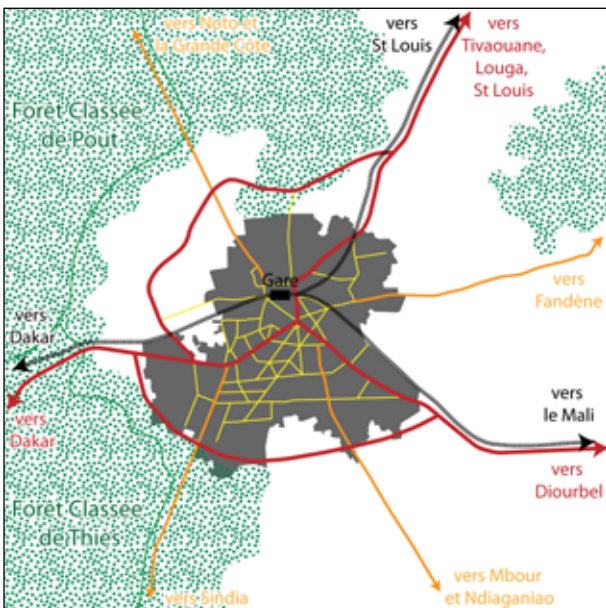
La ville est presque exclusivement dédiée aux activités ferroviaires et militaires: les voies locales desservent principalement les camps militaires et la cité ferroviaire.

Les forêts ceinturent Thiès de très près.



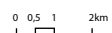
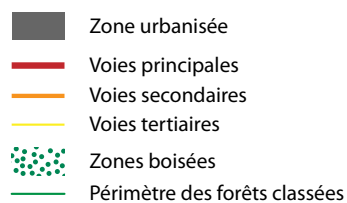
1991

La ville s'étend, mais les forêts ont nettement reculé. Les principales voie d'accès existent.



2012

L'extension de la ville atteint, au Nord et au Sud-Ouest, les limites des forêts classées. Les voies de contournement Nord et Sud ont été créées.



Le réseau routier

De par sa position de carrefour, la ville de Thiès dispose d'un réseau routier assez important. Elle est accessible depuis les principales villes du pays. Sa position stratégique entre plusieurs régions à économies complémentaires explique l'importance du trafic à Thiès et le besoin d'organiser et de hiérarchiser la voirie. La voirie est organisée en toile d'araignée et comporte trois catégories de voies :

- **Les grandes avenues structurantes** : elles convergent vers la place de France (centre-ville). Elles sont principalement formées par les RN2 (avenue de Caen, Avenue Léopold S Senghor, en direction de Dakar à l'Ouest et Saint Louis au Nord) et RN3 (Avenues Ousmane Ngom, elle relie Dakar à Diourbel), les avenues Aïnina Fall, Houphouët Boigny, El hadji Malick Sy. Les avenues Baol, Djibril Diaw, Jean Collin, relient les deux routes nationales et créent au Sud une trame plus intégrée. Dans la partie Nord de la ville, seule la RN2 structure l'espace ;
- **La voirie secondaire aménagée** : elle relie les grandes avenues entre elles et structure certains quartiers. Ce type de voie emprunté par les transports en commun est très limité et ne dessert pas les quartiers périphériques ;
- **La voirie tertiaire aménagée** : elle est principalement concentrée dans le centre-ville (quartier Escale) en formant une trame dense.

La voirie urbaine s'est améliorée à l'occasion de la spéciale indépendance 2004 où la ville s'est enrichie de nouvelles routes notamment : la VCN (Voie de Contournement Nord) qui dessert la ZAC de Thiès, le boulevard de Nguinth, la route Cité Ballabey- Keur Issa et la réfection des rues et avenues du centre ville.

La VCS (Voie de Contournement Sud), créée plus récemment, permet de contourner la ville pour relier les quartiers Ouest et Est, mais également de se rendre de Dakar à Diourbel sans traverser la ville de Thiès.

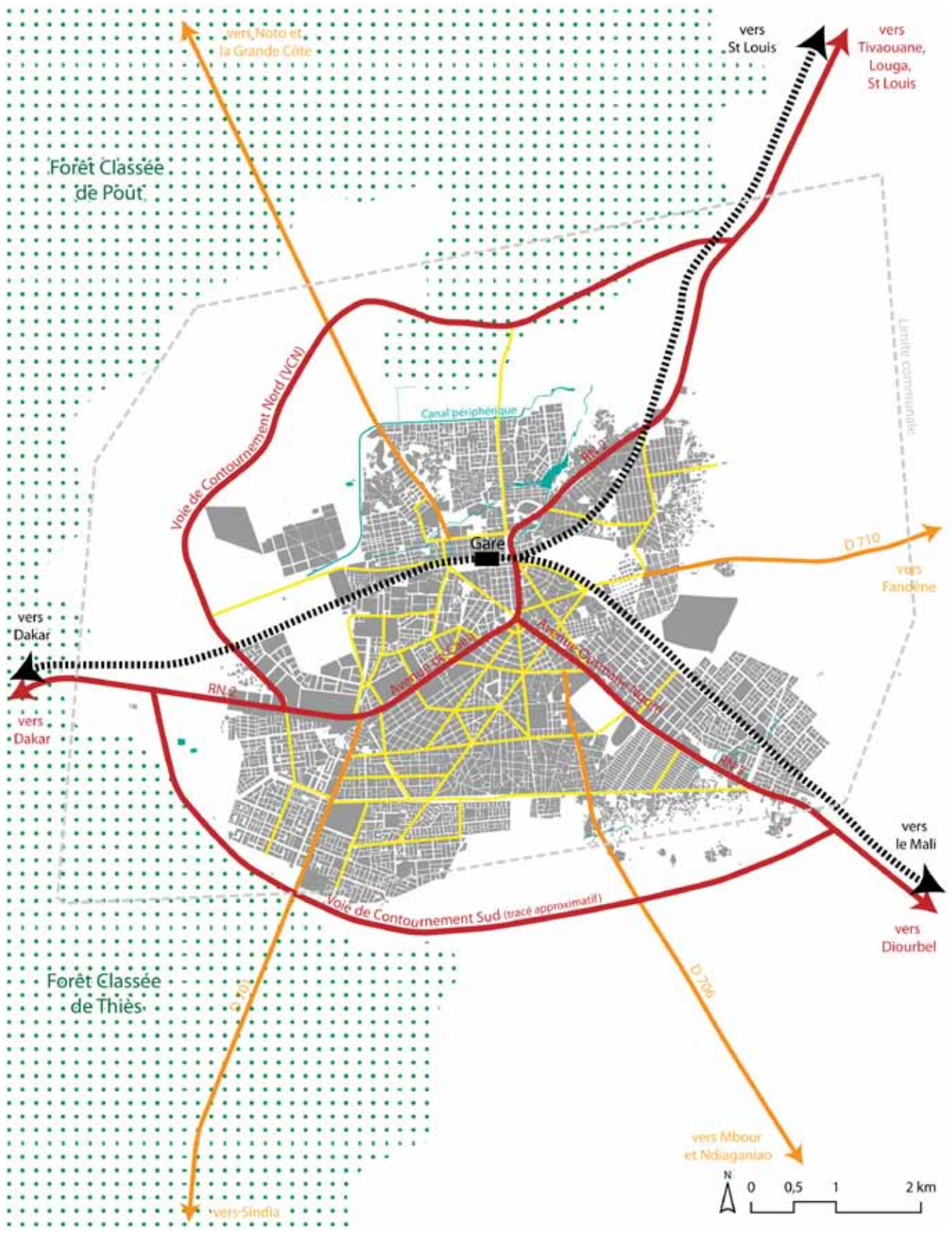
Ces deux voies, construites afin d'alléger le trafic sur la RN3, ne sont finalement que peu empruntées par les transporteurs qui lui préfèrent l'itinéraire central, d'après eux moins long et moins consommateur de carburant.

A l'échelle de la ville, la VCN et la VCS, aujourd'hui situées en limite de l'urbanisation, constituent les voies de desserte des quartiers d'extension urbaine.

La réalisation des axes Thiès-Notto-Tassette et Thiès-Sindia a également facilité la liaison entre la ville et le département de Mbour. Tous ces investissements ont relativement facilité l'accès et la circulation à travers les artères principales de la ville. Cependant, dans plusieurs quartiers de la ville, le réseau est presque inexistant.

Boulevard Mgr François Xavier Ndione, Voie de Contournement Nord (VCN) et avenue Léopold Sédar Senghor





Végétation urbaine et espaces verts

La ville de Thiès est relativement verte, les axes principaux de la ville ayant été plantés d'alignements de caicedrats (*khaya senegalensis*) et nîmes durant la période coloniale, les habitants jouissent d'espaces publics ombragés pour se déplacer dans le centre-ville. Cependant, ces arbres vieillissent et, sans un entretien régulier et rigoureux, s'effondrent sur les bâtiments alentours, faisant peu à peu revenir la lumière sur les «rues sans soleil».

Il est donc nécessaire de remplacer ces arbres au fur et à mesure afin de conserver la qualité de vie de Thiès qui fait l'identité de la ville.

Les alignements de nîmes sont également victimes d'un élagage abusif dû aux troupeaux de bovins qui envahissent la ville dès le mois de décembre en quête de pâturage aérien.

Les espaces verts de la ville sont également constitués de parcs et jardins publics, parmi lesquels la place de France (jardin dont l'accès est fermé au public), les jardins publics la Résidence, la Place Soussou, Casino (Bunt dépôt) qui abrite actuellement la Mairie de Thiès-Est. Ces parcs et jardins n'existent que de nom du fait de leur état de dégradation. Cette situation traduit une absence totale de mécanismes de conservation, d'entretien et de suivi des espaces verts et ceci, malgré une politique dite volontariste vis-à-vis de la conservation des espaces verts (PDU de Thiès 2005, 2005).

En s'éloignant du centre-ville, la végétation se diversifie:



Avenue Léopold Sédar Senghor

· Zones nues en permanence (espaces urbains et ruraux, habités ou non): parfois présence d'espaces verts, de jardins. A Thiès, la végétation est essentiellement constituée de plantations artificielles. On constate une régression du couvert végétal dans la ville, dû essentiellement à la progression du milieu urbain sur la végétation.

· Zones de vergers et jardins : aménagements en limite d'agglomération, par exemple le long du bas fond de Fandène;

· Zones de végétation assez importante, permanente et plus ou moins artificielle : bois plantés et protégés entourant l'EPT, les alentours des camps militaire, l'ENSA et le village de Thialé entre autres;

· Zones de terroirs : végétation saisonnière de type savane sahélo-soudanienne avec des formations sahéliennes caractérisées par des brousses à épineux et des reliques forestières pseudo équatoriales dont certains représentants (*Tamarindus indica* (Tamarinier), *Acacia albida* (Kad), *Ficus iteophylla* (Loro), *Adansonia digitata* (Baobab), *Borassus aethiopicum* (Rônier), etc....sont encore conservés en zone de terroirs.

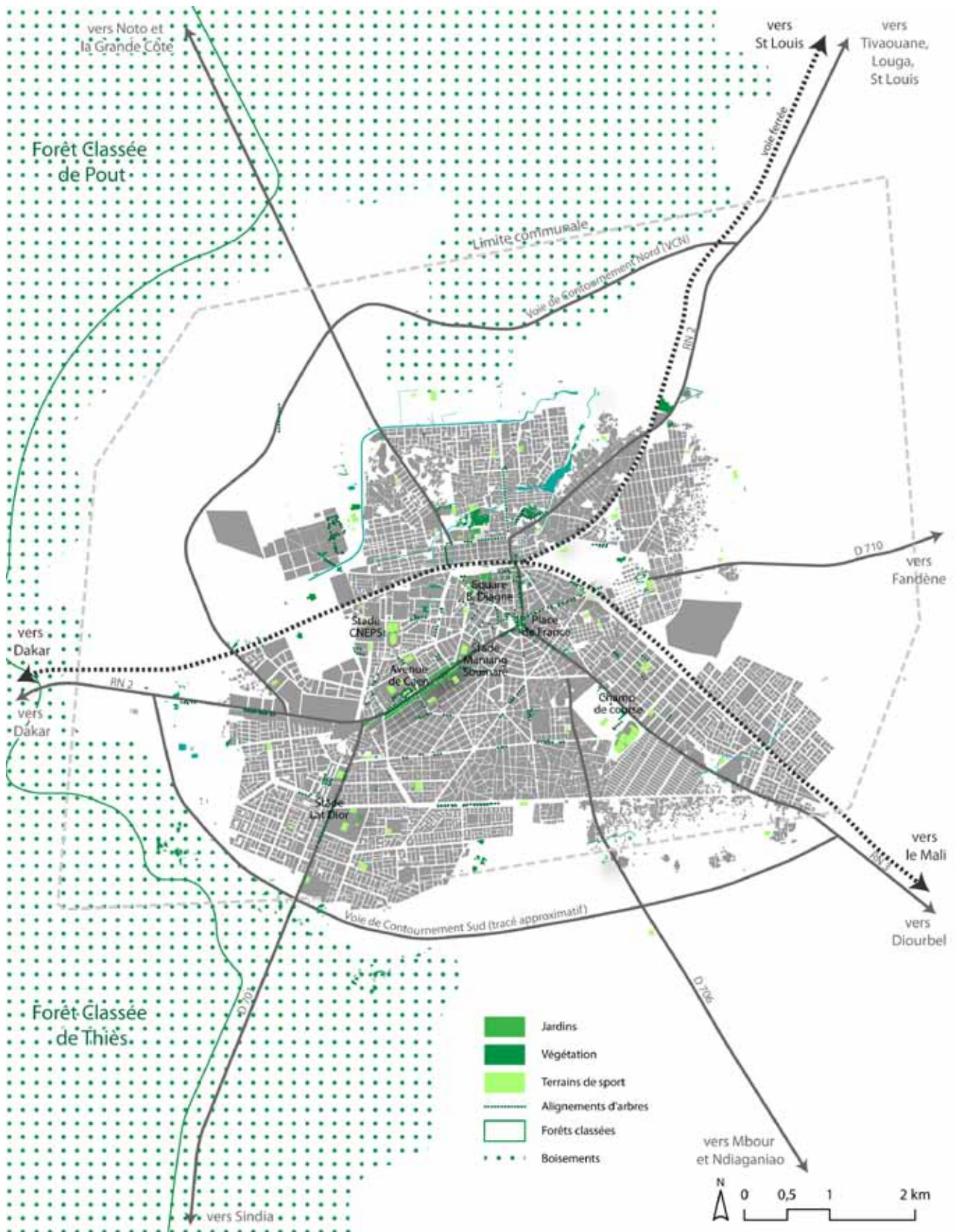
Cette végétation joue un rôle très important dans l'alimentation des hommes et du bétail et possède des vertus médicinales. C'est le cas des rôneraies qui étaient autrefois bien développées dans la zone de Fandène. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles sont en voie de régression, victimes de l'urbanisation, de la sécheresse et des actions anthropiques.



Maraîchage à Keur Saib Ndoye



Square Blaise Diagne



Structure urbaine

Suite au décret n°2008-1344 du 20 novembre 2008, la ville de Thiès a été découpée en 3 communes d'arrondissement : Thiès Nord, Thiès Est et Thiès Ouest, qui ont également donné naissance à de nouveaux quartiers.

La ville de Thiès compte actuellement de 59 quartiers répartis entre les trois communes d'arrondissement : Thiès Nord, Thiès Est et Thiès Ouest.

Comme la plupart des villes sénégalaises, la ville de Thiès présente une morphologie urbaine assez monotone. On y distingue deux types de quartiers: les quartiers anciens qui datent de l'époque coloniale et les quartiers récents situés en périphérie ville.

Les quartiers anciens sont implantés au centre de la ville: Escale Nord, Escale Sud, Randoulène Sud, Randoulène Nord, D.V.F, Mbambara.

· Les quartiers Escale Nord et Sud, situés au cœur de la ville, présentent un maillage assez régulier. Ils sont le siège de l'essentiel des fonctions urbaines : administrative, financière, industrielle, culturelle, etc.

· Les quartiers Randoulène Nord et Sud (Grand Thiès) sont caractérisés par d'anciens lotissements indigènes. Ils sont situés au Sud de l'Escale.

· Les quartiers D.V.F (Derrière la Voie Ferrée) et Mbambara, situés respectivement au Nord-Est et à l'Est de l'Escale, sont habités par des travailleurs de l'ex-Régie des Chemins de Fer dont des cadres, des ouvriers qualifiés, des ouvriers ordinaires, des manoeuvres temporaires et des travailleurs journaliers.

Les quartiers périurbains regroupent :

· les quartiers d'extension récente de la ville qui sont pour la plupart spontanés, anarchiques et répondent au boom démographique que connaît Thiès (Thialy, Médina Fall, Cité Lamy, Thiès None, Darou Salam,...);

· les villages rattachés, anciens villages traditionnels, rattachés à la ville pour répondre à l'accroissement urbain, ils conservent encore aujourd'hui une façon de vivre semi-rurale (Silmang, Diassap, Ndoufack, Thiès-None, Keur Saïb Ndoye, Thionakh, Keur Issa, Poniène, et Keur Modou Ndiaye). Seul les villages de Silmang et Ndoufack sont atteints par l'urbanisation, les autres sont encore séparés des zones urbaines.

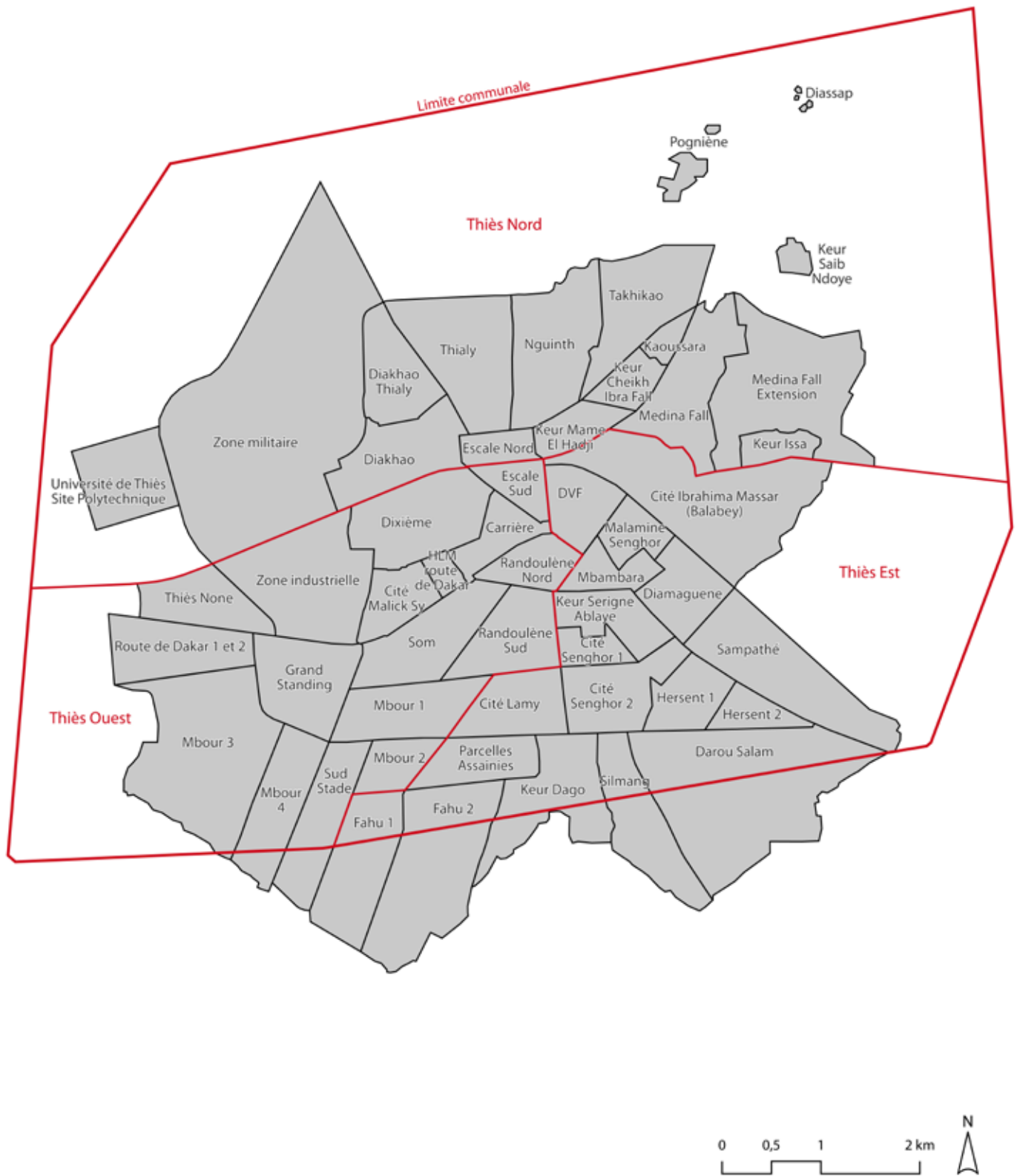
Escale Sud, quartier ancien central

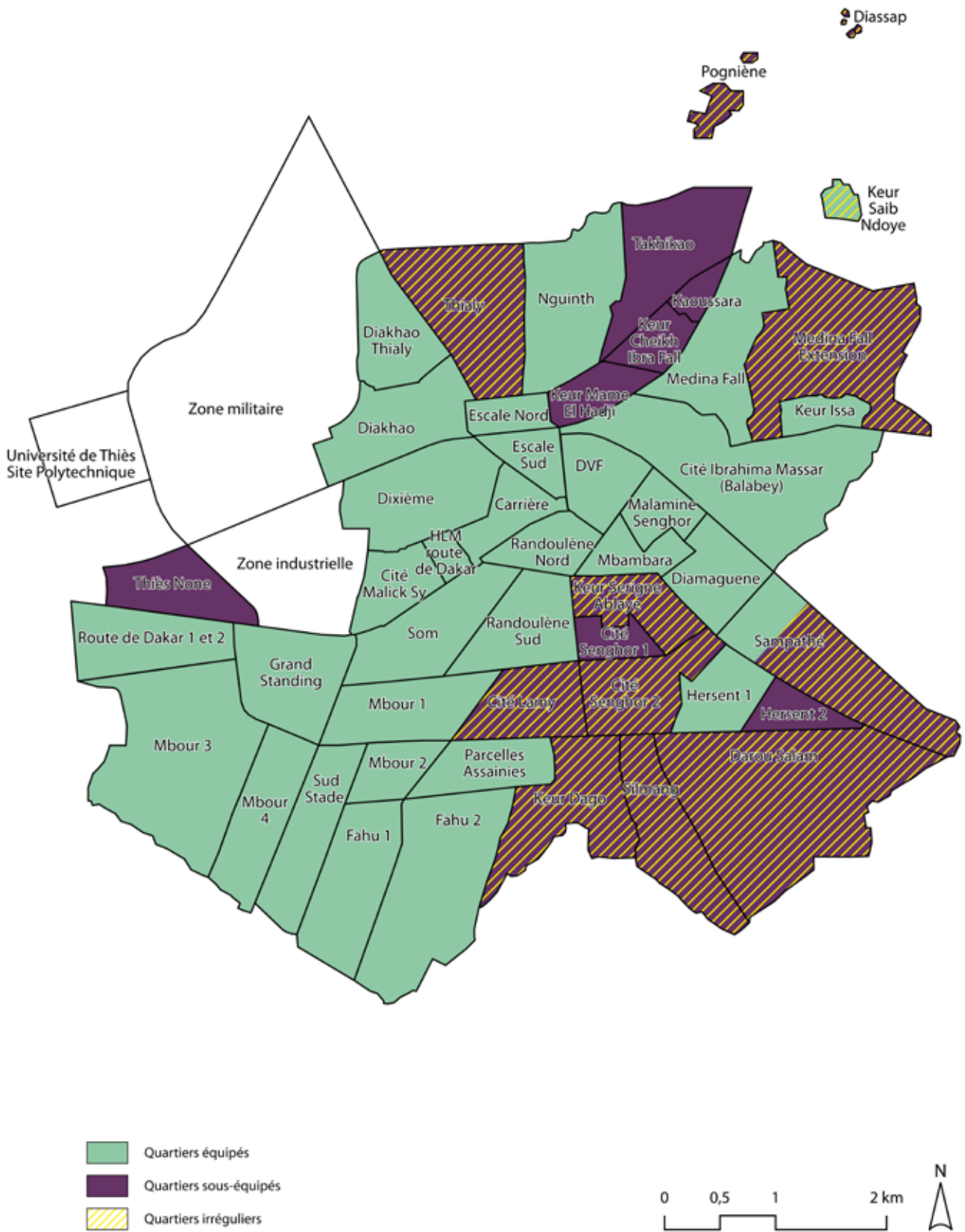


Cité Lamy, quartier périurbain d'extension récente de la ville



Commune d'arrondissement	Nombre de quartiers	Quartiers
Thiès Nord	21	Université de Thiès (site Polytechnique), la zone militaire, les quartiers de Diakhao, Diakhao-Thialy, Thialy, Nguinth, Escale Nord, Keur Mame el hadji, Keur Cheikh Ibra, Takhikao, Kawsara, Médina Fall, Médina Fall extension, Keur Issa, Diassap, Keur Modou Ndiaye, Keur Saïb Ndoye, Poniène, Thionakh, Thiapong et la ZAC de Nguinth
Thiès Est	20	Ballabey, DVF, Malamine Senghor, Mbambara, Ablaye yakhine, Cité Senghor, Cité Senghor 2, Diamaguène, Sampathé, Hersent, Hersent 2, Cité Lamy, Parcelles Assainies 1, Parcelles assainies 2, Parcelles assainies 3, Parcelles assainies 4, Silmang, Darou Salam, Fahu 1, Fahu 2
Thiès Ouest	18	Escale Sud, 10ème ex RIAOM, Carrières, HLM route de Dakar, Cité Malick SY, Thiès None, Zone industrielle, Randoulène Nord et Randoulène Sud, Som, Mbour 1, Mbour 2, Mbour 3, Mbour 4, Sud Stade, Grand Standing, Route de Dakar 1 et Route de Dakar 2





Les quartiers de Thiès

Les quartiers équipés

La plupart des quartiers équipés se trouvent:

- au centre de la ville, représentés par les quartiers anciens structurés: Escalé, Carrière, Dixième, la partie septentrionale de Randoulène Nord, Mbambara, Nguinth, Randoulène Sud (ou Grand Thiès), Malamine Senghor, Diakhao, Diakhao Thialy et Thialy;
- les quartiers planifiés: HLM route de Dakar, Cité El Hadji Malick Sy, Balabey;
- ou en périphérie de la ville, représentés par les quartiers résidentiels chics ou lotis: Hersent, Mbour 3, Grand Standing, Parcelles Assainies et Sud Stade.

Habitat

L'habitat est généralement dominé par le type traditionnel, construit en briques, la toiture y est plutôt en béton, surtout dans les quartiers chics, ou en tuiles pour ce qui est des habitations du centre-ville héritées de l'ère coloniale.

L'habitat résidentiel est localisé principalement dans les quartiers Grand Standing, Mbour 3, Sud Stade.

Réseaux

Les voiries principales d'accès aux quartiers sont généralement de bonne qualité, bitumées et éclairées. En dehors du centre-ville, si les voiries secondaires sont en terre, elles restent larges et praticables, le plus souvent équipées de réverbères, même distants.

Les quartiers centraux sont équipés de tout-à-l'égout, les quartiers périphériques comme Grand Standing sont toutefois situés en dehors de la zone de desserte.



Habitations du quartier Grand Standing



Habitation héritée de l'ère coloniale à Dixième



Voie principale bitumée, voie secondaire large et accessible à Grand Standing





Voie ravinée par les passages successifs de l'eau à Cité Lamy

Les quartiers irréguliers et sous-équipés

La ville de Thiès comme la plupart des villes Sénégalaises, est en pleine mutation. La demande constante en nouvelles zones d'habitat a entraîné une multiplication des lotissements informels et une forte spéculation foncière. Ainsi, 45% des quartiers de Thiès sont non-lotis.

Pour répondre à l'urbanisation sans précédent que connaît la ville, des quartiers entiers de Thiès se sont ainsi constitués de façon irrégulière, sans respecter les normes de lotissement. Les quartiers sous-équipés constituent approximativement une couronne autour de l'habitat équipé.

Takhikao, Fall, Cité Lamy, Abdoulaye Yakhine, une partie de Diakhao, l'Est de Médina Fall (extension), Thialy, Nguinth, Cité-Senghor et Hersent 2 illustrent bien cette situation.

Kawsara, Darou Salam, Keur Mame El Hadji et Keur Cheikh Ibra sont quant à eux lotis mais sous-équipés.

Le caractère spontané de ces quartiers révèle la manière dont ils se sont constitués. Certains sont le fruit d'un mode d'habitation d'ethnie comme les Sérères qui y vivent en communauté (Dioug et Wango).

Habitat

Si les habitations y sont construites en briques, elles comportent pour la plupart un toit en zinc ou fibrociment et se composent généralement d'un logement principal et d'un logement sommaire.

Réseaux

Les rues, non bitumées, y sont mal tracées, parfois très étroites, empêchant la circulation des voitures et des véhicules de secours en cas d'incendie ou d'urgence. Il est parfois très difficile de s'y repérer du fait de l'organisation labyrinthique, de la sinuosité et du manque de hiérarchisation des voies.

Ces quartiers, non lotis, ne sont pas aptes à recevoir des projet d'adduction d'eau ou de système d'évacuation des eaux usées, ni même des branchements d'électricité ou de téléphone en raison de l'inorganisation des constructions et de l'étroitesse des accès. Le ramassage des déchets y est également difficile.

Par conséquent, la plupart de ces quartiers apparaissent sous-équipés et sont devenu insalubres en raison de l'absence de système d'évacuation des eaux usées. Du fait de l'absence de reprofilage des voies, les inondations y sont également fréquentes, l'eau s'accumulant faute de ne pouvoir s'écouler naturellement.



Caniveau creusé par les habitants à Médina Fall extension



Médina Fall extension



Cité Lamy

Les quartiers inondés

Depuis 2005, le phénomène des inondations à Thiès est devenu une préoccupation majeure pour les populations de la ville.

Chaque année, des quartiers comme Hersent, Sampathé, Darou Salam, Nguinth, Keur Mame El Hadji, Aiglon et Cité-Lamy sont envahis par d'importantes quantités d'eau en provenance du plateau. Plusieurs raisons sont à l'origine de l'inondation de ces quartiers. Des causes anthropiques combinées aux causes naturelles favorisent cette situation.

La ville de Thiès forme une cuvette au pied du bassin de Fandène et constitue de ce fait le réceptacle des eaux provenant du Plateau. Celui-ci déverse de telles quantités d'eau sur la ville de Thiès que plusieurs heures après la pluie, l'eau continue de ruisseler vers ces quartiers. Dans leur sillage, ces eaux se chargent de bactéries et autres particules prélevés des décharges sauvages traversées et sont la source de nombreux problèmes sanitaires dans les quartiers souffrant d'inondations récurrentes (dermatoses, diarrhées...).

Ces inondations affectent aussi bien les quartiers de centre comme Aiglon, Nguinth que ceux des mages de la ville comme Sampathé ou Cité-Lamy.

A cela s'ajoute le fait que la nappe phréatique affleure à certains endroits de la ville, comme à Nguinth, qui en réalité est une zone non-aedificandi. Certaines maisons de ce quartier sont construites sur la voie naturelle des eaux et obstruent ainsi leur écoulement.

Les quartiers de Cité-Lamy, Sampathé, Keur Mame El hadji, Escale Sud et Aiglon constituent également des preuves nettes de la cause anthropique des inondations à Thiès. Dans ces quartiers, certains aménagements dévient la voie naturelle des eaux causant de nombreuses inondations durant l'hivernage.

Le cas du quartier de Sampathé est complexe, car il s'agit non seulement d'une zone basse de la ville, mais la voie ferrée constitue en plus un obstacle pour l'écoulement des eaux. Les ouvrages d'art réalisés sous les rails afin de permettre l'écoulement des eaux étant bouchés par les ordures, un refoulement important des eaux s'opère vers les maisons du quartier.

Cependant, il y a lieu de noter que la zone allant du quartier DVF (Aiglon) en passant par Keur Mame El Hadji, Nguinth vers Poniène et Médina Fall constitue une grande boucle où des problèmes d'inondations sont constatés. Ce sont des zones qui nécessitent une politique de grande envergure pour juguler les questions d'aménagement et de gestion des eaux.



A Mbour 4, une décharge sauvage traversée par les eaux d'écoulement du plateau



A Nguinth, la source affleure dans toute la partie basse du quartier



Témoignage

Souleymane Gueye habite à Nguinth avec sa famille. En 1992, Thiès a subi une forte sécheresse, les sources se sont tarées, les zones marécageuses se sont asséchées. C'est à ce moment-là que Souleymane a acheté son terrain viabilisé à lotir et construit sa maison. Jusqu'en 2003, ils n'ont eu aucun problème, mais à partir de 2004/2005, le manguier de la cour est mort, noyé par la nappe phréatique qui remontait en même temps que la pluviométrie redevenait normale.

Depuis lors, Souleymane et sa famille vivent les pieds dans l'eau en permanence. «Des fois je ne dors pas, de minuit à 5h du matin j'évacue l'eau.» L'eau s'infiltré dans les maçonneries, ronge les structures métalliques. Des fissures parsèment les murs, Souleymane ne sait pas jusqu'à quand sa maison tiendra debout, les risques d'effondrement l'inquiètent...

Comme souvent à Thiès, ce quartier n'est pas doté de tout-à-l'égout, les eaux usées de la fosse septique remontent avec l'eau de source qui affleure, causant des dermatoses, infections et maladies récurrentes chez tous les membres de la famille.

Outre ces problèmes directs, l'eau entraîne des odeurs nauséabondes permanentes, attire les moustiques, les grenouilles, les serpents, etc... Des maisons du quartier ont été abandonnées car les habitants ne pouvaient plus vivre dans ces conditions. Malgré cela, de nouvelles constructions sont toujours en cours...

«Des enfants qui naissent dans le malheur, qui grandissent dans le malheur, c'est une famille malheureuse...»



Gestion foncière

Les droits fonciers coutumiers

La possession de la terre découlait de la première occupation à la suite de la délimitation d'un périmètre par le feu (droit de feu) ou par le défrichement (droit de hache) selon les coutumes Sérères, Wolofs, Makagnes, etc. Le « droit » des premiers occupants était reconnu et respecté par tous et la gestion de la terre était assurée par le « lamane » ou « maître de terre », l'homme le plus âgé du lignage qui était en même temps le chef. L'accès à la terre était gratuit en règle générale, cependant, une « redevance », ou cadeau, pouvait être versée lorsque l'exploitant était un résident temporaire. Le système coutumier permettait à chaque individu ou groupe d'avoir accès à la terre pour assurer sa subsistance.

La présence de l'Occident colonisateur modifia profondément l'ordonnement du système foncier traditionnel avec l'introduction du droit de propriété individuelle.

Les droits fonciers coloniaux

Le législateur colonial avait prévu plusieurs modes de gestion foncière, dont notamment les transactions entre particuliers en application du Code Civil, la concession en pleine propriété de terres domaniales, la vente par adjudication aux enchères publiques, l'occupation temporaire par le biais du permis d'habiter ou de permis d'occuper.

A ces différents modes de gestion foncière correspondait une organisation de l'espace urbain marquée par une nette séparation de l'habitat de type européen d'avec l'habitat réservé aux « indigènes ».

Parallèlement aux modes de gestion foncière décrits ci-dessus le législateur colonial avait mis en place trois régimes de publicité des droits fonciers dont :

- le régime du code civil fondé sur la transcription des actes juridiques ;
- le régime de l'immatriculation foncière ;
- le régime de constatations des droits coutumiers.

A la veille de l'accession du Sénégal à l'indépendance le système foncier était caractérisé par une diversité de droits sur le sol : droits coutumiers, droit de propriété proclamé par le Code Civil et droit de propriété basé sur l'immatriculation foncière créatrice d'un droit définitif et inattaquable.

Le Système foncier Sénégalais actuel

A l'accession du Sénégal à l'indépendance, le législateur a cherché à réinventer de nouvelles règles et pratiques ayant pour objet le sol et son utilisation.

La grande réforme foncière et domaniale de 1964

Le quasi totalité du sol, 95 % environ, a été érigée en domaine national par la loi 64-46 du 17 juin 1964 qui définit le domaine national par élimination.

Ainsi, ne font pas partie de plein droit du domaine national les terrains immatriculés, c'est-à-dire, ayant fait l'objet d'un titre foncier, les dépendances du domaine public, les terrains possédés en vertu des dispositions du Code Civil, les terrains en cours d'immatriculation au nom d'une personne privée.

L'administration des terres du domaine national est faite sous l'autorité de l'État en fonction de la catégorie dans laquelle elles sont classées.

L'affectation ou la désaffectation sont les principaux modes de gestion des terres du domaine national.

· La réforme domaniale de 1964:

La loi 64-46 du 17 juin 1964 a institué un domaine national distinct du domaine immobilier de l'État comme du domaine immobilier des particuliers. Cette loi a contribué à la simplification des modes de tenure de la terre en la purgeant de tous les droits coutumiers.

· La réforme foncière de 1964:

La loi 64-46 du 17 Juin 1964 relative au domaine national a doté le Sénégal d'un régime foncier dualiste dont l'un est basé sur le droit de propriété et l'autre exclusif du droit de propriété.

Il existe aujourd'hui deux grandes catégories de terres:

- les terres où s'exercent le droit de propriété et ses démembrements fondés sur l'immatriculation et l'inscription au Livre Foncier;
- les terres du domaine national non susceptibles d'appropriation privée.

Le système foncier et les lois portant transfert de compétences aux collectivités locales

La loi 96-07 du 22 Mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales a transféré certaines compétences de l'État en matière domaniale aux collectivités locales.

Dans certains cas il s'agit plutôt d'une co-gestion, notamment en cas d'immatriculation et de distribution de terrains du domaine national formant l'assiette d'un lotissement dans le périmètre communal.

Dans ce cas c'est le maire de la commune qui préside la commission d'attribution des parcelles issues des lotissements réalisés sur des terrains dépendant du domaine national préalablement immatriculés au nom de l'État.

En ce qui concerne les communautés rurales l'immatriculation des lotissements n'est pas prévue, car le conseil rural n'est pas encore habilité à affecter un terrain immatriculé.

Étapes	Caractéristiques
Avant occupation coloniale	Principes d'occupation et de gestion foncière: - Principe de la découverte - Principe de la conquête - Principe d'arrangement (droit de feu et de hache) Système du «lamanat »
Époque coloniale	Deux régimes inspirés du code civil français rendu applicable par arrêté: 1. Régime du code: Système des inscriptions 2. Régime de l'immatriculation (1906): Système de l'immatriculation au livre foncier (Privatisation de la propriété) Le régime coutumier conforme au système lamanat perdure
Époque post-indépendance	Constitution du 07 Mars 1963, art 12—droit de propriété Loi 64-46 du 17/06/1964 relative au domaine national Loi 72-25 du 25/04/1972 création des communautés rurales Loi 76-66 du 02/07/1976 code du domaine de l'État Loi 76-67 du 02/07/1976 expropriation pour cause d'utilité. P Loi 96-06 du 22/08/1996 code des collectivités locales Loi 96-07 du 22/03/1996 transfert de compétences

Propriété foncière à Thiès

Dans la ville de Thiès, parmi les titres fonciers, on distingue :

- **les titres fonciers de l'Armée** : ils couvrent une superficie de 1 250 ha soit 38,91 % de la superficie totale. Ils sont constitués par la presque totalité des terrains anciennement occupés par l'Armée française, qui sont revenus à l'État du Sénégal. Ces terrains hébergent la base militaire, le CNEPS (Centre National d'Éducation Physique et Sportive), le camp Michel Legrand, l'Université, une partie du domaine industriel.... ;
- **les titres fonciers de l'État** : Ils constituent 782 ha soit 24,32 % de la superficie totale. On les retrouve essentiellement dans les quartiers Escale et Som ;
- **les titres fonciers des particuliers et maisons de commerce** : ils représentent 172 ha soit 5,36% de la superficie totale. On les retrouve dans presque tous les quartiers et plus particulièrement à Randoulène Sud, Takhikao, Mbambara, Nguinth, Escale etc. ;
- **les titres fonciers de la Régie des Chemins de Fer** : ils s'étalent sur 138 ha soit 4,28 % de la superficie totale. Ils occupent la totalité des installations des chemins de fer : gare, ateliers, direction et les cités administratives de Ballabey et Maurice Pillot, ainsi que l'extension Est de Ballabey vers le village de Keur Issa ;
- **les terrains non immatriculés** : ces terres n'ont pas fait l'objet d'une appropriation privée. Ils sont constitués par les terres du domaine public, de la voirie et les terres du domaine national soit 26,71 % de la superficie totale. Elles se retrouvent dans les quartiers comme Wango, Thialy, Cité Lamy...
- **les titres fonciers de la Ville** : ils occupent 12,3 ha soit 0,38 % de la superficie totale. On les retrouve dans les quartiers Escale, Diakhao, Nguinth, Sampathé, Médina Fall, Mbambara etc. ;

La partie de la ville occupée par l'Armée et l'Université (site de l'École Polytechnique) est assez importante. Elle constitue une contrainte pour l'extension de la ville vers l'Ouest. Cependant, elle peut être une opportunité pour renforcer le rôle de garnison de la ville et abriter les futurs projets militaires.

La faiblesse du domaine communal gêne la ville dans ses ambitions de développement et dans l'amélioration du cadre de vie des populations. Cette contrainte justifie aujourd'hui la nécessité d'une coopération entre la ville de Thiès et les communautés rurales voisines. Leur situation foncière, constituée par les terres du domaine national et les forêts classées (de Thiès et de Pout), peut être une opportunité pour l'agglomération de Thiès.

Mairie de Thiès





Base aérienne



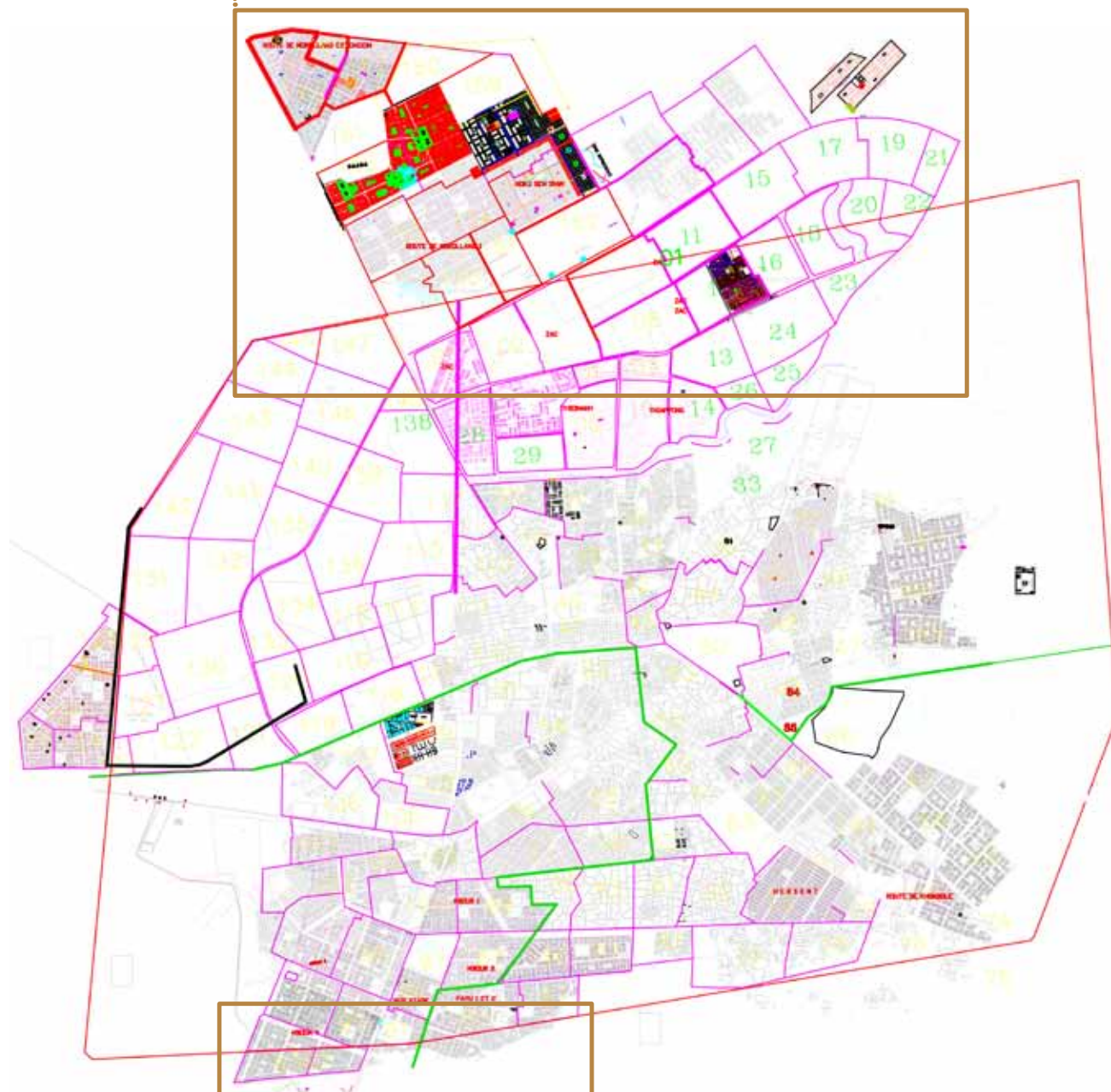
Gare



Terrains à lotir en extension Sud de Thiès sur le territoire de Fandène

Zone d'extension de la ville de Thiès

La ville de Thiès s'étend aujourd'hui principalement vers le Nord avec la création, depuis 2004, de la ZAC qui représente une véritable ville nouvelle en extension de la ville ancienne.



Zone de pression foncière

Principale source de conflits fonciers: suite à la création par la Ville de Thiès d'un lotissement administratif en extension Sud sur le territoire de Fandène en concertation avec la communauté rurale, celle-ci a réattribué des terrains créant ainsi des doubles attributions.

source: Cadastre

Les outils et les politiques d'aménagement en cours

La ville ne dispose pas de Plan Directeur d'Urbanisme en cours de validité. Cependant, le processus d'élaboration d'un PDU a été enclenché et le livre blanc, qui est la première étape dans la démarche, a été édité en 2005. Ce livre blanc qui a fait l'état des lieux de la ville, s'avère aujourd'hui dépassé d'où la nécessité de le réactualiser avant de poursuivre le processus d'élaboration du PDU.

Une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) d'environ 4500 parcelles (3500 réservées à des coopératives d'habitats et 1000 à des privés) a été aménagée au niveau de la zone de Nguinth dans le cadre du programme Indépendance 2004. Un Plan d'Urbanisme de Détail (PUD) encadre l'organisation de l'espace dans la zone de Nguinth extension.

Des plans locaux de développement (PLD) existent au niveau de Fandène, Notto, Mont Rolland, Keur Moussa. Un Programme d'Action d'Investissements Prioritaires (PAIP) qui permet de planifier les investissements dans Communautés rurales, est annexé aux PLD.

Les actions d'aménagement ne découlent pas de visions claires et ne sont pas planifiées dans une perspective d'anticipation des phénomènes déjà connus dans la métropole de Dakar.

Les lotissements opérés ne s'articulent pas toujours à un plan d'urbanisme et leur mise en œuvre est souvent problématique du fait des intérêts divergents des différents acteurs ou ayant-droits du processus.

La ville souffre aujourd'hui d'un manque d'espace et les communes d'arrondissement trouvent des difficultés pour répondre aux besoins en matière d'infrastructures et d'équipements sociaux de base dont la demande augmente en même temps que croît la démographie et l'urbanisation.

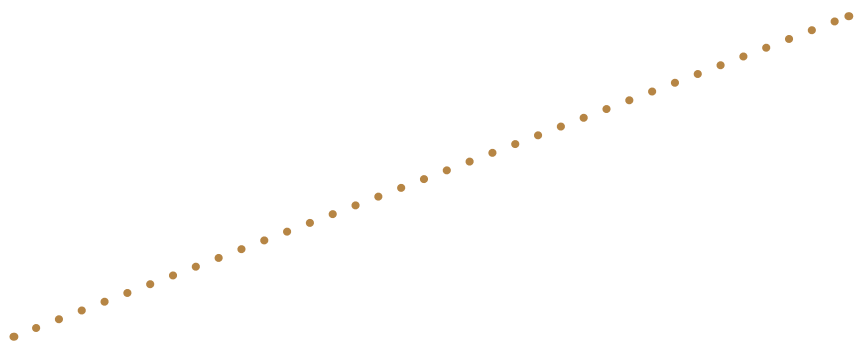
La ville et les communes d'arrondissements ne disposent de PIC (Plans d'Investissement Communal). Néanmoins, la ville a réalisé en 2003 une matrice d'actions prioritaires à la suite d'une démarche participative. Ce document a servi de feuille de route aux différentes équipes municipales qui se sont succédées depuis cette période. La plupart des investissements réalisés dans la ville à travers des programmes comme le Programme d'Appui aux Communes (PAC I et II) et le Programme de Renforcement et d'Équipement des Collectivités locales (PRECOL), tous pilotés par l'Agence de Développement Municipal (ADM) se sont inspirés de la matrice.

Par conséquent, la planification urbaine, en tant que compétence transférée, devrait être plus effective et mieux renforcée afin que le périmètre communal ne continue de s'élargir sans harmonie ni prise en compte des enjeux de développement urbain durable.

Les processus de délimitation des territoires ne sont pas maîtrisés et la cohabitation avec les espaces ruraux suscite des attitudes de cloisonnement des collectivités locales. Cela peut entraîner des conflits entre la ville et certaines collectivités locales limitrophes.



5





La vie urbaine et les polarités de Thiès

Les équipements

Les mobilités

Vie quotidienne des habitants

Le cadre de vie

Vie culturelle: Religions et croyances

Vie culturelle: Art et artisanat

Les associations locales

Les marchés

Le commerce informel

Les équipements

La structure urbaine est décentralisée: malgré l'existence d'un centre-ville (quartier Escale), plusieurs centres d'activités existent :

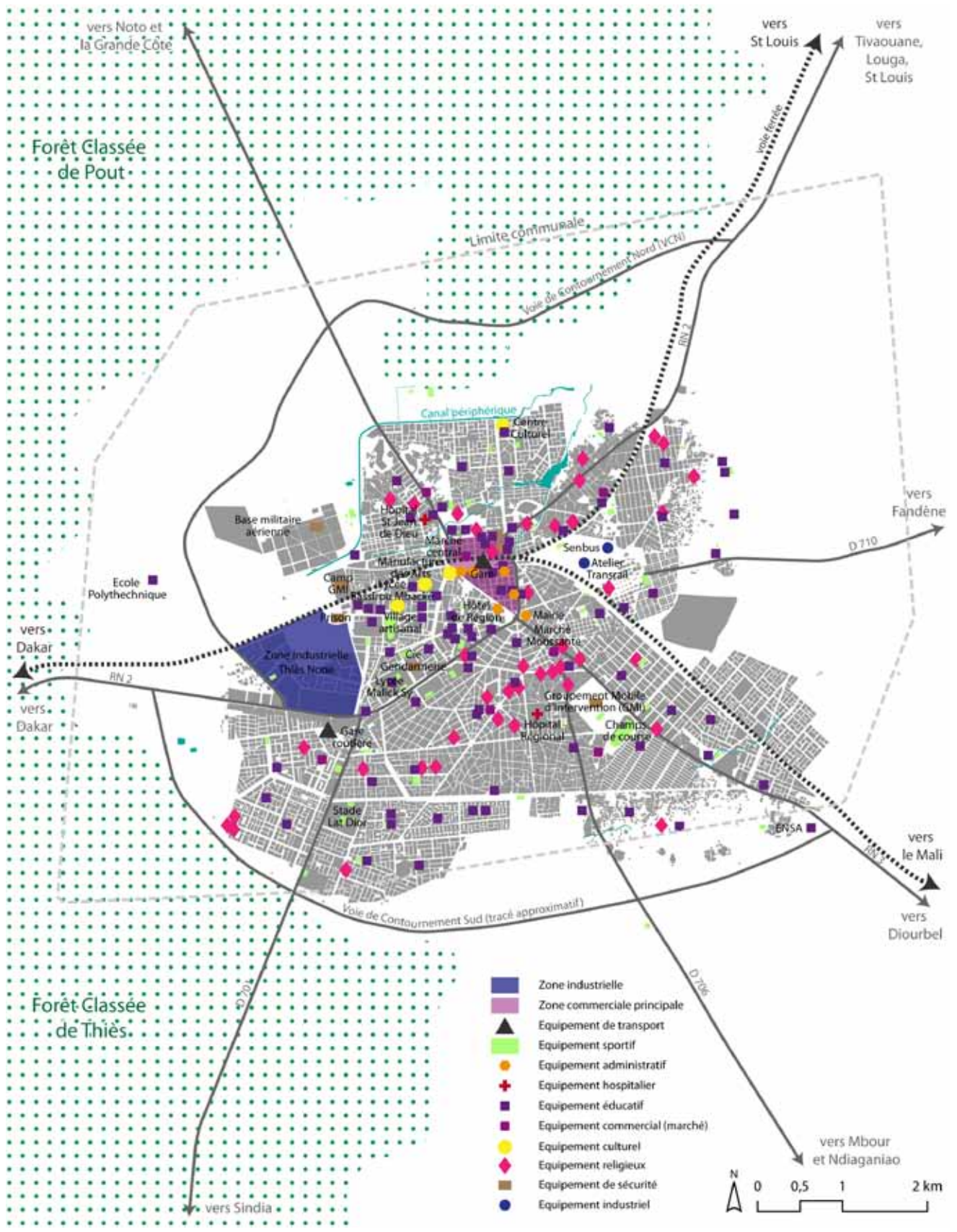
- **Le centre administratif** : il abrite plusieurs équipements administratifs. Il couvre les quartiers de l'Escale, Randoulène Nord, DVF, HLM Route de Dakar et Dixième. Le centre ville abrite les services de l'administration régionale et certains organismes tels que l'hôtel de ville, la chambre de commerce, l'hôtel de région.
- **Les pôles de commerce**: le marché central et le marché au poisson ainsi que les rues commerçantes forment un pôle commercial très actif. Les autres marchés ont moins d'envergure et sont dispersés à travers les quartiers. Seul le marché Moussanté a tendance à créer un pôle secondaire d'activité commerciale.
- **Les pôles de transport**: la gare routière et la gare ferroviaire constituent les principaux pôles de transport de la ville. Les installations du chemin de fer jouent un rôle dans les activités urbaines, la gare routière est un point de passage obligé du trafic vers Dakar et vers les régions du Nord.
- Avec l'arrêt en 1989 du trafic en direction de Saint-Louis, la gare ferroviaire a perdu de son attrait, cependant, elle conserve son rôle de liaison vers Dakar et en direction du Mali.
- **Les pôles éducatifs**: les deux lycées et les écoles d'enseignement supérieur constituent les principaux

pôles éducatifs. Ces établissements sont répartis à l'Est et à l'Ouest de la ville. L'École Supérieure Polytechnique et l'École Supérieure d'Agronomie forment des pôles éducatifs relativement éloignés des zones habitées, à proximité des Voies de Contournement Nord et Sud. L'université, elle, est disséminée dans toute la ville, faute de ne pouvoir regrouper ses activités aujourd'hui.

- **Les pôles de santé**: les pôles sanitaires sont formés par les deux hôpitaux (l'hôpital régional et le centre hospitalier universitaire Saint-Jean de Dieu). Ces deux établissements soignent des patients de toute la région.
- **Les pôles d'activités industrielles et artisanales**: les industries sont regroupées à l'Ouest de la ville:
 - la zone industrielle;
 - les ateliers de la Société des Chemins de Fer et l'usine SENBUS qui constituent la principale source d'emplois industriels de la ville;
 - les centre artisanal et la Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs constituent un pôle d'activité dynamiques.
- **Les pôles de sécurité**: ils sont formés par la garnison et les écoles militaires de la base aérienne, les commissariats de police et la compagnie de gendarmerie, le camp de GMI...

L'existence de grands équipements (terrains militaires, installations ferroviaires...) rend la partie Nord de la ville plus aérée. Le Sud apparaît quant à lui plus compact en dépit de l'existence de grands axes routiers structurants.





Les mobilités

La gare routière

Le système de transport dans la ville s'est organisé autour de la gare routière qui est le point de départ et d'arrivée du trafic interurbain. La position stratégique de Thiès favorise un trafic très dense entre Thiès et Dakar, Tivaouane, Mbour, Diourbel et Saint Louis.

Elle constitue également le terminus des autocars qui desservent les quartiers situés sur les principales artères de la ville. Les axes existants sont : gare routière - marché central, gare routière - quartier Hersent.

La gare routière de la ville de Thiès, gérée par la mairie a été mise en fonction en 1980. Différents types de véhicules affectés au transport assurent son fonctionnement:

- Cars de 35 à 42 places;
- Minicars de 14 à 19 places;
- Taxis inter urbain 7 à 8 places;
- Taxis urbains;
- Cars urbains.

Ces types de véhicules embarquent par ordre d'arrivée, aidés par les coxeurs qui orientent les voyageurs et remplissent les véhicules.

Les tarifs varient en fonction de la destination et du type de véhicule:

- Thiès-Dakar: 1500Fcfa en 7 places / 1000Fcfa en bus
- Thiès-Diourbel: 1500Fcfa / 1000Fcfa
- Thiès-Kaolack: 3000Fcfa / 2000Fcfa
- Thiès-Mbour: 1300Fcfa / 2000Fcfa
- Thiès-Saint-Louis: 3000Fcfa / 2000Fcfa

Malgré la présence des policiers, la gare routière est un lieu de prédilection des pickpockets.

Les marchés (central et Moussanté) jouent également un rôle important dans l'organisation du transport.

On note l'existence de garages informels qui desservent les zones rurales plus ou moins proches (Sanghé, Fandène, Touba Toul, Tassette, Mont Rolland, Keur Mor Ndiaye, Sindia...). Ces garages informels sont aussi le point de départ périodique de bus et d'autocars en direction du marché hebdomadaire de Diaobé.

Le trafic international à destination du Mali est aussi concerné.

Autres modes de déplacement

Il existe des taxis officiels et des taxis dits clandos. Si les taxis officiels n'ont pas d'itinéraires prédéfinis par contre les taxis clandos ont six destinations depuis le centre-ville: Hersent, Médina Fall, Sofraco, Hôpital régional, Concorde, Mbour.

Le coût d'un trajet en taxi traditionnel est de 500 Fcfa, contre 100 Fcfa par personne en clando (le véhicule doit être rempli avant de partir).

Leur situation de vétusté pose de réels problèmes de sécurité et d'encombrement de la circulation.

Les véhicules hippomobiles, ou charrettes, très anciens dans la ville, viennent compléter les moyens

de transports existants.

L'insuffisance des moyens de transport urbains combinée à la forte demande et à l'étendue de la ville a fait apparaître le phénomène des motos taxis (Jakarta). Ces motos taxis vont vers toutes les directions, ils roulent le jour comme la nuit, pour 300Fcfa par trajet. Ce mode de transport est néanmoins source de tension avec les automobilistes et source de pollution dans la ville.





Vie quotidienne des habitants

Thiès : la joie de vivre

La décontraction, la joie de vivre, voire l'insouciance des Thiessois, à l'image des Sénégalais, mettent l'étranger à l'aise. Il fait bon se promener dans les rues de Thiès où tout est vie, couleurs, odeurs, animation. Les contacts avec les gens se font généralement de manière tout à fait simple et sympathique. Le temps ici n'a pas la même signification que dans les pays occidentaux, les Thiessois savourent la vie. Une des caractéristiques de la civilisation africaine est le dialogue: on discute beaucoup, longuement et avec patience.

La vie en famille

La famille, noyau de la société Sénégalaise, est avant tout un terreau où la vie se forme, se développe et s'épanouit : un lieu de croissance humaine, morale, intellectuelle et spirituelle. Autant la vie familiale au Sénégal a des caractéristiques communes avec toutes les familles en général, autant, elle a quelque chose de spécifique et d'original.

La famille sénégalaise : un savoir-vivre, une coutume

Bien au-dessus des lois, la société sénégalaise est régie par une série de principes qui obligent chacun à tenir le rôle qui est le sien dans l'univers familial. Règle d'or: la communauté africaine est organisée pour éviter la solitude de l'individu. Tout se déroule selon une stricte hiérarchie. La grande famille est l'unité de base : elle regroupe les habitants d'une concession, c'est-à-dire de plusieurs petits bâtiments groupés autour d'une cour, comprenant une cuisine, une pièce d'eau, des greniers, des autels familiaux, l'abri des bêtes.

La famille sénégalaise demeure incontestablement une première école à laquelle on retourne sans cesse pour se ressourcer ou apporter sa contribution pour son évolution heureuse sur tous les plans: relationnel, économique, financier et spirituel. Elle demeure un lieu inconditionnel d'apprentissage de la vie et de l'amour, à l'instar de toutes les autres même si elle conserve un certain nombre de facettes qui lui sont propres.

Au point de vue organisationnel et hiérarchique, le père de famille est le premier responsable. Il exerce sur la famille une autorité morale de grande envergure. Il est respecté, écouté et obéi. La mère joue un rôle participatif de première importance dans la gestion de la famille. En cas d'absence temporaire ou de décès du papa, c'est généralement l'aîné des garçons qui supplée de facto et assume la charge, aidé en cela par les oncles paternels et maternels.

Dans la famille africaine, on se rend vite compte qu'il existe un équilibre: c'est un monde où chacun a un but et est fier de tenir sa place, de manière quasiment religieuse, pour assurer la cohésion de la maison.

La famille sénégalaise : Quelques particularités

La famille sénégalaise ne se limite pas au trinôme papa/maman/enfants. Bien souvent plusieurs membres de la famille vivent ensemble ou au moins dans des maisons voisines. Il n'est pas rare de constater que dans un même cercle familial cohabitent neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, grands-parents.

Toutefois, dans certaines localités, on assiste progressivement à un éclatement de la famille traditionnelle ou typiquement sénégalaise, les jeunes filles se montrant de plus en plus réticentes à rester dans leur belle famille.

La famille jadis plus qu'élargie se démembrer et se nucléarise progressivement. Mais cela ne saurait contredire le mode de vie familial sénégalais.

La famille Sénégalaise : un lieu de formation et de transmission des valeurs humaines.

Si la famille reste et demeure un lieu de formation humaine, il va de soi que c'est au sein même de la famille qu'on fait l'apprentissage d'un certain nombre de valeurs cardinales.

Au Sénégal, ces valeurs se nomment : le Kersa (la tempérance, l'humilité), le diom (le courage, le sens du devoir et de la responsabilité, l'amour du travail), le mùn (la persévérance, la tolérance). A ces valeurs, s'en ajoute une à laquelle toutes les familles sénégalaises tiennent particulièrement : La Téranga (l'hospitalité ou le sens de l'accueil). Tous les parents cherchent à les inculquer et à les transmettre à leurs enfants. La famille, comme partout ailleurs, est le lieu où les talents et les habiletés se tissent et émergent.

Les grands-parents sont très présents dans l'éducation de leurs petits-enfants afin de transmettre les traditions



La famille sénégalaise : un lieu d'unité et d'éducation à la solidarité

Pour les Sénégalais, la famille est sacrée, et les membres d'une même famille travaillent et oeuvrent pour instaurer sans cesse la cohésion et l'union des cœurs au sein de la leur. Confrontée à une situation de crise chronique subséquente à un contexte de pauvreté galopante, la famille sénégalaise « tient parfois le coup » grâce à la solidarité et au sens du partage qui n'est pas seulement un devoir ou une obligation morale mais une valeur que l'enfant apprend à intégrer et à incarner dès le bas âge.

Chaque salarié de la concession apporte ainsi une participation pour l'entretien de la maison, même les immigrés. La coopération n'est pas un vain mot, chacun a un sens aigu de ses devoirs et responsabilités.

La situation de pauvreté ou de précarité dans laquelle elles évoluent n'enlève en rien aux familles sénégalaises leur charme, leur joie de vivre et le bonheur de leurs membres. Quelque soit la difficulté de la vie, le sourire émane toujours des visages et l'ambiance familiale est toujours d'une gaieté exceptionnelle. Le contact sociétal et le tissu familial sont empreints de simplicité, de respect et de convivialité dans les relations quotidiennes.

L'habitation Sénégalaise

L'habitation Sénégalaise s'organise autour de la cour et de son arbre à l'ombre duquel la famille aime se rassembler pour discuter, manger, boire le thé, ou toute autre activité quotidienne. La vie se déroule en extérieur autant que possible.

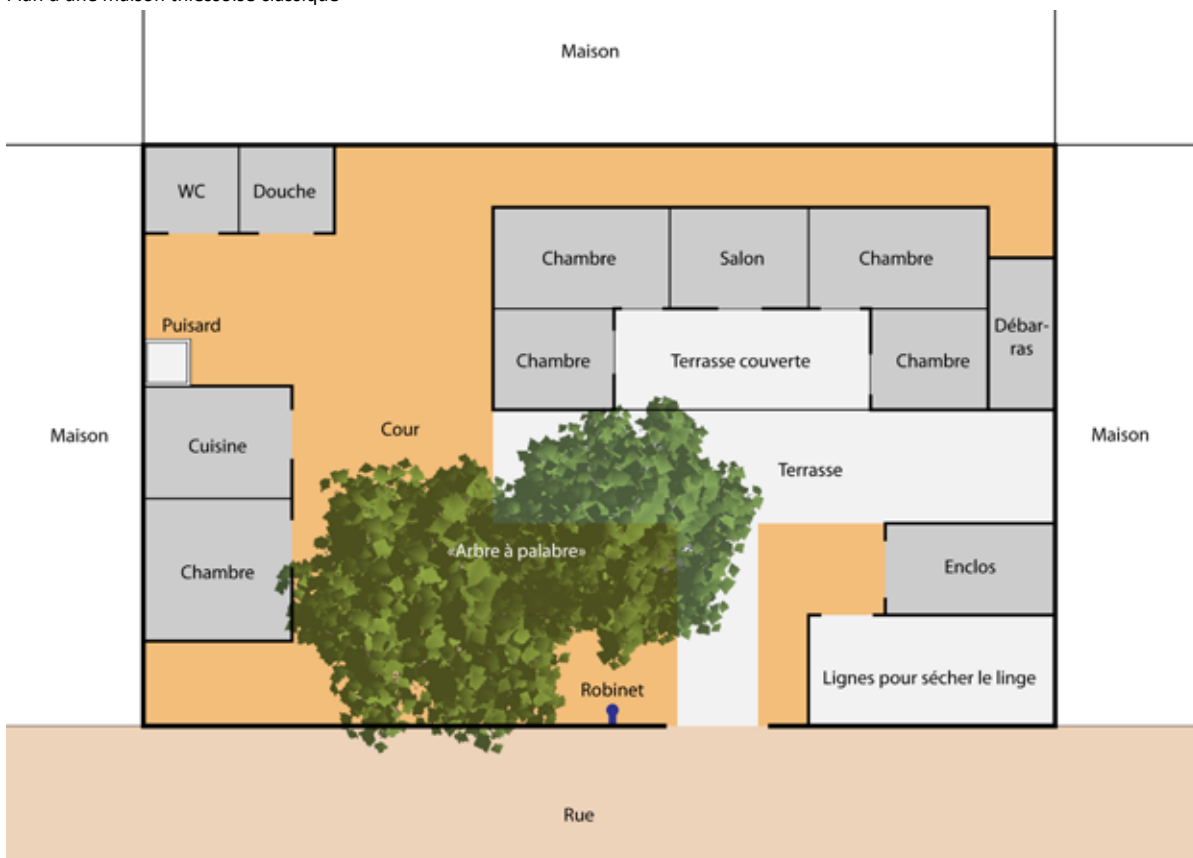
Les bâtiments d'habitation sont généralement répartis autour de la cour pour former un espace commun central. Les sanitaires sont quant à eux disposés à l'écart pour respecter l'intimité des habitants.

La cuisine, bien que fermée, est ouverte sur l'extérieur. Les femmes s'installent généralement à l'ombre de l'arbre pour préparer le repas et sortent parfois la bonbonne de gaz pour cuire les plats à l'extérieur.

La terrasse couverte permet aux habitants de continuer à vivre en extérieur lorsque le temps est mauvais, mais également de passer des soirées en famille devant la télévision sortie du salon tout en profitant de l'air doux de la nuit.

De nombreuses habitations thiessoises comportent un enclos à chèvres ou à moutons. Un homme de la famille s'occupe tous les jours de les nourrir et de les soigner. Les bêtes passent souvent la journée à l'extérieur de la concession, dans la rue, à manger les herbes du quartier et les feuilles basses des arbres. Cet élevage est uniquement destiné à l'alimentation de la famille qui sacrifiera un animal pour la Tabaski (fête du mouton) ou toute autre fête religieuse.

Plan d'une maison thiessoise classique



L'école coranique : lieu de formation spirituelle

Dans toutes les familles au Sénégal, l'éducation aux valeurs religieuses et spirituelles demeure le point de départ de toute la formation humaine.

Pour les Sénégalais, Dieu est la Source, le centre et le sommet de tout, et il demeure important que dès la tendre enfance les enfants soient engagés à nourrir une certaine familiarité avec Dieu.

Les écoles coraniques sont les endroits privilégiés pour l'éducation religieuse des enfants et parfois même de certains adultes. On les retrouve dans tous les quartiers de la ville de Thiès, dirigées par un maître coranique chargé d'instruire les enfants. Il est dans la conception des parents musulmans que l'enfant fréquente l'école coranique dès l'âge de 3 ans.

Pendant les vacances, la vie quotidienne des enfants est rythmée par l'école coranique: ils vont tous les jours, matin et soir, étudier le Saint-Coran, sauf les jeudis et vendredis ou certains jours de fêtes musulmanes.

Durant l'année scolaire, certains enfants continuent de fréquenter l'école coranique les week-ends et jours fériés où il y a pas classe.

Le marché : un rituel au quotidien

Les femmes se rendent quotidiennement au marché pour acheter les aliments nécessaires à la préparation des repas. Tôt le matin, après avoir balayé la concession et s'être occupées des enfants, les femmes prennent le chemin du marché pour s'approvisionner en denrées. Ces déplacements sont parfois assez longs, mais il s'agit d'un moment important car c'est pour elles l'occasion de retrouver les amies et voisines et d'échanger des nouvelles.

Selon la distance qui sépare le marché de la maison, les femmes marchent ou empruntent des moyens de transport. Très souvent elles préfèrent rentrer à la maison en calèche du fait du poids de leurs provisions destinés à préparer le repas de midi.

Les repas en famille : symbole de la Téranga¹ Sénégalaise

Une des particularités de la vie en famille à Thiès et au Sénégal est le repas en commun: c'est un moment de convivialité et partage au cours duquel toute la famille se réunit autour d'un bol ou d'un plat commun pour partager le repas.

Dans les grandes familles, garçons et filles mangent séparément. Toute une tradition et éducation des enfants est véhiculée autour du bol: un enfant n'a pas le droit de se servir au milieu du bol ou de participer aux discussions des adultes. Le repas se prend avec la main, uniquement droite, la gauche étant réservée à



Daara ou école coranique (source: <http://www.afriscoop.net>)



Thiessoises faisant leur marché à Moussanté



Le repas en famille, moment de partage

¹ Téranga: en wolof, l'hospitalité et la tradition d'accueil Sénégalaises

d'autres usages, ou à la cuillère.

Avant de commencer à manger, il faut attendre que la maîtresse de maison ait prononcé le «Bismilahi»². On ne boit qu'une fois le plat principal terminé.

Lorsque vous êtes conviés dans une famille Sénégalaise, c'est généralement autour d'un plat commun que vous mangerez et de façon très conviviale. Le repas se prend la plupart du temps par terre, sur une natte.

Si quelqu'un arrive à l'heure du repas dans une famille, il sera forcément invité à manger, c'est un devoir d'inviter la personne de passage qui vous trouve en train de manger. Même dans la rue, les gens qui mangent sur le trottoir ne manqueront pas de vous inviter, cela fait partie de la « Téranga Sénégalaise ».

Une fois le repas terminé, chacun se rince les doigts dans une bassine d'eau claire destinée à cela et aux cuillères utilisées.

Les séances de Thé (Ataya) : une philosophie

La cérémonie du thé, ou «ataya», est très importante dans la vie quotidienne sénégalaise et constitue un signe d'hospitalité: c'est la boisson que l'on offre aux amis et qui permet la discussion. Le thé à la menthe est servi trois fois, «les trois normaux», si vous acceptez le premier, amer et peu sucré, il vous faudra aller jusqu'au troisième, le plus sucré. On dit ici que «le premier thé est amer comme la mort, le deuxième est doux comme la vie et le troisième est sucré comme l'amour».

En général c'est le chef de famille qui finance le thé, mais entre amis, ce sont tous les participants présents avant la préparation ou tous les habitués qui participent financièrement à l'achat des différents

² Bismilahi: «au nom de Dieu»



La cérémonie du Thé, une tradition au Sénégal

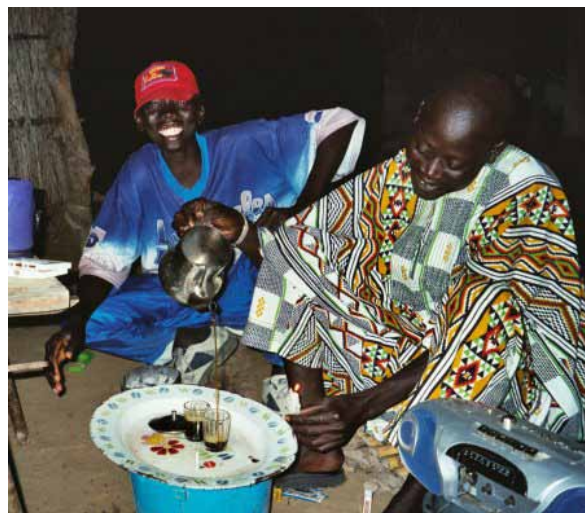


Le repas en famille, autour d'un même bol

ingrédients du thé que sont : le thé Saddam (de préférence), le charbon du fourneau, le sucre et la menthe (nana).

Femmes, hommes, vieux et jeunes, tous apprécient le thé. Les plus âgés, les maîtres et maîtresses de maisons se voient apporter leur verre de thé par un des jeunes participants. Si vous êtes invité ou ami de passage, on vous traitera sans doute à la deuxième place, juste après le chef de famille, au même rang que ses frères, pour partager le breuvage, quitte à partager un verre à plusieurs si on est entre amis.

La cérémonie du Thé est en effet très révélatrice de l'organisation familiale et très normée : elle doit toujours être préparée par le cadet du rang le plus élevé, cela vous révélera la place de chacun dans la famille, certains, les plus jeunes en particulier, n'auront leur premier verre que bien après les autres.



Le commerce informel des femmes : une alternative contre la précarité

De nos jours au Sénégal, le commerce informel développé par les femmes constitue une véritable alternative contre la hausse du chômage et la précarité induite dans les familles. Véritable moteur de l'économie familiale, il n'est pas rare à Thiès de voir à tous les coins de rues de petits commerces informels gérés par des femmes qui installent simplement une table devant leur maison et y proposent ce qu'elles ont à vendre.

Les services qu'elles offrent sont divers : restaurant de rue (petit-déjeuner, fatayer, repas, ...) table de fruits (oranges, mangues, ...) ou de légumes, cacahouètes, etc... Elles développent un commerce surtout basé sur l'alimentation de rue dans tous les quartiers de la ville.

Si traditionnellement le rôle premier de la femme est l'éducation des enfants, avec la précarité galopante, elles se voient investies d'une nouvelle vocation afin de prendre en charge certains besoins de la famille.

Elles tirent des revenus importants de ces activités qui leur permettent d'épauler leur mari dans la gestion de la famille et deviennent parfois de véritables chefs de famille, gérant toutes les dépenses, surtout si l'homme ne travaille pas ou est décédé.

Les Navétanes à Thiès : une religion, un engouement, un enjeu

Au Sénégal, le football est une véritable religion. Aimé par tout le monde, c'est une des activités sportives qui mobilise le plus de monde. Il est au cœur de tous les débats de rue, même lorsqu'il s'agit des grands clubs européens qui ont tous des supporters au Sénégal,

l'actualité sportive étant bien suivie. Il n'est pas rare de voir les rues se vider au moment d'une grande affiche (exemple: League des Champions).

Un des temps forts du football au Sénégal est le championnat populaire national communément appelé « Navétanes¹ » qui se déroule durant l'hivernage. Ce sont des tournois organisés de manière informelle, pour occuper la jeunesse le temps des vacances qui s'étalent sur toute la durée de la saison des pluies, soit 4 mois (de juillet à octobre).

Au fil des décennies, les Navétanes se sont étendues à l'ensemble du pays, en même temps que la passion croissante des Sénégalais pour le football, jusqu'à devenir l'événement sportif le plus populaire du pays.

A Thiès, Les ASC (Associations Sportives et Culturelles) comme Cité-Lamy, Wally Dann, Hersent et Diakhao mobilisent les quartiers entiers, bien au delà de la seule jeunesse Sénégalaise. Paradoxalement, seuls les matchs des Navétanes remplissent les stades.

Au delà de l'enjeu sportif, c'est l'honneur d'un quartier, celui d'une famille, qui est en jeu. Chaque quartier possède une mémoire collective liée aux Navétanes. Le rêve semble pouvoir se réaliser dans le jeu, et à travers toute la mise en scène qui l'entoure. Les Navétanes correspondent au moment de l'année que les Sénégalais choisissent pour mettre en scène leur football: un véritable folklore accompagne les matchs dans les gradins (tam-tams, chants, danses, ...). Les Navétanes constituent l'âme du football sénégalais et donnent la pleine mesure de ce que signifie la passion du football en Afrique.

Il est difficile de dissocier le fétichisme du football: en Afrique Noire les préparations mystiques d'avant match rentrent dans le cadre de la préparation psychologique des équipes et bien sûr lors de ces championnats d'hivernage.

¹ Du wolof, « Navétanes » qui signifie « championnat d'hivernage »

Commerce informel installé devant la maison



La Tontine : une épargne, une sécurité sociale à l'africaine

Pratique illustrant bien l'esprit de solidarité des Africains, la tontine est une sorte de caisse d'épargne entre amis pratiquée partout à Thiès. Depuis longtemps, les paysans se regroupaient pour défricher ensemble chaque champs tour à tour ; le propriétaire offrait le vin de palme.

Aujourd'hui les membres d'une tontine mettent en commun une certaine somme d'argent et chacun à son tour en fin de mois en empoche la totalité. Cet argent sert en général à monter ou à renflouer une affaire. Aucun papier n'est signé, toutes les relations sont basées sur la confiance, et puis on se connaît : on appartient à la même famille, au même quartier.

Tonti, le banquier italien du XVII^{ème} siècle qui lui a donné son nom, ne pensait pas qu'un jour son «invention» se diffuserait à si grande échelle en Afrique.

Plus qu'une épargne forcée, cette pratique est un état d'esprit, l'occasion de se retrouver, de s'épauler. La tontine peut aussi prendre en charge des événements à caractère social (décès, mariage). Elle remplit également le rôle de sécurité sociale : aucun membre ne sera laissé seul en cas de maladie ou d'accident.

Le phénomène des talibés au Sénégal

Le mot talibé veut dire disciple ou élève d'une école coranique, dirigée par certains marabouts. Ces enfants ont en général entre 3 et 14 ans et sont envoyés par leurs parents des régions défavorisées du Sénégal, pour leur permettre d'acquérir une éducation coranique enseignée par les marabouts qui, en contre partie, reçoivent des biens matériels ou des services rendus par les talibés qu'ils hébergent.

Le phénomène est national. A Thiès, comme partout ailleurs au Sénégal, on rencontre à tout moment de la journée des talibés. Les lieux publics, comme les gares routières et marchés, sont envahis par ces enfants à la quête de quoi donner au marabout.

Ces enfants évoluent dans des conditions déplorables. Des fois leur nombre dépasse largement les 50, ils vivent tous dans une même maison. Ils sont parqués dans des chambres étroites où insalubrité et manque d'eau sont courants...

Les talibés sont appelés également «les enfants aux pieds nus», car rares sont ceux qui sont chaussés. Ils donnent l'image de la pauvreté, avec leurs habits déchirés et non lavés, pour attendrir les bonnes âmes? Il est important de noter que ces pratiques ne sont heureusement pas adoptées par tous les marabouts du Sénégal.

Ces enfants ont une somme fixe à rapporter chaque soir chez celui qui les héberge et sont souvent victimes de maltraitance s'ils n'atteignent pas cet objectif. Les talibés ont pour rôle de faire la mendicité dans la journée, traînant dans la ville de quartiers en quartiers, chacun avec son pot, récoltant des pièces d'argent ou du sucre et des petits biscuits.

Talibés demandant l'aumône dans la rue



Le cadre de vie

Assainissement

La ville de Thiès souffre d'une grande vulnérabilité vis-à-vis de l'eau, tant pour l'évacuation des eaux pluviales source d'inondations récurrentes que pour la gestion des eaux usées, puisqu'une majorité d'habitations est équipée individuellement de fosses septiques.

La situation topographique de la ville de Thiès rend les problèmes d'assainissement plus aigus, surtout en ce qui concerne l'évacuation de grandes quantités d'eau de ruissellement provenant du plateau de Thiès.

Le réseau d'assainissement de la ville est composé d'un système séparatif constitué de deux réseaux distincts.

Gestion des eaux pluviales

La ville de Thiès, qui fait partie intégrante du bassin versant de Fandène, subit beaucoup d'influences liées aux dynamiques dans le plateau de Thiès. C'est un passage naturel des eaux de ruissellement qui créent beaucoup de dégâts dans la ville.

Ces aléas environnementaux sont à l'origine d'actions de plaidoyer sur le plateau et ont suscité une conscientisation dans la manière de conduire les affaires locales et même régionales de la part des autorités locales et partenaires techniques stratégiques.

À l'échelle du Conseil Régional, le Plan d'Action Environnemental Régional (PAER) met en place des dispositifs novateurs d'aménagements et de protection contre la dégradation du Plateau de Thiès.

Au niveau des terroirs villageois du plateau, des actions isolées de lutte anti-érosives sont menées par des ONG.

En aval, la ville de Thiès a entrepris la réhabilitation et la réalisation d'ouvrages d'évacuation estimé au total à 53 km pour juguler ces impacts environnementaux sur la vie quotidienne des populations. L'entretien des caniveaux et canalisations pose néanmoins toujours problème: cassés ou bouchés, certains sont transformés en dépotoirs d'ordures et ne peuvent, de ce fait, assurer leur rôle d'évacuation des eaux pluviales lors de l'hivernage.

Les inondations sont plus fréquentes dans les quartiers non lotis ou non structurés situés pour la plupart vers le Nord et le Sud.

Gestion des eaux usées

La gestion des eaux usées constitue un des principaux problèmes environnementaux dans la ville.

La ville de Thiès se trouve actuellement desservie par un réseau d'assainissement des eaux usées d'un linéaire total de 75 km et dotée d'une station de traitement en plus d'une station d'épuration située à Keur Saib Ndoye.

Actuellement, seuls 5 000 foyers sont reliés au réseau: 2200 dans la zone Nord et 2 800 dans la zone Sud, soit environ 50 000 personnes à raison d'une dizaine de personnes par foyer (DIALO, 2010) et un taux de raccordement à la station de 16,7%.



Inondation des rues lors des pluies de l'hivernage



Canalisations cassées et remplies d'immondices

Ce faible taux de raccordement s'explique par le coût important des installations qui peut s'élever jusqu'à 200 000 Fcfa par foyer.

La station est conçue pour gérer 3 000 m³ d'eaux usées par jour. Cependant, en raison du faible taux de raccordement à la STEP, le débit d'eaux usées à l'entrée n'est aujourd'hui compris qu'entre 300 et 500 m³/j. Pendant la saison des pluies, le débit à l'entrée peut atteindre ponctuellement jusqu'à 900 m³/j, l'eau est alors dirigée directement vers les bassins de lagunage.

Actuellement, la station d'épuration n'atteint que 15% de sa capacité de traitement. Cela entraîne des coûts de fonctionnement élevés par rapport au volume d'eau traitée. Pour couvrir les frais de fonctionnement de la STEP, il faudrait que celle-ci fonctionne au moins à 80% de la capacité maximale. La priorité actuelle est donc de favoriser le raccordement des ménages de Thiès à la STEP, par l'intermédiaire de programmes de financement des branchements sociaux.

À long terme, une extension de la station d'épuration est possible, ce qui augmenterait la capacité de traitement jusqu'à 9 000 m³/j, soit pratiquement la totalité des foyers de la ville.

Aujourd'hui, la plupart des habitations restent donc équipées individuellement de fosses septiques. Le niveau d'équipement en puisard domestique est par ailleurs assez faible.

Ordures ménagères

La ville de Thiès produit actuellement environ 260 tonnes d'ordures ménagères par jour.

Le système de gestion actuel des ordures comprend: le conditionnement à domicile, la collecte, le transport et le dépôt dans des décharges non-contrôlées où se retrouvent des déchets dangereux tels que des piles, des résidus de solvants, des résidus de produits phytosanitaires etc.

La plupart des quartiers sont desservis par des charrettes à traction asine ou équine moyennant une somme mensuelle variant entre mille et mille cinq cents francs par concession. Ce moyen de collecte cause beaucoup de problèmes car les ordures se déversent tout au long du parcours lors de leur évacuation.

A cette insuffisance de moyens matériels vient s'ajouter l'existence de décharges sauvages localisées à l'intérieur de certains quartiers, tout autour de la ville et dans les zones rurales limitrophes.

Face à cette situation, des initiatives populaires ont vu le jour pour gérer ces amoncellements d'ordures. Des associations de femmes parcourent ainsi les décharges sauvages pour récupérer les objets plastiques et les revendre aux usines de traitement comme Proplast qui les transforme en granulats.

La formation de décharges à l'intérieur de la ville est généralement liée à l'absence ou à l'insuffisance de moyens de transport, aux rythmes de collecte irréguliers et au manque de bacs à ordures.

Il existe néanmoins un projet de centre d'enfouissement technique sur le territoire de la communauté rurale de Mont Rolland, dont les travaux sont arrêtés depuis plusieurs années suite à un litige.



Dépôt des ordures par les charrettes dans les décharges sauvages



Tas d'ordures à la gare routière

Décharges sauvages dans les quartiers



Vie culturelle: Religions et croyances

La vie religieuse à Thiès, à l'image du reste du pays, est marquée par la présence de l'islam et du christianisme. Elles regroupent 99% des populations de Thiès qui pratiquent leurs religions en parfaite harmonie. Le Sénégal étant un pays laïc, la constitution garantit la liberté pour chacun de choisir et de pratiquer sa religion.

L'athéisme est également présent à Thiès et, phénomène alarmant mais très répandu en Afrique, les sectes protestantes séduisent de plus en plus d'adeptes.

La religion musulmane

L'islam est la communauté religieuse majoritaire au Sénégal, elle regroupe 95% de la population Thiessoise, répartie à travers différentes confréries aux pratiques variées:

- Tidjanisme : Confrérie propagée au Sénégal par El Hadji Malick Sy, installé à Tivaouane, capitale du Tidjanisme au Sénégal et regroupant bon nombre de musulmans Sénégalais.
- Mouridisme : Fondé par Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de la ville de Touba, bastion du Mouridisme. A Thiès, les quartiers de Médina Fall et Keur Abdoulaye Yakhine, qui abritent les deux grandes mosquées mourides, sont principalement habités par des Mourides.
- Khadres: Confrérie dont les disciples sont généralement des Maures. Il existe un nombre très moyen de disciples à Thiès. Leur pèlerinage annuel se déroule à Nimzat en Mauritanie.
- Layenes: Il y a peu de disciples Layenes à Thiès. Leur bastion est Yoff et Camdéréne dans la région de Dakar.

La religion Chrétienne

Les chrétiens de Thiès représentent 3% de la population qui, dans leur majorité, sont des Sérères, mais également des Mandiakes et des Diolla. Les Sérères étant les habitants autochtones de Thiès, ils ont été les premiers en contact avec les missionnaires catholiques, d'où leur large représentation dans la pratique du christianisme à Thiès. Les autres ethnies qui pratiquent cette religion sont issues des migrations, Thiès étant une ville escale pour de nombreuses personnes qui migrent vers Dakar.

Cependant, l'islam, principale religion du Sénégal, s'est imposée dans la ville, notamment par l'arrivée d'habitants venus du Centre-Ouest (Wolofs) et du Nord du Sénégal (Toucouleurs).

Ainsi, soucieux de conserver leurs traditions et leur religion, les Sérères autochtones de Thiès ont eu tendance à se regrouper en communautés, s'isolant ainsi vers les marges de la ville. Aujourd'hui, la majorité des catholiques de Thiès sont des Sérères qui vivent dans les villages périphériques de Thiès, même s'il existe encore des poches en pleine ville qui

abritent un nombre important de catholiques.

La cohabitation entre Musulmans et Chrétiens à Thiès

A Thiès l'harmonie et l'entente entre musulmans et chrétiens sont très fortes et sont érigées en culture. Les communautés de confessions différentes vivent ensemble et partagent leurs quotidiens, notamment lors des fêtes de chaque religion où musulmans et chrétiens se rassemblent.

Le dialogue islamo-chrétien est un ciment entre les communautés et une base de la stabilité sociale au Sénégal: de 1960 à 1981 le pays était dirigé par le Président Léopold Sédar Senghor de confession chrétienne alors que la population était musulmane à plus de 90%.

Les us et traditions à Thiès

La vie religieuse au Sénégal comme partout en Afrique est associée à des pratiques traditionnelles qui diffèrent d'un peuple à un autre. L'animisme est présent tant chez les musulmans que chez les chrétiens. Ainsi, il n'est pas rare de voir dans des familles, musulmanes comme chrétiennes, la vénération d'un totem protecteur. Beaucoup de pratiques traditionnelles sont encore présentes dans le quotidien des populations, surtout chez les plus conservatrices.

Vie culturelle: Art et artisanat

La ville de Thiès est un pôle culturel de par son histoire et sa diversité ethnique: Thiès est la somme des identités culturelles qui la composent en tant que ville carrefour. La richesse culturelle de la ville se traduit par la pratique des disciplines artistiques comme le théâtre, la musique et la danse, l'artisanat, ...

Patrimoine

De nombreux bâtiments classés composent le patrimoine de Thiès: le fort de Thiès abritant le musée de la ville, la gouvernance, ex-résidence de l'Administrateur Colonial, la cathédrale Ste Anne, la chambre de commerce, le patrimoine ferroviaire (gare, entrepôts, cité ouvrière, Trois horloges, ...), l'école Ste Anne, ...

De façon plus générale, le patrimoine colonial représente un aspect important de l'histoire et de la culture de Thiès, notamment le quartier Dixième, très tôt occupé par les Français, ou encore la préfecture, la Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs qui présente le double atout d'être un site colonial réhabilité et un lieu artistique à l'échelle nationale.

Le quartier Ballabey, aujourd'hui Ibrahima Sarr, cité ferroviaire construite à partir de 1924 pour héberger les employés du chemin de fer, constitue également un patrimoine au potentiel exceptionnel lié à l'histoire coloniale et ferroviaire de Thiès.

Outre le patrimoine bâti, Thiès jouit d'un patrimoine naturel important qui mérite d'être valorisé pour sa conservation et pouvant devenir un attrait touristique pour la ville et sa région: les forêts classées, le plateau, le site archéologique des carrières de Diack, ... Thiès détient un fort patrimoine culturel et artistique qui mérite d'être identifié et valorisé. Un Musée du Rail retraçant l'histoire de Thiès et mettant en valeur son identité culturelle propre est actuellement à l'étude.

Savoir-Faire

Thiès regorge de multiples talents qui lui sont propres et marquent son identité culturelle et artistique:

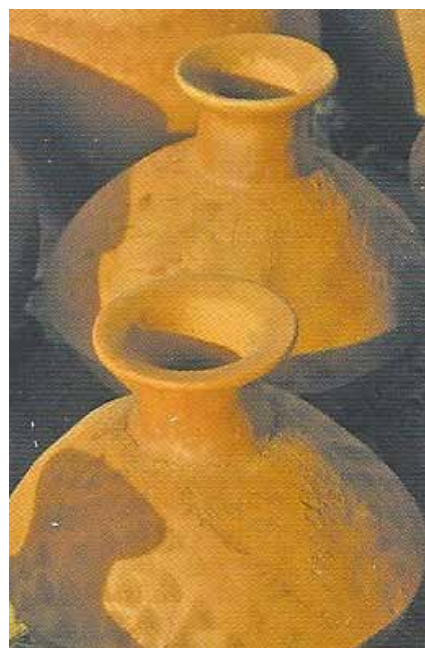
«La civilisation du rônier» est un savoir-faire artisanal basé sur l'activité de production de meubles, vanneries nattes, chevrons, papiers à base de rônier. Les artisans sont principalement installés à la sortie Nord de Thiès,

sur l'axe Thiès-Tivaouane, dans les villages de Lalane et de Ndiobène (CR Fandène).

Les poteries de Lam-Lam, plus au Nord sur le même axe, sont typiques de l'artisanat local. L'acquisition d'une certaine technicité et surtout le développement de la créativité locale sont des atouts réels de l'artisanat local.

Les tapisseries des Manufactures Sénégalaises des Arts Décoratifs sont également emblématiques de Thiès car ce savoir-faire est unique en Afrique. Ces oeuvres prestigieuses sont ensuite exportées partout dans le monde.

Thiès compte également de grands artistes et créateurs: peintres, plasticiens, musiciens, écrivains, cinéastes, acteurs, maisons d'édition, ... Cependant, le manque d'infrastructures, de formation et d'accompagnement à la promotion les pousse souvent à se rendre à Dakar pour vivre de leur art, voire à s'expatrier.



Équipements et infrastructures culturelles

Thiès comporte des équipements culturels de divers ordres:

- le centre culturel, qui comporte également une bibliothèque, une salle de spectacle et une future salle d'expositions, mais qui, malheureusement, de par sa position excentrée, reste difficile d'accès pour beaucoup d'habitants;
- la Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs, centre de formation aux métiers du tissage et lieu d'exposition des créations;
- le village des arts, en construction au sein de la manufacture, rassemblera un ensemble d'ateliers loués à des artistes plasticiens;
- le musée régional, malheureusement peu mis en valeur et peu attractif;

le palais des arts, salle de concerts privée;

l'agora de la promenade des Thiessois, espace de diffusion actuellement sous-utilisé qui peut accueillir des représentations et spectacles en plein centre de Thiès;

le village artisanal, lieu d'exposition et atelier de nombreux artisans Thiessois: bijoutiers, cordonniers, sculpteurs, peintres, ... Il s'agit également d'une site touristique intéressant;

4 centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) répartis dans les communautés rurales de la région de Thiès (bibliothèque, éducation des adultes par la projection de films, ...).

Il faut néanmoins noter l'absence de salle de cinéma à Thiès, comme dans la majorité du Sénégal, les 4 salles historiques ayant fermé au début des années 2000. En 2004, un projet de salle de cinéma avait été évoqué par la mairie.

Il n'existe pas non plus de galerie d'art, de maison de production audio-visuel, de studio d'enregistrement,



La Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs

ni d'équipement en matériel du spectacle (matériel son et lumière, ...).

Les festivals

Des manifestations organisées par le Centre Culturel Régional, des promoteurs privés, des associations culturelles animent ponctuellement ou périodiquement la vie culturelle de Thiès:

- la journée régionale du « Mbilim » par les Sérères;
- le festival international des danses sacrées, qui a eu lieu en 2004 et devrait être renouvelé à l'avenir;
- le salon du livre de Thiès, organisé par Fame éditions, jumelé au salon du livre de Toulouse à partir de 2013.
- La mise en place d'un festival régional est également souhaité afin de redonner à la ville de Thiès sa place dans le paysage culturel national.

Les associations culturelles et artistiques

Preuve de son potentiel culturel et artistique, Thiès regroupe de nombreuses associations d'artistes: l'Association Dynamique des Artistes Plasticiens (ADAPT); l'Association des Artistes Comédiens du Théâtre Sénégalais (ARCOTS); l'Association des Métiers de la Musique (AMS); l'Association des Journalistes Culturels de Thiès (AJCT); l'Association des Rappeurs et Arts de la Rue (ART'THIES); l'Association des Couturiers de Thiès regroupant les stylistes-modélistes.

Malgré ce potentiel culturel fort et diversifié, on déplore l'implication encore timide de la municipalité dans les activités culturelles, la faible mise à profit des avantages offerts par le tourisme et l'artisanat et le manque de formation des certains acteurs du secteur culturel.



L'Agora



Le Village Artisanal

Les associations locales

Comme dans de nombreux domaines d'auto-initiative, Thiès est précurseur du mouvement associatif. Il est ainsi présent dans toute la ville et dans toutes les sphères de la vie civile.

Ayant connu un développement exponentiel depuis la sécheresse des décennies 70 et 80, les associations existent aujourd'hui dans de nombreux domaines: défense des droits de l'homme et d'éducation civique, appui au développement social et économique, promotion des droits et de la situation économique des femmes, organisations de jeunes, syndicales, paysannes, patronales, organisations du monde universitaire et de la recherche, organisations d'art et de promotion culturelle, organisations des médias, organisations de défense des handicapés et des enfants, organisations religieuses, etc...

Ces organisations ont développé, au fil du temps, des cadres de concertation ou des réseaux pour mieux se faire entendre ou agir. Ainsi, à titre d'exemples, on peut relever l'existence de consortium, de cadres de concertation, de réseaux ou de fédérations tels que :

- le Conseil des ONG pour le Développement (CONGAD) regroupant les ONG d'appui au développement ;
- la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS) et la Fédération des GIE de promotion féminine engagés dans la défense des droits et la promotion économique des femmes ;
- le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) regroupant les nombreuses associations sportives et culturelles et GIE animés par les jeunes ;
- la plateforme des ANE (Acteurs Non-Étatiques).

Ainsi, avec l'avènement du président Wade, de nombreux mouvements sociaux se sont développés au cours des dernières années et se sont fédérés pour se présenter aux élections législatives et même présidentielle (mouvement Fekke Ma Ci Bole de Youssou Ndour, Ministre de la Culture, et le mouvement Bess Du Niak de Serigne Mansour Sy Djamil, Député).



Dans le cadre des politiques et stratégies des collectivités locales dans le domaine de l'action sociale, les Acteurs Non-Étatiques ont un certain rôle dans les comités de concertation des collectivités locales. A Thiès, le Forum Civil a sélectionné des acteurs associatifs pour accompagner les décisions de la mairie.

Ces associations commencent en effet à impacter positivement le développement économique et social du Sénégal, agissant en appui au travail de l'État: elles sont ainsi venues en aide aux populations sinistrées lors des inondations de l'hivernage 2012 (mouvement Y'en a marre).

Par ailleurs, face à la diminution progressive des terres de culture et le chômage, certains villages et quartiers ne doivent leur survie qu'aux cercles de solidarité en particulier les GPF (Groupements de Promotion Féminine) qui s'investissent le plus souvent dans le petit commerce et parfois le maraîchage. Ce phénomène est particulièrement remarquable à Thiès None ou ce sont pratiquement les femmes qui font vivre la population.

Les GPF sont autonomes. La quasi-totalité de leurs financements provient des organismes de crédit. Ils sont parfois impliqués dans les activités initiées par la mairie notamment lorsqu'il s'agit de santé et d'environnement. En guise d'illustration ils ont reçu en 2003 de la part du Conseil Municipal une subvention de 12 millions dans le cadre de l'opération moustiquaire imprégnée.

Exemple d'action associative thiessoise, le Centre d'Écoute et d'Encadrement pour le Développement Durable (CEEDD) regroupe plus de 180 femmes de la région de Thiès, autour d'activités complémentaires, telles que l'agriculture, l'artisanat et l'éducation. Ci-contre une journée socio-éducative de l'association, ci-dessous, la boutique du CEEDD à Mbour 1, et la mise en place de micro-jardins.



Exemple d'association de femmes: le réseau REFABEC

- Entretien avec Awa Thiandoum, gérante du réseau (awathiandoum@yahoo.fr) -

Leur devise: «weét gore, wetèliku gore» (trad. Fortes, avec ou sans homme)

Le REFABEC (Réseau des Femmes en Agriculture Biologique et Commerce Équitable) est un réseau de femmes engagées dans la promotion de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Ce réseau met en relation les productrices, commerçantes, formatrices et formatrices afin de:

- Promouvoir l'agriculture biologique à travers la commercialisation et la transformation de ses produits;
- Développer le commerce équitable à travers un partenariat villes /campagnes;
- Insérer les femmes du réseau dans un circuit productif et rentable pour lutter contre la pauvreté.

Le REFABEC est constitué de 11 GIE appelés «clubs bios», regroupés autour d'un partenaire privilégié, l'ONG fer-de-lance Agrecol Afrique, chacun regroupant 15 femmes:

- *Book Nass* spécialisé en transformation de manioc et de Niébé
- *Traceb* spécialisé en transformation de Céréales
- *Gëstu Cosaan* spécialisé en teinture écologique et commercialisation de produits halieutiques
- *Deggu* spécialisé en senteur naturel
- *Novis* spécialisé en produits forestiers / écologiques
- *CBDR* spécialisé en transformation de fruits et légumes et confiserie
- *Sell Tey Sellal* spécialisé dans la commercialisation de légumes bios, la transformation d'oléagineux et céréales
- *Defar Jikko* spécialisé en transformation de céréales et légumes
- *Le Guelewaar* spécialisé en transformation de maïs et du mil sorgho
- *Dax Niak, Heuth Koom Koom* spécialisé en teinture écologique et vente de produits forestiers
- *Progrès de la femme* spécialisé en produits halieutiques, en récupération et valorisation des sachets plastiques

Le REFABEC est soutenu par 5 unités économiques:

- Le restaurant biologique Tikaara situé au centre-ville de Thiès où sont cuisinés les produits cultivés par les agriculteurs partenaires et mis en vente les produits transformés;
- La boutique de produits biologiques transformés;
- La plumeuse (prestation de service);
- Le marché de produits biologiques organisé chaque vendredi soir et samedi au quartier Dixième;
- L'unité de transformation de céréales comportant

notamment un moulin et une grilleuse permettant de produire de la pâte et de la farine d'arachides, du mil granulé, de la farine de mil, du couscous, de la farine et du café de niebe ainsi que de la farine de maïs et du maïs granulé. Cette unité de transformation permet également de produire des jus de fruits (gingembre, tamarin, pain de singe, orange, citron, ...), des conserves de légumes (tomates, carottes), des sauces (piment) et de conditionner le miel.

Fonctionnement

L'assemblée générale regroupe tous les membres des clubs, le conseil d'administration rassemble les présidentes de chaque club, des commissions existent au niveau de chaque unité économique et le gérante coordonne toutes ces structures et activités. Ainsi, chacune a sa place dans l'organisation et l'évolution de la structure.

Financements

Le REFABEC dispose de partenaires privilégiés pour son financement:

- Agrecol Afrique, qui accompagne le réseau à travers des financements et formations;
- AutoTerre, programme Belge d'économie solidaire;
- le PAFA, programme étatique d'appui aux filières agricoles.

A Thiès, le REFABEC a bénéficié de l'appui de la mairie qui lui a fourni le local du restaurant Tikaara et qui a autorisé la mise en place du marché.

Objectifs

Le REFABEC a mis en place une stratégie commerciale pour améliorer les produits et répondre aux besoins des consommateurs. Les objectifs principaux sont maintenant d'améliorer les équipements du marché pour le rendre plus attractif et de poursuivre l'animation et la sensibilisation des populations.



Marché biologique à Dixième

Produits transformés



Restaurant Tikaara



Exemple d'association artistique: Fesseul Events

- Entretien avec Momar Talla Mbodj, Chargé de la communication, Omar Soundiata Ndiaye, Trésorier et Pape Mactar Diop, Responsable de la logistique de l'association Fesseul Events (fesseulevents5@gmail.com) -

Avant de se lancer dans l'audiovisuel, Talla était informaticien, Omar était comédien et metteur en scène et Pape Mactar photographe. Seydou Diop travaillait quant à lui déjà dans l'audiovisuel.

Ils se sont rencontrés au cours d'une formation en multimédia de 3 mois à la cellule de coopération Thiès-Cergy fin 2010, à la suite de laquelle ils ont souhaité continuer à travailler ensemble sur des projets communs. Ils ont ainsi créé leur association Fesseul Events en janvier 2011 dans l'objectif de:

- Promouvoir les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et lutter contre la fracture numérique;
- Sensibiliser la population à travers des documentaires sur l'environnement, la santé, la culture, etc...
- Former les jeunes en audiovisuel et plus généralement aux métiers artistiques (en projet).

En tournage sur le Plateau de Thiès et sur «La parenté à plaisanterie»



Tous les quatre ont des profils complémentaires au sein de l'association: Pape Mactar et Seydou sont cadres, Omar est réalisateur et scénariste et Talla est monteur. Ensemble, ils ont ainsi déjà réalisé plusieurs films:

- «La parenté à plaisanterie», fiction réalisée avec la troupe de théâtre Royoukaay de Thiès;
- «N'dékéto-yo» (trad. *Si je savais*), documentaire sur les possibilités limitées de réussir dans l'univers du football;
- Un documentaire sur les Pompiers sans Frontières;
- 30 sketches pour la télévision nationale;
- 2 clips musicaux pour les groupes Wa Flash et Dam Sène;
- 2 documentaires dans le cadre de la coopération avec les jeunes de Cergy sur l'environnement et les acteurs culturels à Thiès;
- Un reportage sur la formation des élus locaux à Saly.

Au fil du temps, ils ont également créé des contacts avec l'association des Artistes Comédiens du Théâtre Sénégalais (ARCOTS) qui compose des troupes de théâtre et fait appel à Fesseul Events lorsqu'ils souhaitent réaliser des tournages. Ils entament également un partenariat avec les Manufactures Sénégalaises des Arts Décoratifs de Thiès pour qui ils doivent réaliser prochainement un reportage de 5 minutes et avec qui la collaboration devrait se poursuivre.

Aujourd'hui, ils continuent d'être soutenus par la Cellule d'Appui Technique de la coopération Thiès-Cergy d'un point de vue matériel (prêt de caméra, mise à disposition de locaux, ...) et cherchent de nouveaux partenaires pour développer leurs projets. Dans cet objectif, ils songent à faire évoluer leur association en GIE afin de pouvoir répondre à des appels d'offre et remporter des marchés, chose impossible en tant qu'association.



Les marchés

Il existe à Thiès neuf marchés permanents répartis entre les communes d'arrondissement de la ville, ce qui témoigne de flux d'échanges importants. Cependant, ces marchés restent dominés par le marché central et le marché Moussanté qui sont plus étendus et regroupent plus d'activités et d'acteurs.



Nom du marché	Quartier	Nombre de cantines	Observations
Marché central	Escale Nord	780 (4 îlots)	Centre névralgique du commerce à Thiès. Réhabilitation et extension en 2002 et 2004. Marché le plus structuré de la ville mais est traversé par une voirie assez dense. Le marché est actuellement encombré.
Marché Moussanté	Randoulène Nord	292	Polarise les quartiers Diamaguène, Keur Abaye Yakhine, Sampathé, Balabey...
Marché de la gare routière	Cité Ousmane Ngom	307	Fonctionne de jour comme de nuit
Marché Grand Thiès	Randoulène Sud	227	Son ère d'influence va jusqu'aux quartiers de Som, Cité-Lamy, Randoulène
Marché cité Senghor	Cité Senghor	160	Sa zone d'influence intéresse les quartiers comme Hersant, Darou Salam et une partie de Cité Lamy
Marché Mbour II	Mbour II	111	Marché non équipé, polarise les quartiers Mbour 1et 2, Fahu et Sud Stade
Marché Ngelaw	Médina Fall	113	Lieu de ravitaillement des habitants de Médina Fall, Keur Cheikh et une partie de Takhikao
Marché Thialy	Thialy	66	Bon état mais peu fréquenté
Marché HLM Route Mbour	Hlm Sofraco	120	Bon état, polarise les quartiers Sofraco, Grands standing, Mbour 2, 3, 4, 5



Le marché aux poissons, actuellement situé à proximité du marché central, au marché Sam, pose de réels problèmes de desserte en raison de l'étroitesse des lieux et de l'encombrement des voies attenantes, et de salubrité de l'espace public.

Pour ces raisons, les mareyeurs exigent aujourd'hui la relocalisation de leur marché.

Un projet de délocalisation du marché à Nguinth avait été évoqué par la Ville, mais abandonné depuis en raison de l'opposition d'une partie des habitants du quartier. Suite à cela, la municipalité a décidé d'annuler la réalisation de ce projet.

Les mareyeurs souhaitent que le projet de réalisation du marché de poissons soit maintenu et qu'un autre lieu soit trouvé pour l'abriter.



On note également le marché de légumes biologiques qui se déroule chaque samedi au quartier Dixième et le marché de l'avenue Mawa Doucouré spécialisé dans la friperie (chaque dimanche).

Le commerce informel

Le secteur informel est très dynamique à Thiès. Il y est pourvoyeur d'emplois indirects dans beaucoup de sphères de la vie active et occupe l'espace économique de la ville.

Il s'identifie principalement aux activités liées au commerce et à l'artisanat. De ce fait, il favorise de nombreux petits métiers et participe à l'impulsion des secteurs comme : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'industrie.

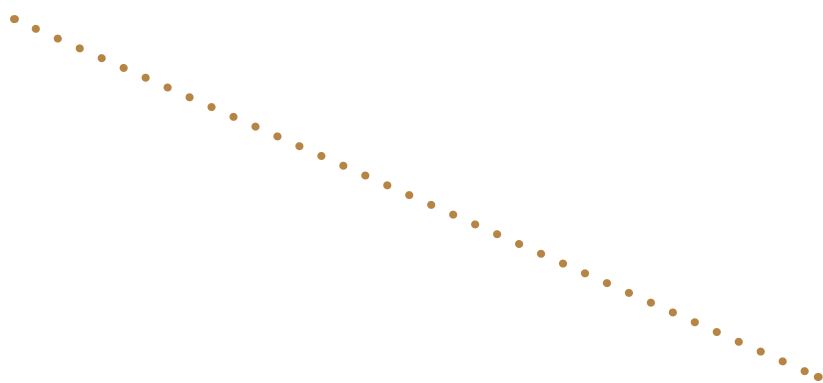
Par ailleurs, le transit ferroviaire à Thiès de presque tous les produits en provenance du Mali ou en partance vers ce pays revigore le secteur informel dans la capitale du rail, par la vente de marchandises comme la cola, le petit cola, le maïs, les Calebasses, l'encens (Thiouraye), les pagnes indigos (« thioub ») ou encore les mangues, etc.

La vitalité du secteur informel à Thiès est soutenue par le développement des services tels que les salons de coiffure et de beauté, les salles de jeux, les gargotes, les dibiteries et charcuteries, la vente de bétail sur pied, entre autres. Le secteur informel est devenu actuellement un point de chute pour toutes les catégories sociales de la population en quête d'emplois rémunérateurs.

Marché central de Thiès



6





Annexes

Les projets de la Ville
Fonds cartographiques

Les projets de la Ville

Le dalot de Sampathé

Dans le cadre de ses projets d'assainissement et de lutte contre les phénomènes d'inondations liés au ruissellement des eaux de pluie, la Ville de Thiès a commandité une étude relative à un projet de captage et de drainage des eaux de ruissellement de Sampathé, quartier situé au Sud-Est de la ville.

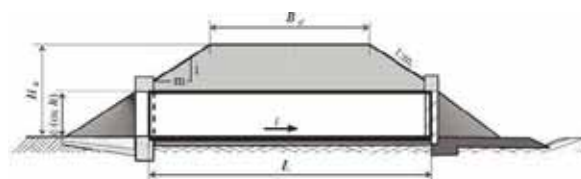
Il s'agit d'aménager un système de drainage efficient des eaux de pluie vers un exutoire où est aménagé un dalot, devenu obsolète. La zone est dépourvue de tout système de drainage des eaux pluviales. On note simplement un canal de drainage qui libère son eau au milieu d'une zone densément peuplée, ce qui a comme conséquence une érosion notoire au niveau des rues, des phénomènes de ravinement et des inondations, d'où des problèmes récurrents de santé publique (développement des maladies liées à l'eau).

Le projet de Captage et drainage des eaux de ruissellement à Sampathé prévoit de redimensionner le dalot pour qu'il puisse drainer efficacement les 25 m³/s de débit d'eau qui doit y transiter sur un bassin versant estimé à environ 120 ha. Ceci sera accompagné par un traitement en amont et en aval de l'ouvrage sur la base d'études du terrain (topographie, géophysique, hydrologique et hydraulique etc...).

Des études d'impacts environnementaux et sociaux ont été réalisées afin de prendre en compte les contraintes inhérentes à ce type de projet conformément à la législation nationale et internationale en vigueur.



Dalot existant



Dalot projeté



Assainissement du Marché Moussanté

Le Marché Moussanté de Thiès est l'une des plus importantes concentrations d'activités commerciales de la Ville, en dehors du marché central. Il a connu, ces dernières années, une extension très rapide et se trouve aujourd'hui dans un état d'insalubrité lié à :

- l'absence d'un réseau de drainage des eaux pluviales fonctionnel, à l'origine d'inondation pendant l'hivernage ;
- la vétusté de l'édicule situé dans le secteur « denrées diverses » auquel s'ajoute l'absence de système de collecte des eaux au niveau du secteur « poissons ».

La mise en œuvre des travaux ciblés aura un impact sur :

- L'hygiène et la salubrité du marché ;
- La qualité des produits alimentaires commercialisés ;
- La fonctionnalité de cet équipement.

Extension du réseau d'égouts de Thiès Sud-Ouest

Seuls 6% de la population de Thiès dispose d'un système d'assainissement collectif. C'est pourquoi, dans le cadre de la recherche de solutions adaptées au contexte socio-économique, l'ONAS sur financement du fond nordique, avait mis en place un réseau d'égouts secondaires et une station d'épuration à boues activées par lagunage pour une partie de la ville. La réussite de cette expérience encourage aujourd'hui à procéder à son extension à l'ensemble des quartiers non encore raccordés au réseau (Sofraco, Mbour3, Grand Standing,...).

L'aboutissement de ce projet permettra ainsi de résoudre d'une part le problème de l'évacuation et du traitement des eaux usées, le réseau étant relié à la station, et d'autre part leur valorisation en mettant à la disposition des exploitants maraîchers l'eau traitée pour la fertilisation des sols. Il favorisera également la création d'emploi notamment pour l'entretien des installations.

Projet Ordures Ménagères 2011

La mise en œuvre de ce projet participe du souci d'une meilleure préservation du cadre de vie par l'adoption d'une stratégie appropriée de ramassage et d'élimination des ordures ménagères.

Plusieurs études ont fait ressortir que la plupart des pathologies (paludisme, maladies diarrhéiques, dermatologiques, respiratoires, etc.) enregistrées au niveau du District sanitaire et des postes de santé ont une réelle corrélation avec le niveau d'insalubrité constaté dans la cité.

Les tas d'ordures qui prolifèrent donnent une image très négative de la ville dont ils contribuent à réduire l'attractivité touristique et économique, dans un contexte de mise en œuvre d'une politique d'incitation à l'investissement. Ce phénomène est aggravé par l'émergence des déchets plastiques non biodégradables.

L'amélioration du système de gestion des déchets à Thiès dépendra principalement :

- de la détermination des moyens de collecte qui dépend du schéma d'organisation territorial retenu ;
- des mesures institutionnelles à mettre en place pour la gestion du système ainsi adopté.

Ces mesures sont actuellement à l'étude par la mairie de Thiès.

Réhabilitation du Canal de Grand Thiès

Le Canal de Grand Thiès est un ouvrage de drainage des eaux pluviales qui traversent le sous-quartier de Grand Thiès à Randoulène. Son bassin versant est très vaste.

Construit après les indépendances, ce canal en pierres (moellons latéritiques) est dans un état de dysfonctionnement très avancé qui ne lui permet plus d'assurer correctement sa fonction, occasionnant régulièrement l'inondation des zones polarisées.

Outre le souci de préserver l'environnement des quartiers concernés, ces travaux permettront en particulier d'atténuer les risques socio-sanitaires découlant des dysfonctionnements du canal.

Les travaux à mettre en œuvre concernent :

- Le curage et la destruction des constructions encombrantes;
- La démolition des dalles de couverture;
- La construction à l'identique avec une extension du canal vers le cimetière Madoki;
- La stabilisation des berges existantes entre cet ouvrage et la Route;
- La construction et réhabilitation de dix grilles avaloirs en pleine chaussée.

Le Parc Forestier

La Ville de Thiès étudie la possibilité de mettre en place un parc forestier dans la forêt classée de Thiès afin d'offrir à la population un accès plus développé aux espaces verts.

L'objectif du projet est de

- renforcer la protection de l'environnement par la lutte contre la désertification et l'amélioration et la conservation de la biodiversité;
- la création d'espaces récréatifs permettant notamment la mise en place d'animations pédagogiques, au profit de groupes scolaires et de jeunes.

Deux composantes du Parc Forestier sont à l'étude, chacune pouvant être déclinée suivant quatre options:

Conservation de la biodiversité:

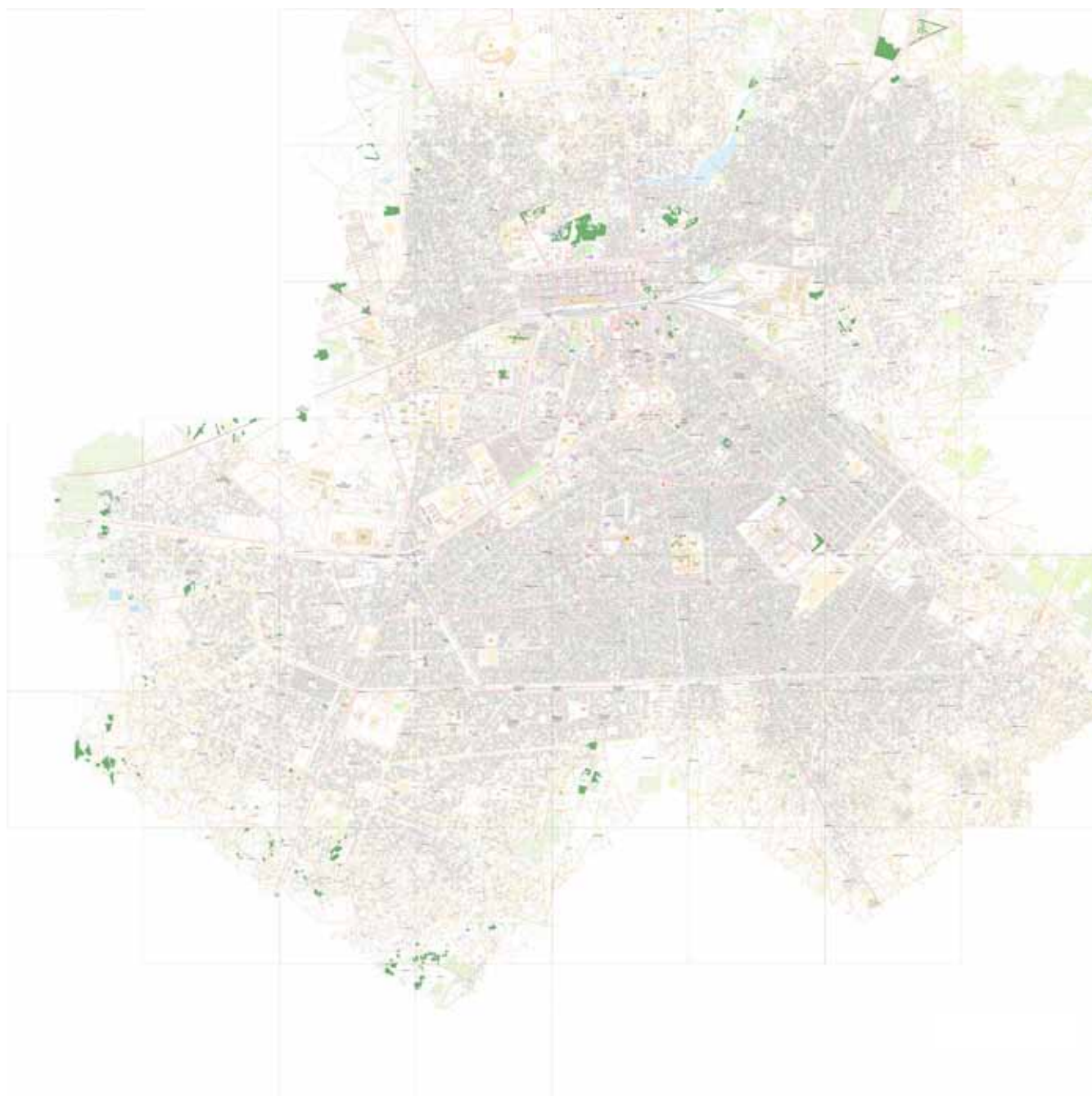
- Arboretum: d'une superficie de 25 ha, il sera aménagé pour l'information, la sensibilisation et la formation des populations sur l'unité des espèces végétales et la conservation de la nature;
- Jardin botanique: il regroupera les végétaux par famille et par genre sur 15 ha afin d'initier la population à la botanique et aux végétaux; lieu de conservation des espèces endémiques rares, il représente un outil indispensable à la formation des étudiants en biologie végétale et en botanique;
- Sentiers écologiques: le circuit servira de support à l'arboretum et au jardin botanique et comportera plusieurs arrêts thématiques liés à la botanique;
- Centre de documentation et d'éducation environnementale: centre de recherche et d'échange, son rôle s'articulera autour de la collecte, la gestion et la transmission de l'information sur la faune et la flore.

Détente et récréation:

- Parcours sportif: parcours vallonné constitué d'une piste en terre stabilisée de 2m de large sur 6,5 km de long;
- Aire de pique-nique aménagée: localisée dans une zone disposant d'un réseau de cours d'eau ou de mares d'hivernage permettant l'aménagement d'un plan d'eau, elle offrira la possibilité de se balader en pirogue ou en pédalo et de pêcher.
- Aire de jeux en plein-air: elle comportera deux plateformes successives engazonnées aménagées en espace d'expression pour les enfants;
- Centre sportif: les terrains de sport aménagés permettront d'accueillir les entraînements de football, basket-ball et hand-ball.

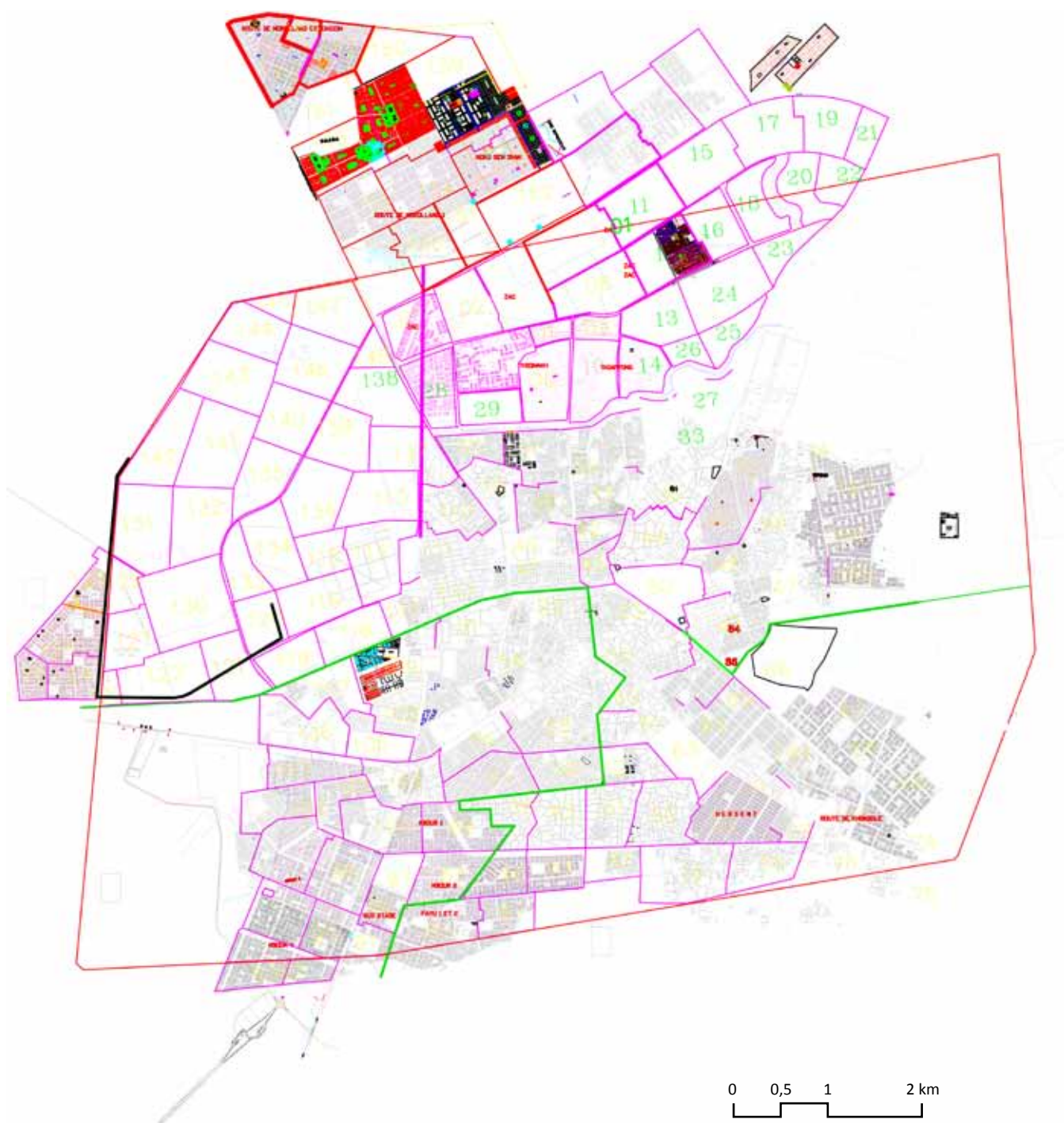
Le statut classé de la forêt de Thiès laisse néanmoins en perspective des accords à négocier avant même l'exécution du projet d'aménagement du parc Forestier.

Fonds cartographiques



0 0,25 0,5 1 km

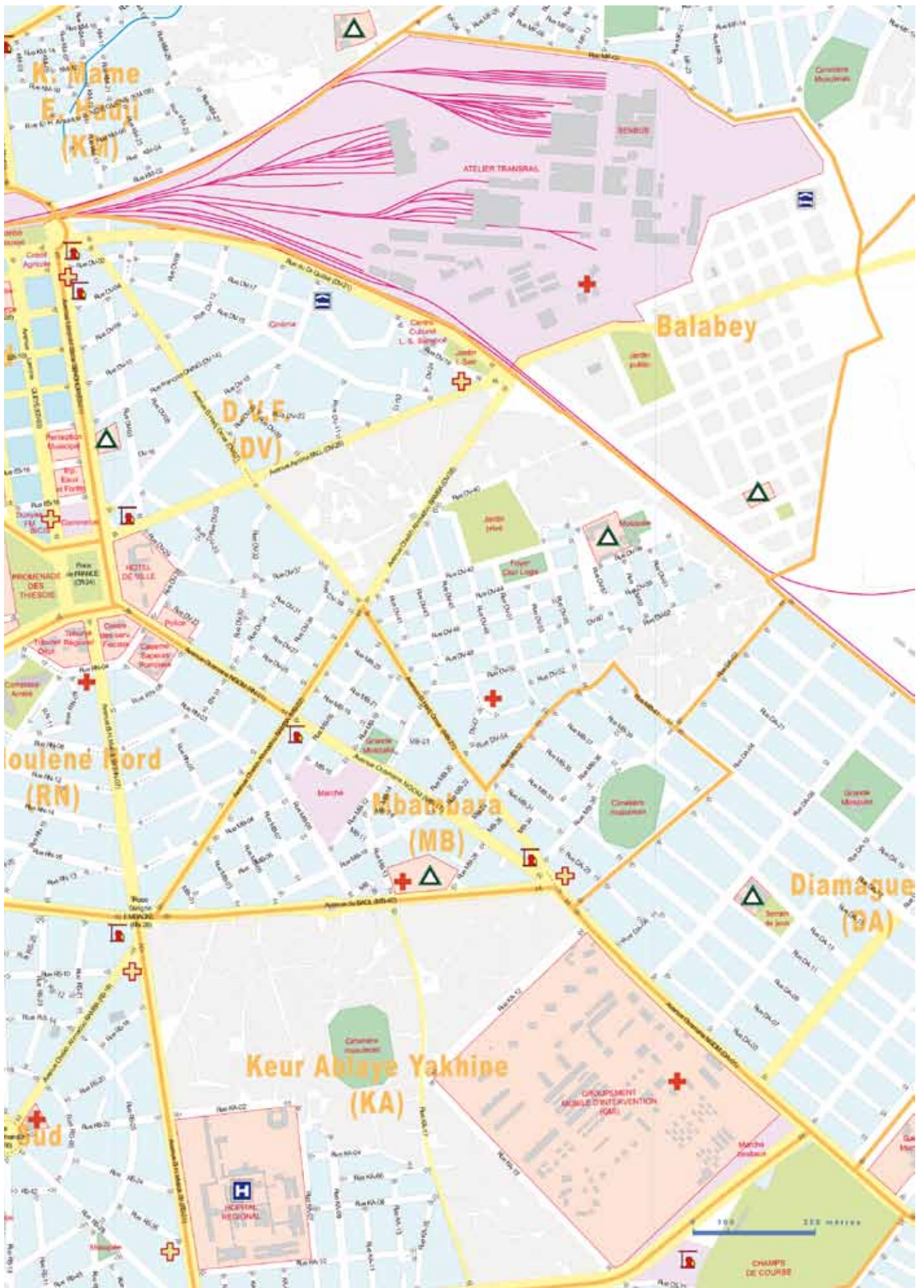
Carte topographique de Thiès - IGN 2012



Plan cadastral de Thiès - 2012



Plan des rues du centre-ville de Thiers - 2003



Abréviations

ADM	Agence de Développement Municipal
ADT GERT	Association pour le Développement des Technologies et la Gestion de l'Espace et des Ressources des Terroirs
AIBD	Aéroport International Blaise Diagne
ANE	Acteurs Non-Étatiques
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD	Agence Régionale de Développement
CA	Commune d'Arrondissement
CNEPS	Centre National d'Éducation Physique et Sportive
CNJ	Conseil National de la Jeunesse
CONGAD	Conseil des Organisations Non-Gouvernementales pour le Développement
CR	Communauté Rurale
CSE	Centre de Suivi Écologique
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
ENDA	Environnement et Développement du Tiers-Monde (ONG Internationale)
EPFL	École Polytechnique Fédérale de Lausanne
FAFS	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
GIC	Groupement d'Intérêt Communautaire
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRAIM	Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes
IDD	Initiatives pour le Développement Durable (ONG)
IFOAM	International Federation of Organic Agriculture Movements
IMAP	Instrument de Modèles pour un Aménagement Participatif
MSAD	Manufacture Sénégalaise des Arts Décoratifs
ONAS	Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAC	Programme d'Appui aux Communes
PAER	Plan d'Action Environnement Régional
PAIP	Programme d'Action d'Investissements Prioritaires
PCR	Président de la Communauté Rurale
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PIC	Plan d'Investissement Communal
PLD	Plan Local de Développement
PNDL	Programme National de Développement Local
PRECOL	Programme de Renforcement et d'Équipement des Collectivités Locales
PUD	Plan d'Urbanisme de Détail
RN	Route Nationale
SDE	Sénégalaise des Eaux
SENAC	Sénégalaise d'Amiante-Ciment
SENBUS	Sénégal Bus
SES	Situation Économique et Sociale
SIGIEC	Société Industrielle des Générateurs Électriques
SISMAR	Industrielle Sénégalaise pour le Matériel Agricole et Rural
SSPT	Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès
STEP	Station d'Épuration
VCN	Voie de Contournement Nord (à Thiès)
VDN	Voie de Dégagement Nord (à Dakar)
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

Bibliographie

Livres

El Hadj Mounirou Ndiaye, «L'Économie Sénégalaise : Enjeux et Problématiques», l'Harmattan-Sénégalaise, 2010

Amadou Sall, Mamadou Moctar Dieye, «Adaptation aux impacts du Changement climatique : quelles stratégies d'échanges et de partage de l'information scientifique ?», 2011

Mbaye Gana Kebe, «Si Thiès m'était conté...», 2004

Catalogues

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Région de Thiès, «Thiès : Carrefour du Sénégal, mémoire du Rail»

Rapports/Études

Luc Baraton, David Clerzou, Benoit Lardy, Laetitia Mendes, «SENBUS-TAT : un transfert de Technologie Sud-Sud»

Ministère de l'Économie et des Finances, ANSD, «Situation Economique et Sociale de la Région de Thiès», Aout 2010

«Diagnostic de la Ville de Thiès et de sa Zone D'Influence», Mars 2012

École d'Ingénieur Agro-Développement International, Université de Thiès, «Le Défi de la Gestion de L'eau à travers l'Aménagement du territoire des quartiers Nord de Thiès», Juin-Juillet 2011

Commune de Thiès, «Rapport du Forum de Lancement du Processus d'Elaboration du Plan Stratégique de Développement Socio-économique de la Commune de Thiès», Avril 2006

Commune de Thiès, «Matrice d'action Prioritaire de la Commune de Thiès»

Ministère de l'Économie et des Finances, ANSD, «Situation Économique et Sociale de la Région de Thiès», septembre 2005

Association pour la Défense de l'Environnement et des consommateurs, «La problématique de la Gestion des Déchets au Sénégal : L'Exemple de la Ville de Thiès, Esquisse de Solutions à l'Incinération des déchets», Avril 2006

Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal, Service ONAS-Thiès, «Situation

Actuelle du Système d'Assainissement», septembre 2010

Centre de suivi Écologique (CSE), «Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Sénégal», Édition 2010

Direction de l'Environnement et des Établissements Classés, «Étude d'Impact environnemental et Social - Projet de réalisation et d'exploitation d'une usine de Production de ciment de Pout (Région de Thiès)» Tome 1, Tome 2, Tome 5, Juin 2011

«Projet de Construction de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) : Plan de Réinstallation révisé», Octobre 2010

«Étude d'Impact Environnemental et social : Aéroport International Blaise Diagne : Analyse de l'Etat Initial ; Rapport Final provisoire (Appendice Technique I)», Octobre 2010

«Étude d'Impact Environnemental et social : Aéroport International Blaise Diagne : Etude de Danger ; Rapport Final Provisoire (Appendice Technique III)», Octobre 2010

«Étude d'Impact Environnemental et social : Aéroport International Blaise Diagne; Documents Annexes rapport Final Provisoire (appendice V)», Octobre 2010

«Étude d'impact Environnemental et social : Projet de Construction d'une Unité Industrielle de raffinage des huiles Usagées dans la Commune de Pout», rapport provisoire Août 2011

Agence de Développement Municipal (ADM), «Actualisation de l'audit Urbain, financier et organisationnel et préparation du Contrat de Ville de la Commune de Thiès», Octobre 2007

Mohamed BÂ, Consultant, «Ateliers « Diagnostic » et « Perspectives » Pour le Développement Urbain de Thiès», 18 & 19 Juillet 2012

Agence National de la Statistique et de la Démographie, «Résultats du troisième recensement Général de la Population et de l'Habitat (2002)», Décembre 2006

Hanspeter Liniger, Godert van Lynden, Freddy Nachtergaele, Gudrun Schwilch, «Un questionnaire pour la cartographie de la dégradation et de la gestion durable des terres», LADA, 2008

IMAP, «Gestion intégrée des eaux de surface du bassin versant de Thiès : Proposition d'un plan de gestion», 2005

ANDS, «Estimation de la Population du Sénégal de 2005 à 2015», Janvier 2006

IMAP, «Habitat et lotissement en milieu périurbain : Le cas de Thiès et Fandène, Sénégal», Février 2001

Centre de Suivi Écologique, «Adaptation aux impacts du changement climatique : quelles stratégies d'échanges et de partage de l'information scientifique?», Juillet 2010

Agence Nationale Chargée de la promotion de l'Investissements et des Grands Travaux, «Autoroute Dakar-Thiès : Étude d'Acceptabilité et de Sensibilité au Péage», Mars 2004

Région de Thiès, «Situation des Objectifs du Millénaires Pour le Développement (OMD) dans la Région de Thiès en 2008», septembre 2009

Programme Thiès-Cergy, ISTOM, «Étude de faisabilité de Projet de Valorisation des eaux usées épurées de la Station d'épuration de Keur Saïb Ndoye, Thiès Nord», Août 2010

Département de Thiès, «Rapport Final sur la Proposition de Découpage de la Commune de Thiès en Communes d'Arrondissement», Août 2008

Coalition Forum Civil/Enda Graf 3D, «Atelier de formulation et de Planification des activités de renforcements de Capacité des ANE pour la Promotion de la bonne gouvernance», septembre 2010

Serigne Mansour Tall et Alphonse Tine, «Participation Paysanne aux Négociation Foncière dans la Région de Thiès», Juin 2002

Isabel Tepe, «Le lotissement à la périphérie de Thiès : Problématique d'une gestion foncière entre la ville de Thiès et la communauté rurale de Fandène : Enjeux, perceptions et pratiques des acteurs», 2004

Ecocités, «Gestion partagée et durable des espaces agricoles et naturels à la périphérie des centres urbains»

Enda Graf Sahel, «Diagnostic Documentaire de la Ville de Thiès», Octobre 2009

Dr Edmée Mbaye Diouf, «Diagnostic Global et Documentaire de La Communauté Rurale de Mont Rolland», Août 2009

Communauté Rurale de Keur Moussa, Souleymane Dioum, «Diagnostic de la

Communauté rurale de Fandène», Juillet 2009

Amadou Sall, «Thiès, Sénégal : les systèmes d'information au service de la gestion urbaine concertée»

GRAIM, «Caractéristique du Plateau de Thiès : Note d'Information sur le Territoire de la Zone du Plateau de Thiès», Décembre 2005

Commune de Thiès, «Bilan des investissements réalisés à Thiès de 2002 à 2008»

Forum International sur la pauvreté urbaine, Marrakech, 16-19 octobre 2001, «L'utilisation des NTIC pour la planification et la gestion urbaine participative»

Direction du développement et de la coopération Suisse, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, «Instrument et Modèle pour un Aménagement Participatif, Rapport Final 1999-2001»

«Maroc-Sénégal: Coopération dans le Domaine des Aménagements Hydro-agricoles : le développement des aménagements hydro-agricoles»

Mémoires

Diénoum Malick Ndiaye, «Situation Économique et Sociale de la Région de Thiès : Analyse des Secteurs des ressources forestières, de la Santé et de l'Urbanisme»

El Hadji Dème Daffé «Thiès, Espace urbain en pleine mutation fonctionnelle: la répartition des activités tertiaires non commerciales», 2009

Documents d'Urbanisme

Conseil Régional de Thiès, «Schéma Régional d'aménagement du Territoire», Août 2004

Ministère de L'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, «Plan Directeur d'Urbanisme de Thiès 2025 : Analyse et Synthèse des données Urbains», février 2005

Région de Thiès, «Plan d'Orientation pour le Développement Économique et Social (PODES) 2011-2016, Contribution de la région de Thiès», septembre 2010

Conseil Régional de Thiès, «Plan Régional de Développement Intégré de Thiès 2002-2006», Mai 2002

Conseil Régional de Thiès, «Plan D'action Environnemental Régional (PAER) 2007-2009», Février 2007

Gouvernement du Sénégal, «Schéma Directeur de la Statistique Du Sénégal, Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2008-2013», Juin 2007

Communauté Rurale de Mont-Rolland, «Plan Local Quinquennal de Développement de Mont Rolland»

Code

Code des collectivités locales

Sites internet

www.abdxmedia.com
www.afrik.com
www.agriculturesnetwork.org
www.aibd.sn
www.allodakar.com
www.almwla.org
www.amprd.sn
www.ansd.sn
www.apix.sn
www.aumn.org
www.au-senegal.com
www.autoroutedakardiarniadio.com
www.awa-net.net
www.bargny.info
www.diamniadio.centerblog.net
www.donnees.banquemondiale.org
www.fleuvesenegal.com
www.graim.sn
www.ics.sn
www.intercarto.com
www.investinsenegal.com
www.jafza-senegal.com
www.lasenegalaise.com
www.ppiaf.org
www.portdakar.sn
www.proplast-sarl.com
www.rewmi.com
www.sbg.com.sa
www.senegal-online.com
www.senegalaisement.com
www.seniranauto.sn
www.sipsenegal.org
www.sossahel.org
www.terre.be

Merci à nos partenaires

